N° 75-001-XPF au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Reçu / Rec'd
DEC 1 2 2000
Bibliothèque, DRHC
Library, HRDC

HIVER 2000
Vol. 12, n° 4

- REVENU DE RETRAITE
  - FEMMES DE 65 À 69 ANS
  - RÉGIMES DE PENSION
  - TENDANCES
- INÉGALITÉ DU REVENU DANS LES PROVINCES
- INDEX CUMULATIF 1989 À 2000

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	**1 800 700-1033**
Télécopieur pour le Progamme des bibliothèques de dépôt	**1 800 889-9734**
Renseignements par courriel	**infostats@statcan.ca**
Site Web	**www.statcan.ca**

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- courriel **order@statcan.ca**
- poste Statistique Canada
  Division de la diffusion
  Gestion de la circulation
  120, avenue Parkdale
  Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- et en personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Hiver 2000 Vol. 12, nº 4

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Rubriques

3 Forum

5 Faits saillants

8 À venir

41 Quoi de neuf?

51 Indicateurs clés de l'emploi et du revenu
Le marché du travail des années 90

61 Index cumulatif 1989 à 2000

L'emploi et le revenu en perspective (nº 75-001-XPF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XPE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2000. ISSN : 0843-4565.

TARIF D'ABONNEMENT : 18 $ CAN l'exemplaire, 58 $ CAN pour un abonnement annuel. **Frais de livraison hors Canada** :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 $ CAN	24 $ CAN
Autres pays	10 $ CAN	40 $ CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Publication inscrite dans le *Canadian Index*, *L'Index de l'Actualité*, *L'Index de périodiques canadiens* et *Point de repère*. Aussi inscrite en anglais dans *P.A.I.S. International*, *Sociological Abstracts*, *Econlit*, *Canadian Business and Current Affairs* et dans *Employee Benefits Infosource*.

Articles

9 **Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années**
Katherine Marshall

Cet article se penche sur les changements survenus dans la source, la répartition et le niveau du revenu personnel des jeunes (de 65 à 69 ans) retraitées (et retraités) à la suite de l'évolution et de la maturation des régimes publics et privés de revenu de retraite au cours des 30 dernières années. Il permet également d'examiner l'augmentation à long terme de l'activité des femmes sur le marché du travail (participation, gains et protection en matière de pensions) comme un des facteurs d'atténuation des écarts entre le revenu des femmes âgées et celui de leurs homologues masculins.

18 **Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs**
Robert D. Anderson

Pour des millions de Canadiens, les régimes de pension offerts par de nombreux employeurs ou syndicats représentent l'une des principales sources de revenu de retraite. Cet article traite de ces régimes de pension dans le contexte d'autres programmes de revenu de retraite plus connus et porte sur la stratégie de placement qui leur est connexe.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN
PERSPECTIVE

Directeur
Ian Macredie
(613) 951-9456
ian.macredie@statcan.ca

Rédacteur en chef
Henry Pold
(613) 951-4608
henry.pold@statcan.ca

Rédacteurs
Maryse Jutras
Bruce Rogers

Données
Pierre Bérard
Joanne Bourdeau
Laura Fraser

Production et composition
Heather Berrea
Cynthia Fortura
Diane Joanisse
Annamma John
Ann Trépanier

Impression
Division de la diffusion

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	nombres indisponibles
...	n'ayant pas lieu de figurer
-	néant ou zéro
--	nombres infimes
p	nombres provisoires
r	nombres rectifiés
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.

24 Revenu des personnes âgées
John Myles

Les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés, mesurés à l'aide de la norme «relative» habituelle (personnes dont les revenus corrigés sont inférieurs à 50 % du revenu médian), sont maintenant parmi les plus modérés de l'OCDE. Aux fins du présent article, on utilise l'Enquête sur les finances des consommateurs afin d'examiner les tendances relatives au niveau et à la répartition du revenu de 1980 à 1996 chez les personnes de 65 ans et plus, et ce, dans le contexte de la maturation des régimes canadiens publics et privés de pensions proportionnelles aux gains. (Adapté d'un rapport analytique publié par Statistique Canada et par *La Revue canadienne du vieillissement*.)

35 Inégalité du revenu dans les provinces
Dimitri Sanga

Dans cette étude, qui porte sur la période de 1980 à 1998, on aborde le degré d'inégalité qui existe dans la répartition du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt au sein de chaque province, et on le compare au degré d'inégalité du revenu des autres provinces.

Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**.
Voici les études publiées dans ces numéros :

Automne 2000	Chômage : regard kaléidoscopique · Fiscalité internationale · Charges sociales · Syndicalisation · Origines rurales
Été 2000	Gains des provinces · Offre d'emploi · Les charges sociales · Impôt sur le revenu · Travailleurs du savoir
Printemps 2000	Les REER · Gains des avocats · Jeux de hasard · Les jeunes bénévoles · Des études au travail · Longues heures et santé
Hiver 1999	«Coprenariat» · Camionneurs · Ratios des gains · Gains des médecins · Exportations, PIB et emploi · Index cumulatif

Pour plus d'information, communiquez avec **Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou composez sans frais le numéro **1 800 267-6677**.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail et le revenu.

Forum

Message du rédacteur en chef

Perspective *en ligne*

La première version mensuelle en ligne de *Perspective* a paru dans le site Web de Statistique Canada le 10 octobre 2000. Comme nous l'avons mentionné ici auparavant, nous désirons ainsi diffuser des analyses liées à l'emploi et au revenu plus rapidement et accroître l'intégration de nos produits analytiques. En plus du contenu habituel de *Perspective*, la «nouvelle» version comprend le contenu de l'ancien *Point sur la population active* de même que des articles provenant d'autres divisions de la Direction des enquêtes auprès des ménages et sur le travail (notamment, la Division de la statistique du revenu et la Division des enquêtes spéciales).

Chaque numéro en ligne comprend la version intégrale d'au moins un article (trois par mois au maximum). La matière diffusée mensuellement sera ensuite reprise dans la version papier trimestrielle. Un an après leur diffusion initiale, les articles seront accessibles sans frais dans un module «archives», actuellement en élaboration. Tous les articles, depuis le premier numéro de *Perspective* en 1989, seront accessibles dans ce module chronologique intégralement consultable.

L'édition en ligne comprend également certaines rubriques faisant partie de la version trimestrielle. Par exemple, apparaissent dans la «Tribune» (analogue à «Forum») du courrier provenant des lecteurs, des errata et des commentaires sur des sujets relatifs à l'emploi et au revenu. Le module «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu» renferme des graphiques basés sur les plus récentes statistiques mensuelles disponibles tirées de l'Enquête sur la population active, des statistiques de l'assurance-emploi, de l'Enquête sur l'indice de l'offre d'emploi et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures. Il contient aussi des liens à la page «Le Canada en statistiques» dans le site Web de Statistique Canada. La version imprimée des «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu» reste la même.

Le module «Autres nouveautés» est semblable à «Quoi de neuf?» puisqu'on y mentionne les données récemment diffusées, les recherches et les produits reliés à l'emploi et au revenu, ainsi que certains congrès et activités spéciales à venir. Enfin, nous avons incorporé des liens à divers guides et manuels tels que le *Guide des données sur le marché du travail et le revenu* et le *Guide de l'Enquête sur la population active*. Les utilisateurs peuvent accéder à ces liens par l'entremise du module «Information sur les enquêtes». En somme, la version en ligne de *Perspective* vous ouvre la voie à une profusion de renseignements sur l'emploi et le revenu élaborés par Statistique Canada.

Nous espérons que le numéro mensuel sera pour vous une source d'information opportune et utile. On peut accéder à *Perspective* à partir du module «En profondeur» de la page d'accueil principale du site de Statistique Canada (www.statcan.ca). En plus de pouvoir communiquer avec les personnes-ressources dont le nom apparaît dans la publication, les utilisateurs peuvent nous joindre directement à perspective@statcan.ca. Comme toujours, nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions.

Henry Pold
Rédacteur en chef
Courriel : henry.pold@statcan.ca

Perspective

NOUVEAU!

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada :

Mortalité par cause chez les travailleurs, 1965-1991

Votre accès direct à plus de 27 000 comparaisons entre les professions et les causes de décès chez les hommes et les femmes!

De plus en plus souvent, nous entendons les gens attribuer leurs problèmes de santé à leur emploi. Ont-ils raison? Ont-ils un motif valable de le faire?

Pour la première fois, Statistique Canada rend publique des données, recueillies sur une période de 27 ans, qui portent sur ces questions et préoccupations et ce, dans un seul et même produit. Ce CD-ROM bilingue facile à utiliser, ***Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : Mortalité par cause chez les travailleurs, 1965-1991***, dévoile les liens entre 670 professions et 70 causes de décès.

Données tout à fait nouvelles

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada est le résultat d'une étude réalisée auprès d'environ 700 000 travailleurs et travailleuses du Canada — 457 224 hommes et 242 196 femmes. Représentant environ 10 % de la main-d'œuvre totale du Canada à cette période, tous ces travailleurs ont exercé une profession pendant au moins un an entre 1965 et 1971. Ils ont ensuite été suivis jusqu'en 1991.

Facilité d'utilisation, rapidité et polyvalence

Avec ***Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada***, la recherche d'information est un jeu d'enfant. Les données peuvent être consultées sous forme de tableaux déjà préparés, ou elles peuvent être manipulées à partir de fichiers ASCII et être réutilisées dans un tableur (comme Excel ou Lotus). Configuration minimale: Un ordinateur compatible IBM 486 ou supérieur.

Des avenues de recherche stimulantes

Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada est destiné aux professionnels de la santé publique, de l'industrie des assurances, des commissions d'indemnisation des accidentés du travail et de sécurité, des travailleurs des ministères de la santé et du travail, des organismes de réglementation, des sociétés, des syndicats, des services du personnel et de santé, et des questions relatives aux femmes!

Ce produit de données fournit l'information dont vous avez besoin pour :

- mettre en évidence des comparaisons auparavant insoupçonnées entre des professions et la mortalité
- cibler des sujets à étudier relativement aux risques de mortalité chez les femmes et les hommes
- adapter les conditions de travail afin de protéger les employés de dangers possibles
- et faire bien d'autres choses!

Ce document précieux pourra servir de fondement à d'innombrables projets de recherche!

Commandez dès aujourd'hui ***Dépistage des maladies et lésions professionnelles au Canada : Mortalité par cause chez les travailleurs, 1965-1991*** sur CD-ROM (n° 84-546-XCB au catalogue) pour seulement 500 $ au Canada (plus les taxes en vigueur) ou 500 $US à l'extérieur du Canada.

Pour commander, **TÉLÉPHONEZ** sans frais au 1 800 267-6677, **TÉLÉCOPIEZ** au 1 877 287-4369 ou **POSTEZ** votre bon de commande à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120 avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 Canada. Vous pouvez également **COMMANDER PAR COURRIEL** à order@statcan.ca ou **COMMUNIQUER** avec le centre de consultation de Statistique Canada de votre région, en composant le 1 800 263-1136.

Visiter notre site web à : **www.statcan.ca**

Faits saillants

Dans ce numéro

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années ... p. 9

- Les jeunes retraités canadiens misent de plus en plus sur leur revenu de retraite. En 1971, le revenu provenant du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ainsi que des régimes privés de pension ne représentait que 14 % du revenu total des femmes de 65 à 69 ans et 19 % de celui des hommes. En 1997, le revenu tiré de ces sources avait augmenté, atteignant respectivement 36 % et 46 %.

- Le revenu de retraite provenant des régimes publics et privés a contribué à relever le revenu relatif des femmes de 65 à 69 ans—de 41 % de celui des hommes en 1971 à 61 % en 1997.

- La sécurité de la vieillesse (SV) et le supplément de revenu garanti (SRG) combinés demeuraient la principale source de revenu (34 %) des jeunes retraitées en 1997. Du côté des hommes, la SV et le SRG ne représentaient que 19 % de leur revenu.

- Le revenu de retraite des femmes a augmenté en raison de leur participation accrue au marché du travail. Cependant, bien que leur nombre d'années d'activité, leurs gains et leur adhésion à un régime de pension se rapprochent de plus en plus de ceux des hommes, des différences considérables persistent.

- Les femmes consacrent encore, en moyenne, plus de temps par semaine que les hommes au travail non rémunéré : 38 heures contre 22 pour les personnes de 35 à 44 ans. Cela affecte naturellement le temps qu'elles peuvent consacrer au travail rémunéré (27 heures contre 43 pour les personnes du groupe d'âge susmentionné) et, en fin de compte, leur revenu actuel et celui qu'elles toucheront à leur retraite.

Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs ... p. 18

- Plus de 5 millions d'employés canadiens étaient assujettis à un régime de pension d'employeur ou de syndicat en 1998. L'actif total dans ces régimes, également connus sous le nom de régimes de pension agréés (RPA), atteignait plus de 644 milliards de dollars. Cette somme était de loin supérieure à la somme combinée détenue dans le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (deux régimes publics) et dans les divers régimes enregistrés d'épargne-retraite.

- Les «caisses de retraite en fiducie», une forme de RPA, ont connu beaucoup de succès grâce à l'investissement des cotisations dans le marché boursier et dans celui des obligations. Les revenus de placements provenant de ces sources sont devenus plus de 12 fois plus grands entre 1976 et 1998, passant de 1,6 milliard de dollars à 20,5 milliards de dollars. Ils constituent maintenant la plus importante source de revenu, dépassant largement la valeur combinée des cotisations d'employeurs et d'employés.

- Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie procèdent aussi à l'achat et à la vente d'actions. Le secteur entier affiche un profit net tiré de ces transactions depuis plusieurs années, et les montants ont considérablement augmenté depuis 1990, atteignant 23,5 milliards de dollars en 1998.

- Les gestionnaires des caisses de retraite sont tenus par la loi de s'assurer que les futurs retraités en reçoivent les bénéfices. La composition de l'actif de même que les stratégies de placement qu'ils ont choisies au cours des années 90 garantissent pour ainsi dire le respect de cette obligation.

Revenu des personnes âgées

... p. 24

- Pendant les années 80, le revenu réel moyen des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 10 %, un gain dont la plus grande partie a profité aux personnes âgées se situant à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition du revenu.

- Parmi le groupe formant le cinquième des personnes âgées ayant les revenus les plus faibles, le revenu disponible a augmenté de 31 % entre 1980 et 1990, comparativement à seulement 1 % chez le groupe formant le cinquième des personnes âgées ayant les revenus les plus élevés.

- Pour les personnes âgées se situant dans le niveau de revenu inférieur, les changements étaient le résultat direct de l'augmentation des prestations provenant de trois sources de revenu : la sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti ainsi que le Régime de pensions du Canada (RPC) ou le Régime de rentes du Québec (RRQ). Pour la plupart des personnes âgées, la source de revenu qui s'est accrue le plus dans les années 80 était celle des prestations du RPC ou du RRQ, suivie du revenu des régimes privés de pension.

- Le RPC et le RRQ ont été instaurés en 1966, mais les premières personnes à recevoir les prestations intégrales n'ont eu 65 ans qu'en 1976. Au début des années 80, seules les personnes âgées les plus jeunes avaient droit aux prestations intégrales. Cette situation s'est modifiée pendant la décennie et, au début des années 90, les revenus de retraite démontraient l'effet global de cette source de revenu.

- En 1980, 40 % des personnes âgées faisaient partie du groupe dont les revenus étaient les plus faibles, alors que c'était le cas de 20 % de tous les Canadiens. En 1995, leur proportion dans cette catégorie avait chuté à 17 %.

Inégalité du revenu dans les provinces

... p. 35

- En 1998, pour chaque dollar de revenu du marché (revenu avant impôt et transferts) des 20 % des familles économiques ayant les revenus les plus faibles, les 20 % des familles ayant les revenus les plus élevés avaient en moyenne 14,50 $. Lorsqu'on considère le revenu après impôt, le ratio d'inégalité n'était que de 5,40 $.

- Au Canada, de même qu'à l'échelle provinciale, le plus grand ratio d'inégalité se trouvait dans le cas du revenu du marché, et ce, pour n'importe quelle année de la période comprise entre 1980 et 1998, tandis que le plus petit ratio était observé dans le cas du revenu après impôt.

- D'après les inégalités selon le revenu après impôt, l'Île-du-Prince-Édouard était la province qui présentait le plus petit écart alors que l'Alberta correspondait à celle dont le ratio d'inégalité était le plus grand en 1998.

- De 1980 à 1998, l'écart selon le revenu total (revenu avant impôt mais après transferts) entre la province ayant le plus petit ratio et celle ayant le plus grand est passé de 1,40 à 2,20, tandis que celui du revenu après impôt est passé de 1,10 à 1,90.

- Les inégalités relatives au revenu du marché ont généralement affiché une tendance à la hausse. Quant aux deux autres mesures du revenu, on remarque une tendance similaire—mais de moindre envergure—pour la majorité des provinces.

Quoi de neuf ?

... p. 41

Vient de paraître

Les femmes au Canada 2000

Recueil statistique des études de marché

Base de données et modèle de simulation de politiques sociales : version 8.0

Formation des apprentis enregistrés, 1998

Enquête pilote sur les professions reliées aux technologies de l'information, 2000

Vue d'ensemble des revenus agricoles

Statistiques de l'aquaculture, 1999 (données provisoires)

Circonscriptions électorales fédérales

Revenu familial

Revenu des aînés

Revenu et démographie selon les quartiers

Profil du revenu de la population active

Profil de dépendance économique

Profils des régions postales, 1998

Cotisants à un REER

Déclarants canadiens

«Aperçu des salaires moyens et de la répartition des salaires à la fin des années 1990», *Le point sur la population active*

«Nouvelles embauches et cessations d'emploi permanentes, 1999», *Le point sur la population active*

Données d'Assurance-emploi

Les habitudes de dépenses au Canada, 1998

Régimes de pension au Canada : aperçu statistique et tableaux-clés, 1er janvier 1999

La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite chez les travailleurs canadiens jeunes et d'âge intermédiaire : 1986-1997

Guide de l'utilisateur : Données du recensement de 1996 sur le revenu

Devrait-on revoir les seuils de faible revenu? Un résumé des commentaires formulés à l'égard du document de travail de Statistique Canada

Perspective

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les événements à venir qui concernent la main-d'œuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre langue officielle, doit être adressée au : Rédacteur en chef, *L'emploi et le revenu en perspective*, immeuble Jean-Talon, 9e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Télécopieur : (613) 951-4179. Courriel : perspective@statcan.ca.

À venir

Certains sujets à venir

Bilan de fin d'année

Une rétrospective des changements et des tendances concernant le marché du travail en 2000. Cette rubrique annuelle populaire fera partie du numéro en ligne de janvier de *Perspective*.

Rajustement du revenu familial selon la taille de la famille et les caractéristiques

On applique, dans cet article, des échelles d'équivalence aux données sur le revenu familial après impôt pour les années 80 et 90 afin d'étudier l'incidence de la taille et de la composition de la famille sur le bien-être économique, et les tendances qui y sont connexes.

Activité sur le marché du travail : perspectives transversales et longitudinales

Cet article porte sur les facteurs démographiques et économiques qui affecteront les régimes publics de pension au cours des prochaines années. On démontre comment le marché du travail des années 90 s'est différencié de celui des décennies précédentes, et si ces changements sont susceptibles de persister. On dispose de certaines données longitudinales afin de tester des hypothèses habituellement mises à l'essai au moyen d'une analyse de cohorte synthétique.

Intégration économique des immigrants récents

À l'aide des données du Recensement de la population combinées à la banque de données longitudinales sur l'immigration, cet article permet de comparer le taux d'emploi, le taux d'appariement entre le niveau de scolarité et la profession, ainsi que le revenu d'emploi des immigrants récents avec ceux des diplômés universitaires nés au Canada.

Tendances récentes de l'emploi en régions rurales

Cet article fournit une comparaison régionale des tendances récentes du marché du travail en régions rurales. Afin de situer les tendances dans un contexte plus général, on y présente aussi les caractéristiques transversales du marché du travail associées à ces régions.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Publication trimestrielle sur le marché du travail et le revenu

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années

Katherine Marshall

À l'instar de nombreux pays membres de l'OCDE, le Canada traverse une période de transition démographique. Comme l'espérance de vie rallonge et que les taux de fécondité et de migration nette baissent, le poids démographique des aînés continue de s'accroître. La tendance à prendre une retraite hâtive, conjuguée à une espérance de vie grandissante, a prolongé de beaucoup la durée de la retraite, rendant plus cruciale que jamais la planification financière de cette période de la vie.

Ces tendances ont accru les contraintes financières qui pèsent sur les programmes publics de sécurité du revenu de retraite. Les préoccupations relatives à ces programmes ont bouleversé la politique sociale concernant la retraite, et la planification du revenu de retraite incombe de moins en moins à l'administration publique et de plus en plus aux particuliers. Cette conception de la retraite incite les gens à devenir plus autonomes en misant sur les régimes de pension d'employeurs, sur les comptes de placement fiscalement avantageux et sur d'autres placements. La situation est préoccupante pour les femmes âgées, qui ont toujours touché un revenu moyen inférieur à celui des hommes et beaucoup compté sur le revenu provenant de régimes universels de paiements de transfert à la vieillesse.

En outre, la capacité de devenir «autonome» suppose qu'on a été longtemps actif sur le marché du travail et qu'on a accumulé un revenu suffisant avant la retraite, car les prestations versées par la plupart des régimes de pension sont fonction des gains antérieurs et des états de service, et les cotisations à un compte de placement fiscalement avantageux dépendent dans une large mesure du montant qu'on a les moyens d'épargner. Même si la réalité des femmes se rapproche aujourd'hui de celle des hommes, des écarts considérables—attribuables au rôle principal qu'occupent les femmes au sein du ménage—persistent encore sur le marché du travail. Par conséquent, on peut supposer que la plupart des femmes touchent un revenu de retraite inférieur à celui des hommes, prestations de l'administration publique exclues.

Le présent article se penche sur l'ampleur du changement survenu dans la source, la répartition et le niveau du revenu personnel des jeunes retraitées (et retraités) à la suite de l'évolution et de la maturation des régimes de pension publics et privés. On examine le sort des jeunes retraités (de 65 à 69 ans) car, ayant pris leur retraite depuis peu, ils sont visés au premier chef par les modifications relativement récentes apportées aux prestations prévues par les régimes de pension et aux autres facteurs déterminants du revenu de retraite. Comme il s'agit des personnes âgées de l'avenir, leur revenu initial de retraite est susceptible de se maintenir[1]. Autrement dit, on peut considérer les personnes de 65 à 69 ans comme un nouveau contingent de retraités. Les tendances du revenu des personnes de ce groupe d'âge laissent donc plutôt présager celles du revenu futur de la population âgée de 65 ans et plus.

L'article aborde également l'évolution à long terme de l'activité des femmes sur le marché du travail (participation, gains et protection en matière de pensions) à titre de facteur d'atténuation des écarts entre le revenu des femmes âgées et celui de leurs homologues masculins. Enfin, il traite de l'incidence que l'évolution future de la vie active des femmes et les rôles sociaux actuels pourraient avoir sur le revenu de retraite des femmes.

Cette étude permet d'analyser le revenu des *particuliers* et, à l'exception de la section sur le faible revenu, passe sous silence celui des personnes avec lesquelles ils vivent. Dans le cas d'une personne vivant au sein d'une famille, le revenu personnel n'est pas révélateur du niveau de vie ni du bien-être économique, qui dépendent plutôt du revenu familial (c'est-à-dire la somme des revenus personnels des membres de la famille).

Katherine Marshall est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-6890 ou à marskat@statcan.ca.

On utilise ici le revenu personnel pour montrer comment les tendances passées ont influencé le revenu relatif des hommes et des femmes de 65 à 69 ans et comment le revenu des personnes de ce groupe d'âge influencera le revenu relatif des groupes plus âgés à mesure que vieilliront les personnes de 65 à 69 ans. Le revenu des particuliers de 65 à 69 ans a tendance à demeurer stable, mais le revenu familial est instable. Le décès d'un conjoint, surtout de celui qui touche le revenu le plus élevé, a souvent un effet dramatique sur le niveau de vie du conjoint survivant, mais ne réduit pas le revenu personnel de ce dernier. (Si celui-ci bénéficie de prestations au survivant, il peut même l'augmenter.) Par exemple, le revenu d'une femme entre 65 et 69 ans donne une bonne idée des sommes qu'elle touchera bien des années plus tard lorsque, vu l'écart entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes, elle sera fort probablement veuve et connaîtra une baisse de son niveau de vie.

Aperçu des sources de revenu

Le revenu des Canadiens âgés provient principalement de trois grandes sources, souvent qualifiées de paliers :

Premier palier : SV et SRG

Lancée en 1952, la sécurité de la vieillesse (SV), alliée au supplément de revenu garanti (SRG), est un programme gouvernemental de sécurité du revenu visant à verser un revenu garanti de base à tous les Canadiens. Elle est offerte à tous les citoyens de 65 ans et plus qui répondent à certaines exigences en matière de résidence, sans égard à leur activité antérieure sur le marché du travail. La SV offre une prestation forfaitaire mensuelle entièrement indexée à l'indice des prix à la consommation. En 1989, les prestations sont devenues imposables (Myles, 2000); depuis, les personnes à revenu élevé ont dû rembourser la totalité ou une partie de ce revenu[2].

Le SRG est, depuis 1967, un supplément assujetti à une évaluation du revenu; il est destiné aux personnes de 65 ans et plus à faible revenu, dont beaucoup dépendent presque uniquement de la SV. Un autre supplément de revenu, l'allocation au conjoint, a été instauré en 1975 à l'intention des personnes à revenu limité[3]. Ces deux suppléments offerts par l'État ne sont pas imposables et n'exigent pas de cotisations antérieures. Les administrations provinciales proposent également des programmes de revenu supplémentaire aux personnes âgées à faible revenu, mais ces programmes n'ont pas l'envergure de ceux qu'on vient de décrire.

Deuxième palier : RPC ou RRQ[4]

Depuis 1966, ces régimes d'assurance sociale parrainés par l'administration publique visent à offrir aux travailleurs retraités une proportion (à peu près 25 %) de leur revenu antérieur, jusqu'à concurrence d'un plafond déterminé[5]. Les régimes s'appliquent obligatoirement à tous les travailleurs de 18 ans et plus, quelle que soit leur situation par rapport à l'emploi (par exemple, employés à temps plein ou à temps partiel ou travailleurs indépendants), et tant les employés que les employeurs sont tenus de cotiser[6]. Les prestations sont versées à toute personne de 60 ans ou plus qui a travaillé et cotisé au Régime de pensions du Canada (RPC) ou au Régime de rentes du Québec (RRQ)[7], mais le montant dépend de la période de cotisation et des gains annuels moyens durant cette période.

Troisième palier : épargne privée

Parrainés par les employeurs, les régimes de pension agréés (RPA), qu'on appelle également régimes de pension «privés» pour les distinguer du RPC ou du RRQ, existent depuis la fin du XIXe siècle, mais se sont répandus après la Deuxième Guerre mondiale. Ils sont offerts aux travailleurs par certains employeurs et syndicats afin de remplacer une proportion des gains antérieurs au moment de la retraite. La plupart des RPA exigent que l'employé et l'employeur versent des cotisations. Les prestations sont habituellement calculées d'après un pourcentage fixe des gains pour chaque année de service, et la formule vise à remplacer environ 60 % à 70 % des gains antérieurs des personnes qui comptent un grand nombre d'années de service (Statistique Canada, 1996)[8].

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont été lancés en 1957 pour offrir aux travailleurs individuels un encouragement fiscal à épargner en vue de la retraite. Depuis 1957, le plafond annuel des cotisations a été rajusté à quelques reprises mais, au fil des ans, il est resté moins élevé pour les participants à un RPA que pour les non-participants. Depuis 1991, le REER permet aux contribuables de cotiser jusqu'à 18 % de leur revenu annuel gagné, puis de différer l'impôt sur le montant cotisé et sur l'intérêt ou les gains en capital accumulés.

Revenu

La source du revenu des personnes âgées s'est modifiée

La bonification et la maturation des régimes de pension publics et privés au Canada ont modifié le type de revenu que les jeunes retraités ont touché au cours des 30 dernières années. Si la proportion des bénéficiaires de prestations de retraite a progressé dans le cas des deux sexes, celle des femmes, à cause de leur activité relativement faible sur le marché du travail, a été constamment inférieure à celle des hommes. En 1992, par exemple, alors que le RPC et le RRQ existaient depuis 25 ans, 89 % des hommes de 65 à 69 ans touchaient des prestations de retraite provenant de ces régimes, contre seulement 66 % des femmes (graphique A). Toutefois, comme les cotisations à ces régimes sont obligatoires et que la participation des femmes au marché du travail s'accroît, la proportion des femmes recevant des prestations du RPC ou du RRQ a atteint 76 % en 1997 (en hausse de 10 points de pourcentage). Celle des hommes est passée à 91 % (en hausse de 2 points).

En 1997, quelque 50 % des hommes et 25 % des femmes de 65 à 69 ans touchaient un revenu provenant d'un régime de pension privé[9]. Depuis 1971, la proportion s'accroît tant chez les femmes que chez les hommes mais, contrairement à ce qu'on observe à l'égard du RPC ou du RRQ, l'écart entre les deux sexes ne s'est pas encore rétréci. L'une des raisons tient peut-être au fait que la plupart des travailleurs à temps partiel (qui sont surtout des femmes) ont été exclus des RPA jusque dans les années 80 (Statistique Canada, 1996).

... de même que la répartition

La proportion accrue de bénéficiaires d'un revenu de retraite des deuxième et troisième paliers (régimes publics et privés) a modifié à la fois la répartition des sources de revenu et le revenu total des nouveaux retraités (tableau 1). Là encore, l'incidence sur le revenu de retraite s'est fait sentir davantage chez les hommes que chez les femmes. En 1997, le revenu provenant d'un régime de pension privé était devenu la principale source de revenu des hommes de 65 à 69 ans et représentait 26 % du total, contre 16 % en 1971. Chez les femmes, la même source de revenu ne constituait que 14 % du total, un pourcentage légèrement supérieur à celui de 1971 (12 %).

Par contre, alors que le revenu provenant du RPC ou du RRQ était presque inexistant en 1971, il représentait en 1997 le cinquième du revenu des retraités des deux sexes. Bien qu'ils soient passés de 51 % en 1971 à 34 % en 1997, la SV et le SRG demeuraient, de leur côté, la principale source de revenu des femmes. Il convient de mentionner aussi le recul de la

Graphique A : Malgré une amélioration, proportionnellement moins de femmes reçoivent des prestations de retraite.

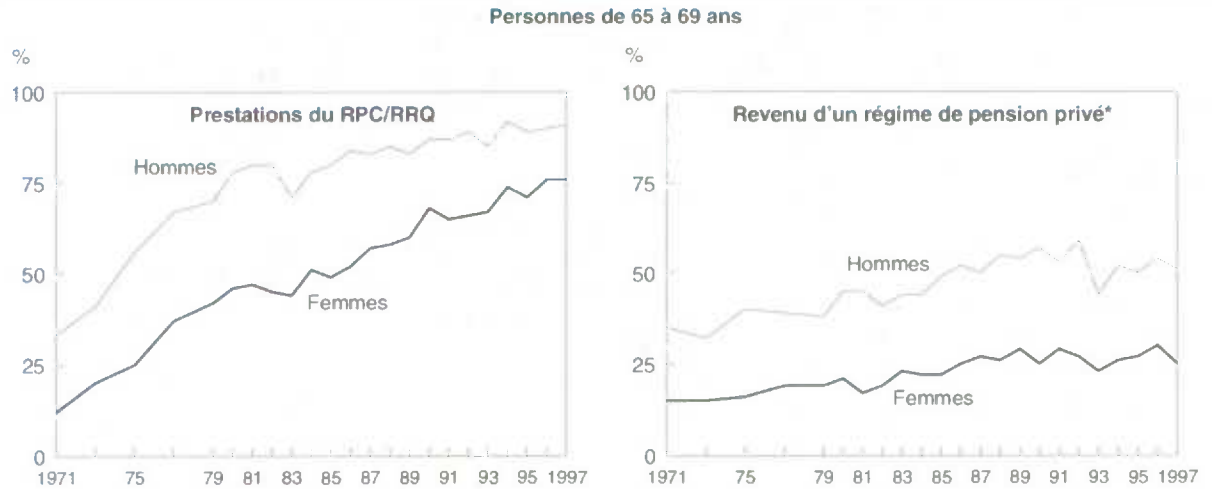

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

* *Comprend les prestations d'un RPA et/ou les rentes d'un REER.*

dépendance des hommes à l'égard du revenu d'emploi, qui est passé de plus du tiers en 1971 à un cinquième en 1997, ce qui témoigne de la baisse de l'activité de ce groupe.

Les hausses proportionnelles du revenu de retraite provenant des régimes publics et privés ont aussi contribué à relever le revenu moyen total des femmes de 65 à 69 ans, qui est passé de 12 800 $ en 1981 (en dollars de 1997) à 14 200 $ en 1997. Chez les hommes, la montée du revenu de retraite a aidé à compenser la forte baisse du revenu d'emploi, mais pas suffisamment pour empêcher un léger recul de leur revenu moyen total, qui est passé de 24 000 $ en 1981 à 23 300 $ en 1997. Dans l'ensemble, le niveau de revenu des femmes s'est rapproché de celui des hommes. En 1971, par exemple, les femmes de 65 à 69 ans touchaient 41 % du revenu des hommes; la proportion était passée à 53 % en 1981 et atteignait 61 % en 1997.

Tableau 1 : Revenu total* selon la source

	Hommes de 65 à 69 ans				Femmes de 65 à 69 ans			
	1971	1981	1991	1997	1971	1981	1991	1997
	%							
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
SV/SRG	20	18	18	19	51	40	34	34
RPC/RRQ	3	13	17	20	2	10	17	22
Rég. de pension privés	16	17	23	26	12	8	13	14
Revenu de placements	19	21	12	7	20	27	20	12
Emploi	38**	26	25	20	11**	10	10	11
Autres transferts	4**	5	5	8	4**	5	6	7
	$ de 1997							
Revenu moyen (après impôt)	22 000	24 000	24 600	23 300	8 900	12 800	14 300	14 200
Ratio du revenu (femmes/hommes)					0,41	0,53	0,58	0,61

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
* *Basé sur le revenu avant impôt.*
** *Les données publiées de 1971 regroupent le revenu d'emploi et celui provenant d'autres transferts; dans cette étude, on s'est basé sur les tendances passées pour estimer une telle répartition.*

Vivre avec un faible revenu

La réduction de l'écart de revenu se reflète dans les pourcentages changeants de femmes et d'hommes ayant un faible revenu. Le faible revenu est basé sur le revenu *familial*, et non sur le revenu *personnel* (étudié partout ailleurs dans le présent article). La proportion de personnes ayant un faible revenu ne dépend donc pas seulement de leur revenu personnel, mais aussi—chez celles qui vivent au sein d'une famille—de leur revenu combiné (c'est-à-dire familial). Quoi qu'il en soit, en 1980, quelque 39 % des femmes de 65 à 69 ans devaient composer avec un faible revenu; ainsi, leur revenu familial après impôt était inférieur à 50 % du revenu corrigé[10] médian de l'ensemble des familles et des personnes seules, sans égard à l'âge. En 1997, ce taux était tombé à 9 % (graphique B). La proportion des hommes de 65 à 69 ans qui vivaient avec un faible revenu a aussi reculé, mais de façon beaucoup moins marquée : elle est passée de 11 % à 5 %.

Bref, la proportion des jeunes retraités qui touchent des prestations d'un régime de pension public ou privé augmente de façon constante depuis qu'existent ces régimes. En outre, ces sources représentent aujourd'hui une proportion accrue du revenu total. Toutefois, la proportion des bénéficiaires de ces régimes et la moyenne annuelle des prestations ont toujours été plus faibles chez les femmes que chez les hommes. Ces écarts se sont atténués quelque peu à la fin des années 80 et durant les années 90 en raison de la hausse de l'activité des femmes sur le marché du travail. Or, quelle était l'ampleur de cette activité chez les femmes qui ont pris leur retraite durant cette période, et comment se compare-t-elle avec celle des générations plus âgées et plus jeunes?

Activité sur le marché du travail

Les taux d'activité convergent

On peut étudier l'activité antérieure sur le marché du travail de plusieurs générations de jeunes retraitées en examinant le comportement d'emploi des femmes au fil des ans. Par exemple, les femmes qui étaient âgées de 65 à 69 ans en 1999 vivaient leurs années de préretraite

Graphique B : La proportion de femmes de 65 à 69 ans ayant un faible revenu* a reculé considérablement.

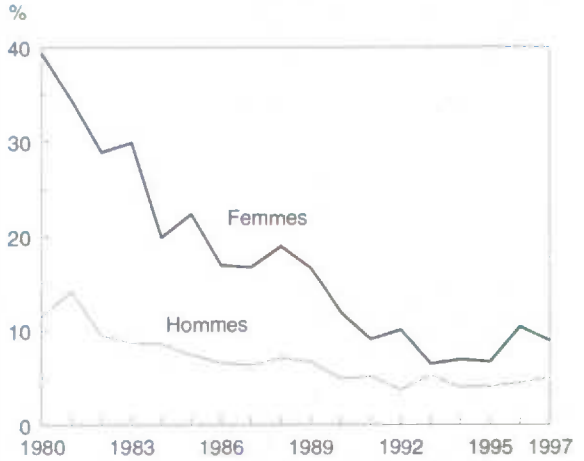

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
** Basé sur les mesures de faible revenu (la moitié de la valeur médiane du revenu familial rajusté).*

Le taux d'emploi à temps plein (dans la présente étude, l'emploi à temps plein est exprimé en proportion de la population faisant partie du même groupe d'âge) a, lui aussi, reculé chez les hommes de 50 à 54 ans et progressé chez les femmes. Cela étant dit, les hommes ont toujours été proportionnellement plus nombreux que les femmes à travailler à temps plein. En 1999, leur taux d'emploi à temps plein était encore considérablement supérieur à celui des femmes : 77 %, contre 50 %.

La participation des femmes est maintenant élevée tout au long du cycle de vie

Si une majorité de femmes participent maintenant au marché du travail une décennie avant l'âge habituel de la retraite, les taux d'admissibilité à la retraite et de remplacement des gains dépendent généralement du nombre d'années de service sur toute la vie. Une tendance très répandue chez les femmes des générations antérieures consistait à se retirer de la population active durant les années où elles élevaient leurs enfants, puis à retourner au travail après. Une analyse de cohorte servant d'approximation du taux en 1984, lorsqu'elles avaient entre 50 et 54 ans. Selon cette méthode d'analyse, 54 % des femmes qui étaient âgées de 65 à 69 ans en 1999 participaient à la vie active au début de la cinquantaine (graphique C). Par comparaison, 89 % des hommes de 50 à 54 ans participaient au marché du travail en 1984. Quinze ans plus tôt (en 1969), seulement 39 % des femmes de 50 à 54 ans faisaient partie de la population active; en 1999, 71 % des femmes de ce groupe d'âge participaient au marché du travail. On observe la tendance inverse chez les hommes : alors que 95 % des hommes de 50 à 54 ans faisaient partie de la population active en 1969, seulement 86 % des hommes au début de la cinquantaine étaient actifs en 1999.

Graphique C : L'activité des femmes de 50 à 54 ans* et celle de leurs homologues masculins convergent.

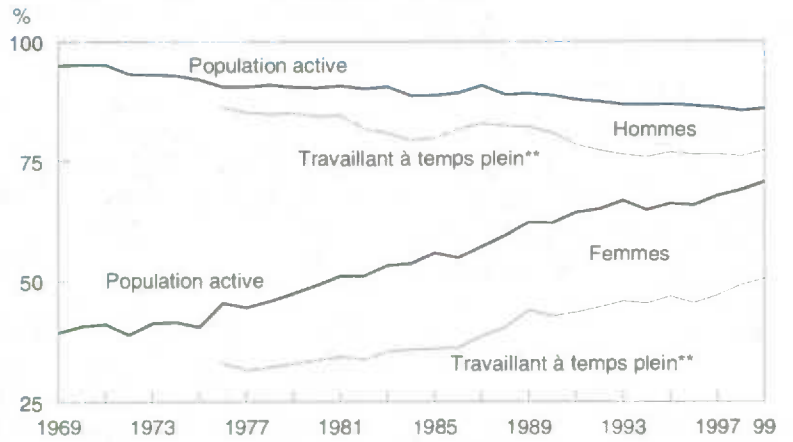

Source : Enquête sur la population active
** Le groupe d'âge est de 45 à 54 ans en ce qui concerne les années 1969 à 1971.*
*** Nombre travaillant à temps plein divisé par la population. Les données sur les heures de travail avant 1976 ont un fort pourcentage de valeurs manquantes.*

d'activité sur toute une vie confirme que les taux ont tendance à augmenter à mesure que les femmes vieillissent[11]. Pour presque tous les groupes étudiés, la participation des femmes au marché du travail était au plus bas lorsque ces dernières étaient au début de la trentaine et au plus haut lorsqu'elles étaient au début de la cinquantaine (graphique D).

Le taux d'activité avant la retraite est supérieur non seulement pour la cohorte née peu après la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi chez les femmes des générations plus récentes, en début et en milieu de carrière. Par exemple, seulement 39 % des femmes nées entre 1925 et 1929 participaient au marché du travail au début de la quarantaine, contre 81 % des femmes nées entre 1955 et 1959. Les femmes d'aujourd'hui ont tendance à afficher un taux d'activité élevé tout au long de leur vie adulte. Chez les femmes ayant pris leur retraite à la fin des années 90, le taux d'activité n'était élevé que vers la fin de leur vie active.

Graphique D : Il y a eu un changement spectaculaire quant à l'activité des femmes.

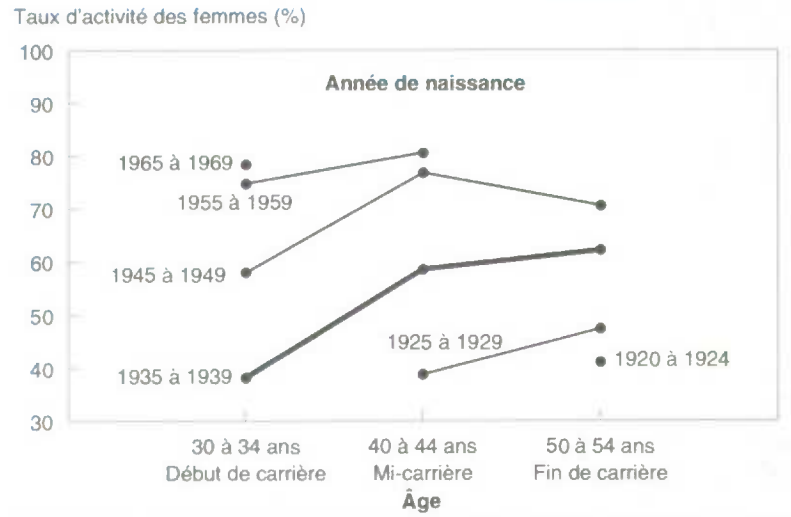

Source : Enquête sur la population active, 1969 à 1999

Les gains, eux aussi, convergent

Les prestations de retraite dépendent à la fois du nombre d'années de cotisation au régime et des gains durant ces années de cotisation. Les données de la section précédente laissent entrevoir une progression soutenue du nombre d'années pendant lesquelles les femmes peuvent cotiser à un régime de pension, contre un léger recul chez les hommes. La présente section se penche sur les gains des femmes et des hommes.

Pour un certain nombre de raisons qu'on ne mentionnera pas ici, les femmes ont constamment gagné moins que les hommes. Toutefois, à l'instar de la tendance des taux d'activité, l'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes s'est rétréci au cours des 30 dernières années. En 1967, les gains des femmes qui travaillaient toute l'année à temps plein correspondaient à 58 % de ceux des hommes; en 1997, ils atteignaient 72 % (graphique E). De plus, comme on l'a vu précédemment, non seulement les jeunes femmes affichent aujourd'hui un taux d'activité plus élevé que jamais, mais elles ont aussi fait les progrès les plus importants au chapitre du revenu gagné par rapport à celui des hommes. À la fin des années 90, par exemple, les gains des femmes de 25 à 34 ans qui travaillaient toute l'année à temps plein correspondaient à près de 80 % de ceux de leurs homologues masculins. Cela étant dit, les femmes qui travaillaient à temps plein et qui ont pris leur retraite à la fin des années 90—c'est le groupe sur lequel on porte une attention particulière—ne gagnaient qu'environ 60 % des gains des hommes durant les années qui ont précédé leur retraite (elles avaient de 45 à 54 ans au début des années 80).

La participation des femmes aux régimes de pension privés est en hausse

En matière de revenu de retraite personnel moyen, le montant provenant des régimes de pension dépend de trois variables : le nombre d'années de cotisation, le niveau des gains durant ces années et la probabilité d'avoir cotisé. La troisième variable ne joue aucun rôle dans le cas du RPC et du RRQ, puisque ce sont des régimes universels. Par contre, les régimes de pension privés sont moins globaux; les proportions d'hommes et de femmes qui y participent ont donc une incidence sur le niveau (et la composition) du revenu de retraite *moyen* mesuré pour l'ensemble de la population.

Graphique E : Les gains moyens des femmes tirent encore de l'arrière par rapport à ceux des hommes.

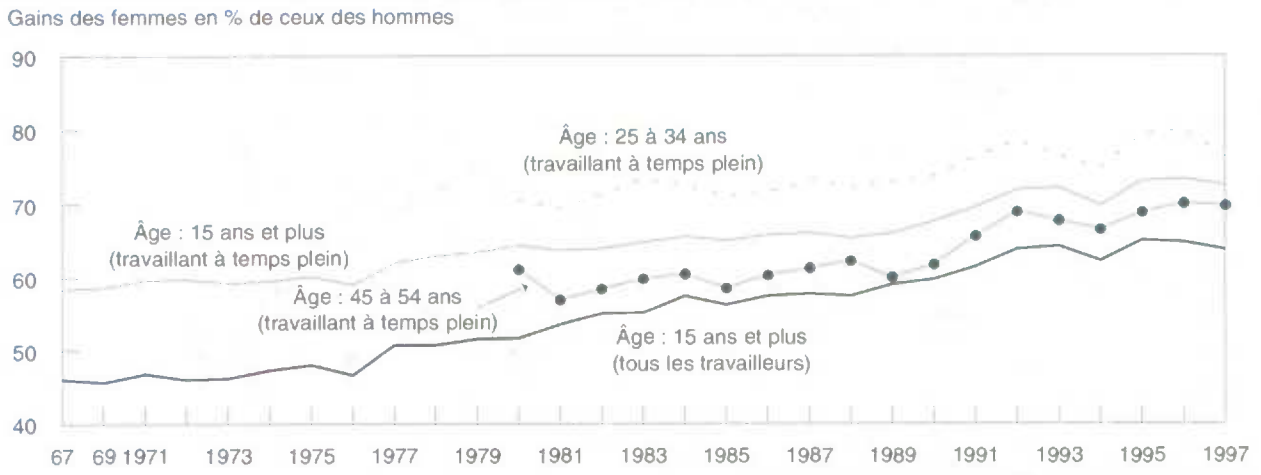

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses à participer à un RPA, et ce, pour deux raisons principales : leur taux d'activité a progressé, de même que leur accès à ce type de régime. En 1983, quelque 36 % des femmes qui occupaient un emploi rémunéré participaient à un RPA; en 1998, la proportion atteignait 39 % (tableau 2). Le taux de couverture des employées a augmenté dans une large mesure parce qu'une modification apportée à la loi oblige les employeurs qui offrent un RPA à inclure les travailleurs à temps partiel. À l'opposé, le taux de couverture des hommes a chuté, passant de 52 % en 1983 à 42 % en 1998. Cela est principalement attribuable aux baisses proportionnelles de l'emploi dans des domaines comme la fabrication et le secteur public, branches d'activité où les employeurs sont plus susceptibles d'offrir un RPA.

À long terme, les femmes retraitées peuvent être presque aussi susceptibles que les hommes de toucher une rente provenant d'un RPA. Toutefois, étant donné l'écart des gains entre les deux sexes, le niveau des prestations ne sera pas le même. En effet, plus de 70 % des participants à un RPA adhèrent à un régime qui calcule les prestations de retraite en pourcentage des gains antérieurs. Pour la grande majorité de ces participants, les rentes sont donc constituées à raison de 2 % par année de service. La rente annuelle moyenne correspond donc à 2 % des gains, multipliés par le nombre d'années de participation au régime.

Tableau 2 : Portée des RPA et cotisations à un REER

	Employés participant à un RPA			Déclarants de moins de 65 ans ayant cotisé à un REER, et cotisation médiane				
	Hommes	Femmes			Hommes		Femmes	
	%				%	$	%	$
1983	52	36		**1994**	37	2 800	27	2 000
1985	50	36		**1995**	38	2 800	30	2 000
1987	48	36		**1996**	39	3 000	31	2 000
1989	47	37		**1997**	39	3 000	32	2 100
1991	49	41		**1998**	40	2 900	30	2 000
1993	47	42						
1995	44	41						
1997	42	40						
1998	42	39						

Sources : Recensement des caisses de retraite en fiducie; Division des données régionales et administratives

En ce qui concerne les REER, environ 3 femmes sur 10 et 4 hommes sur 10 versaient des cotisations à la fin des années 90, et les femmes y consacraient un montant représentant à peu près les deux tiers de celui des hommes (2 000 $ contre 2 900 $ en 1998). Comme dans le cas des RPA, le taux et le montant des cotisations des femmes sont inférieurs en raison de leur

taux d'activité et de leurs gains moyens plus faibles que ceux des hommes[12]. Toutefois, certaines femmes peuvent bénéficier des règles régissant les REER, qui permettent aux personnes gagnant un revenu de verser des cotisations au nom du conjoint à plus faible revenu et de se prévaloir d'une déduction fiscale[13]. Bien que les taux de participation à un REER puissent constituer un indicateur utile de la planification de la retraite, les niveaux d'accumulation à vie sont plus révélateurs; cependant, on ne les connaît pas à l'heure actuelle[14].

Revenu, activité sur le marché du travail et rôles sociaux

Selon bien des facteurs clés liés aux prestations de retraite—nombre d'années d'activité sur le marché du travail, niveau des gains et participation à un régime de pension—, la réalité des femmes se rapproche de celle des hommes. Cette tendance confirme, dans une certaine mesure, la convergence des rôles traditionnels de l'époux en tant que soutien économique et de l'épouse en tant que soutien ménager. Des données récentes sur l'emploi du temps montrent que si cette répartition des rôles survit toujours, les femmes consacrent néanmoins plus de temps en moyenne au travail rémunéré et les hommes, plus de temps aux travaux ménagers, aux soins aux enfants et à d'autres travaux non rémunérés. Toutefois, malgré une certaine «fusion» des rôles, les femmes assument encore la plupart des obligations du ménage et de la famille (tableau 3), ce qui réduit le temps qu'elles peuvent consacrer au travail rémunéré et, en fin de compte, leur prospérité économique : «Même lorsque les femmes travaillent à l'extérieur du foyer, elles assument généralement le plus gros des responsabilités de la maison et de la famille. Cela influe sur l'avancement de leur carrière et leur capacité de gagner leur vie» (Townson, 1995). Donc, étant donné la distinction qui persiste entre les rôles, il est peu probable que l'activité des femmes sur le marché du travail coïncide avec celle des hommes dans un avenir rapproché. Cela signifie que l'écart entre les revenus de retraite persistera, puisque la capacité d'épargner dépend du niveau des gains. En outre, les prestations de retraite dépendent du nombre total d'années de service et des gains antérieurs; si certains RPA tiennent compte du rôle des femmes au chapitre des obligations familiales[15], la plupart ne le font pas.

Tableau 3 : Heures de travail moyennes par semaine

Âge		Total	Rémunérées	Non rémunérées*
15 à 24	Hommes	31	22	9
	Femmes	34	18	17
35 à 44	Hommes	65	43	22
	Femmes	64	27	38
55 à 64	Hommes	46	23	23
	Femmes	47	13	34

Source : Enquête sociale générale, 1998

* *Comprend les travaux ménagers, le magasinage, les soins aux enfants, les activités liées au soutien social et au bénévolat.*

Conclusion

Les jeunes retraités canadiens misent de plus en plus sur leur revenu de retraite et sur leur épargne personnelle. Par exemple, en 1971, le revenu provenant du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ainsi que des régimes de pension privés ne représentait que 14 % du revenu total des femmes de 65 à 69 ans et 19 % de celui des hommes du même groupe d'âge. En 1997, les chiffres correspondants atteignaient respectivement 36 % et 46 %. Toutefois, malgré un certain rétrécissement de l'écart à la fin des années 80 et durant les années 90, le pourcentage des femmes qui touchent des prestations de retraite et le montant moyen de ces dernières demeurent considérablement inférieurs à ceux des hommes.

La réduction de l'écart entre le revenu de retraite des femmes et celui des hommes à la fin des années 90 est attribuable en partie à une vie active plus longue des femmes retraitées depuis peu. L'écart de revenu continuera sans doute à s'atténuer dans l'avenir, car le taux d'activité des jeunes femmes d'aujourd'hui est encore plus élevé. Toutefois, comme les femmes assument encore la plupart des tâches ménagères et familiales, il serait irréaliste de s'attendre à ce que leur vie active corresponde à celle des hommes, du moins pour un certain temps. Par conséquent, il est également peu probable que le revenu de retraite des femmes en vienne à coïncider exactement avec celui des hommes.

Notes

1 La mesure dans laquelle le revenu initial de retraite se maintient dépend en grande partie de la source de revenu. Les régimes de pension indexés (publics ou privés), de même que les paiements de transfert gouvernementaux indexés, préservent le pouvoir d'achat du revenu touché à l'âge de 65 à 69 ans. La valeur d'un régime de pension privé à prestations fixes s'effrite sous l'effet de l'inflation. Le revenu de placements, dans la mesure où il provient de versements d'intérêt, a tendance à varier en fonction du taux d'intérêt en vigueur.

2 Depuis quelques années, le montant versé en vertu de la SV au cours d'une année est fondé sur le revenu de l'année précédente, ce qui a à peu près le même effet que d'imposer la prestation une fois qu'elle est versée.

3 Cette prestation est offerte aux personnes de 60 à 64 ans qui sont mariées à des bénéficiaires du SRG (ou aux conjoints survivants de bénéficiaires décédés).

4 Le Régime de rentes du Québec est administré par la province de Québec mais, dans le présent article, on le considère comme identique au Régime de pensions du Canada, qui est en vigueur dans les neuf autres provinces et dans les trois territoires.

5 Le plafond est fondé sur une estimation des gains annuels moyens; il est rajusté régulièrement.

6 Les travailleurs indépendants doivent verser au RPC ou au RRQ les cotisations de l'employé et celles de l'employeur.

7 Pour avoir droit aux prestations, les travailleurs doivent avoir cotisé au RPC au moins une fois ou au RRQ pendant au moins un an.

8 Dans bien des cas, les régimes de pension d'employeurs ont été «intégrés» au RPC ou au RRQ afin d'atteindre le ratio de remplacement des gains (par exemple, 50 %) en combinant les prestations respectives des régimes.

9 Certaines femmes ont peut-être reçu des prestations au survivant, mais leur proportion était sans doute faible dans le groupe d'âge de 65 à 69 ans.

10 Le revenu n'a été corrigé que pour la taille de la famille.

11 L'analyse de cohorte des données transversales permet d'établir des estimations des taux d'activité sur toute une vie; toutefois, elle ne révèle rien sur le mouvement des femmes rejoignant la population active ou en sortant, qui compte pour beaucoup dans le calcul du nombre total d'années de service. Pour connaître le nombre et la durée des interruptions de travail des femmes au cours des 30 dernières années, on a besoin de données longitudinales.

12 Les femmes, lorsque considérées comme un groupe, sont moins susceptibles de cotiser à un REER que les hommes, traduisant ainsi les gains plus élevés de ces derniers. Plus le revenu est élevé, plus le taux de participation à un REER l'est aussi, et ce, à la fois pour les hommes et les femmes. En procédant à une désagrégation selon le revenu, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de cotiser à un REER pour chaque niveau de revenu (Statistique Canada, 1999).

13 Verser des cotisations au nom du conjoint n'est pas très répandu. En 1989, seulement 3,4 % des cotisants à un REER ont versé la totalité ou une partie de leur cotisation au nom du conjoint; 98 % de ces cotisants étaient des hommes (Frenken, 1991).

14 Menée en 1999, l'Enquête sur la sécurité financière, dont les résultats seront publiés en décembre 2000, devrait fournir des renseignements importants sur l'épargne totale investie dans les REER. Il s'agira également du premier examen, depuis 1984, des sommes investies hors REER et de la valeur des actifs non financiers, dont les logements; ces deux éléments sont importants pour évaluer le bien-être économique des retraités.

15 Le régime de pension de la fonction publique fédérale permet aux employés de prendre jusqu'à cinq années de congé pour s'occuper des enfants d'âge préscolaire; les employés peuvent alors «racheter» ces années de service ouvrant droit à pension lorsqu'ils retournent au travail. L'option de rachat est également offerte pour d'autres types de congé prolongé.

Documents consultés

FRENKEN, H. «Les femmes et les REER», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1991, vol. 3, n° 4, p. 10 à 16.

MYLES, J. *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : niveaux de revenu, inégalités des revenus et faibles revenus chez les gens âgés*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, n° 147.

OJA, G., ET R. LOVE. *Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985*, n° 13-588-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1988, n° 2.

STATISTIQUE CANADA. *Régimes de pensions au Canada*, n° 74-401-XIB au catalogue, Ottawa, 1999.

---. *Épargne-retraite au moyen des RPA et REER, 1991 à 1997*, n° 74F0002XPB au catalogue, Ottawa, 1999.

---. *Gains des hommes et des femmes*, n° 13-217-XPB au catalogue, Ottawa, 1997.

---. *Programmes de revenu de retraite au Canada : un aperçu statistique*, n° 74-507-XPB au catalogue, Ottawa, 1996.

TOWNSON, M. *L'avenir financier des femmes : comment envisager la retraite au mitan de la vie?*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1995.

Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs

Robert D. Anderson

Certains aspects des programmes de revenu de retraite du Canada sont bien connus de la majorité de la population. Le gouvernement fédéral et celui du Québec assument la responsabilité du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ), et les choix opérés par les ministres concernés font l'objet de débats publics et législatifs. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un autre élément bien connu de la planification de la retraite.

Par contre, les gens connaissent moins une autre forme d'épargne-retraite, soit les régimes de pension offerts par de nombreux employeurs ou syndicats. Ces régimes représentent pourtant l'une des principales sources de revenu de retraite de millions de Canadiens. Les sommes qui y sont versées sont investies dans une vaste gamme de marchés financiers afin que les cotisants puissent profiter des bénéfices qui en découlent au moment de leur retraite.

Le présent article traite de ces régimes de pension dans le contexte général des grands programmes de revenu de retraite et porte sur la stratégie de placement qui leur est connexe.

Afin de les distinguer du RPC et du RRQ, deux régimes publics, les régimes de pension d'employeurs ou de syndicats sont souvent appelés «régimes privés» (figure). On les appelle également les régimes de pension agréés (RPA) car ils doivent être agréés auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et par l'une des autorités de surveillance des pensions. Ces régimes sont offerts par les employeurs ou les syndicats des secteurs public et privé de l'économie.

Robert D. Anderson est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4034 ou à robert.anderson@statcan.ca.

Figure : Programmes de revenu de retraite

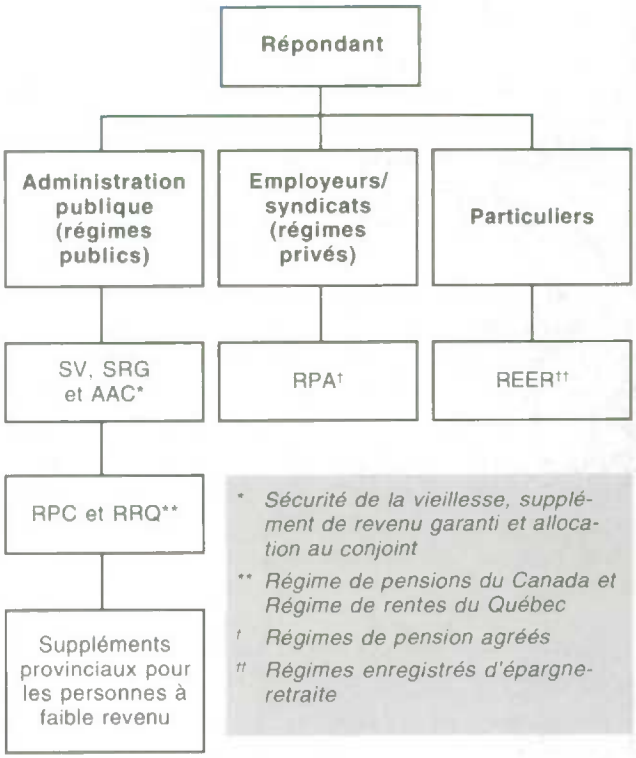

Importance relative des différents régimes

L'évaluation des régimes, selon qu'elle se fonde sur le nombre de participants ou sur l'actif accumulé, donne deux images différentes de l'importance relative de chacun[1] (graphique A). Sous l'angle du nombre de participants, les régimes publics (RPC et RRQ) sont de loin les plus imposants puisqu'on y retrouvait 13,7 millions de cotisants en 1998. La cotisation à ces régimes est obligatoire pour les travailleurs qui occupent un emploi. Les REER comptaient environ 6,1 millions de cotisants, ce qui manifeste bien la popularité de ces produits de planification de la retraite facilement accessibles. Enfin, plus de 5 millions de personnes étaient assujetties à un RPA.

Graphique A : Les régimes publics affichent le plus grand nombre de cotisants; les RPA affichent l'actif le plus important.

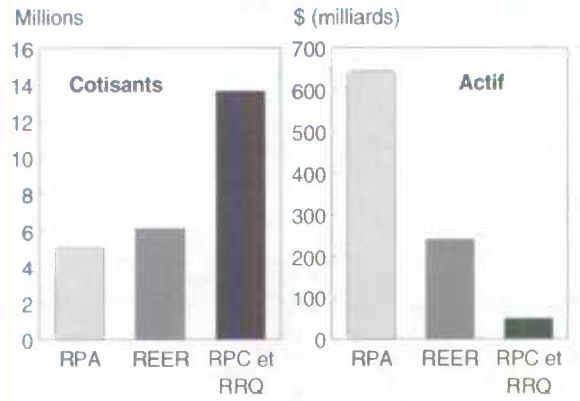

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie, 1998

La comparaison entre les régimes selon leur actif accumulé offre cependant un tableau différent quant à leur importance relative. Le RPC et le RRQ—ayant le plus grand nombre de cotisants—détenaient un actif de moins de 50 milliards de dollars à la fin de 1998, ce qui les place au dernier rang des trois régimes. L'actif accumulé dans les REER s'élevait à 241 milliards de dollars, tandis que celui accumulé dans les RPA—ayant le plus petit nombre de cotisants—atteignait 644 milliards de dollars[2].

La valeur de l'actif s'est accrue de 138 % pour les RPA et de 200 % pour les REER au cours de la période de 1988 à 1998. À l'opposé, l'actif combiné du RPC et du RRQ a diminué (tableau).

Mécanismes de financement

Les RPA sont le plus souvent financés au moyen d'un accord de fiducie. Les sommes relevant de la plupart des autres RPA sont détenues en fonction d'une disposition de revenu consolidé qui est administrée par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux. Ces dispositions couvrent la plupart des fonctionnaires fédéraux, le personnel de la GRC et les membres des Forces armées. Certains RPA sont également financés par l'entremise de contrats de compagnies d'assurances et par les rentes du gouvernement du Canada, bien que les sommes ainsi détenues soient relativement petites. Une caractéristique commune à tous les RPA est leur mode de traitement fiscal par l'ADRC : les montants cotisés à ces régimes ne sont pas imposés, mais les prestations versées le sont. Les RPA diffèrent les uns des autres en ce qui concerne le mécanisme de financement, les modalités et conditions, ainsi que le placement des fonds.

Un mécanisme de financement est défini au moyen d'un document juridique qui décrit l'obligation des gestionnaires des caisses de retraite (par exemple, une société de fiducie ou une compagnie d'assurances) à l'endroit du régime de pension. La convention de gestion financière est enregistrée auprès de l'organisme de réglementation compétent en matière de pensions

Tableau : Actif accumulé au chapitre des programmes de revenu de retraite, au 31 décembre

	1988		1990		1992		1994		1996		1998	
	$ (milliards)	%	$ (milliards)	%	$ (milliards)	%	$ (milliards)	%	$ (milliards)	%	$ (milliards)	%
Total	**402,1**	**100,0**	**489,2**	**100,0**	**588,5**	**100,0**	**691,1**	**100,0**	**803,5**	**100,0**	**935,0**	**100,0**
RPC et RRQ	50,8	12,6	55,0	11,2	56,9	9,7	54,4	7,9	51,6	6,4	49,4	5,3
RPA	270,8	67,3	324,2	66,3	384,3	65,3	452,7	65,5	528,1	65,7	644,4	68,9
En fiducie	156,1	38,8	198,1	40,5	235,4	40,0	290,8	42,1	351,1	43,7	438,3	46,9
Gouvernement	86,3	21,5	95,0	19,4	112,8	19,2	121,6	17,6	137,0	17,0	160,7	17,2
Autre*	28,3	7,0	31,1	6,4	36,1	6,1	40,4	5,8	40,0	5,0	45,4	4,9
REER**	80,5	20,0	110,1	22,5	147,3	25,0	184,0	26,6	223,8	27,9	241,2	25,8

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie
Nota : Les valeurs monétaires ne sont pas corrigées en fonction de l'inflation.
* *Comprend les contrats de compagnies d'assurances et les rentes du gouvernement du Canada.*
** *Les réserves dans les REER autogérés ne sont pas comprises.*

ou auprès de l'ADRC. Les modalités du régime précisent, entre autres, les personnes qui sont admissibles au régime ou celles qui sont obligées d'y adhérer, les cotisants, les prestations qui seront versées et les conditions du versement, ainsi que les modes permis de placement des actifs de la caisse de retraite.

À l'instar du RPC et du RRQ, un bon nombre de RPA requièrent des cotisations d'employés, mais ce n'est pas le cas de tous les RPA. Les régimes «contributifs» regroupent environ 73 % de tous les participants à des RPA, y compris pratiquement tous les participants du secteur public. Les régimes non contributifs sont offerts presque exclusivement par des employeurs du secteur privé.

Placement des fonds

Les sommes détenues en vertu d'un accord de fiducie («caisses de retraite en fiducie») sont investies dans les marchés financiers. Celles détenues en vertu d'une disposition de revenu consolidé ne l'étaient pas jusqu'à récemment[3] : les cotisations des employés faisaient partie des recettes fiscales générales et n'étaient pas investies ni destinées au versement futur de prestations.

Le reste de cet article porte sur les caisses de retraite en fiducie, qui représentent 68 % de tous les actifs des RPA. Ce sont les sommes constituant ces caisses de retraite qui sont investies dans les marchés financiers. Leur croissance explique en grande partie l'augmentation de la valeur totale des RPA.

En 1998, les caisses de retraite en fiducie avaient un actif disponible d'un peu plus de 438 milliards de dollars à investir dans les marchés financiers. En plus des cotisations des employés et des employeurs, diverses sources de revenu composent ces caisses de retraite : revenus de placements provenant des intérêts sur obligations et des dividendes en actions; profits tirés de la vente de titres (actions et autres types de participation au capital); placements immobiliers et hypothécaires, de même que placements à court terme. L'importance de certaines de ces sources a considérablement changé au fil des années, suivant l'évolution des différentes forces économiques et des stratégies de placement (graphique B).

Graphique B : Dans le cas des RPA en fiducie, l'importance relative des sources de revenu a considérablement changé.

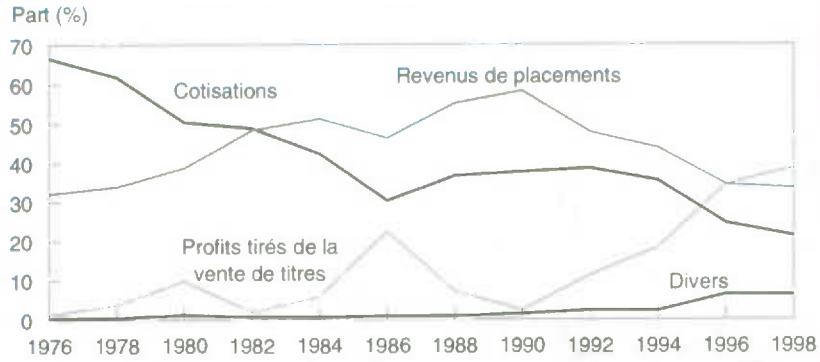

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

Le changement le plus remarquable survenu au cours des deux dernières décennies est peut-être la perte de l'importance relative des cotisations comme source de revenu. Cela étant dit, pendant la période étudiée (de 1976 à 1998), les cotisations ont presque quadruplé, passant de 3,4 milliards de dollars à 13,0 milliards de dollars (graphique C).

Si les cotisations ont diminué en importance relative, c'est parce que les revenus et recettes provenant d'autres sources ont augmenté plus

Graphique C : Même si leur importance relative a diminué, les cotisations totales aux RPA en fiducie ont augmenté.

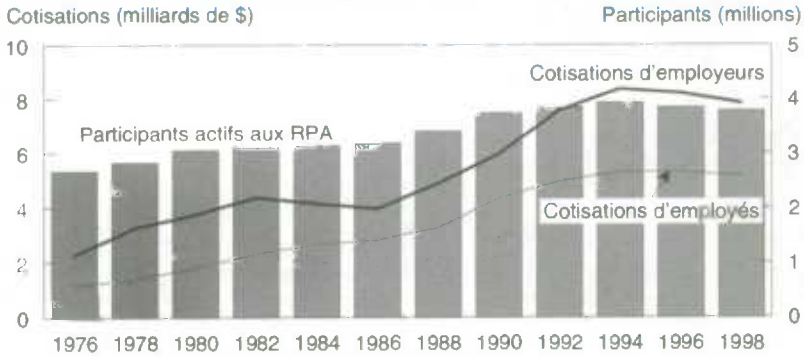

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

rapidement. Par exemple, les revenus de placements (en grande partie sous forme d'intérêts sur obligations et de dividendes en actions) sont devenus plus de 12 fois plus grands entre 1976 et 1998, passant de 1,6 milliard de dollars à 20,5 milliards de dollars. En 1983, ils sont devenus la plus grosse source de revenu, dépassant les cotisations combinées d'employeurs et d'employés. La valeur des revenus de placements a crû chaque année au cours de la période, à l'exception d'une très légère baisse en 1991.

Le revenu de placements est étroitement lié aux taux de rendement des obligations, qui suivent habituellement de près les taux bancaires. Ainsi, il augmente plus pendant les périodes où le rendement des obligations est élevé que durant celles où le rendement des obligations est bas. Par exemple, la hausse des taux de rendement des obligations au début des années 80 s'est traduite par une augmentation annuelle importante des revenus de placements; à l'inverse, pendant presque tout le reste des années 80, la chute des taux de rendement des obligations a ralenti la croissance des revenus de placements des caisses de retraite. Depuis quelques années, les taux de rendement des obligations sont relativement faibles et réduisent la croissance annuelle des revenus de placements des caisses de retraite en fiducie (graphique D).

Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie procèdent aussi à l'achat et à la vente d'actions. Le secteur entier affiche un profit net tiré de ces opérations pour toutes les années de la période étudiée, et les montants ont augmenté considérablement depuis 1990, atteignant 23,5 milliards de dollars en 1998. L'année 1996 représente un point tournant, car c'est alors que les profits de la vente de titres (actions) ont égalé les revenus de placements comme source de revenu (18,9 milliards de dollars dans les deux cas).

Graphique D : Dans le cas des RPA en fiducie, les revenus de placements sont étroitement liés aux taux de rendement des obligations.

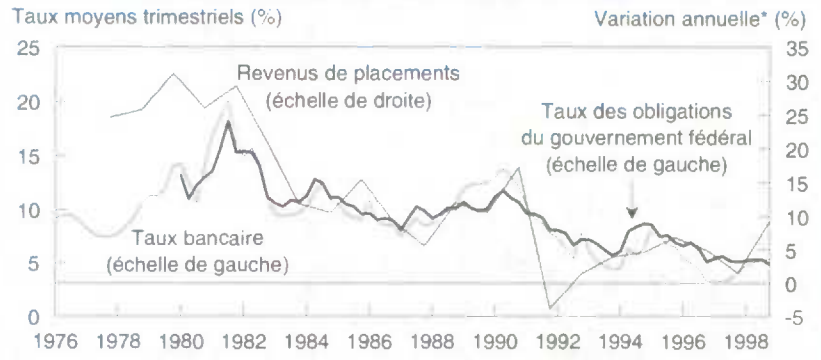

Sources : Enquête trimestrielle sur les caisses de retraite en fiducie; CANSIM
** Quatrième trimestre par rapport à celui de l'année précédente.*

Sécurité et croissance

Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie sont tenus par la loi de s'assurer que les actifs gérés ne sont pas en danger. Ils doivent agir avec circonspection en prenant leurs décisions de placement. La norme veut qu'une caisse de retraite ait environ de 35 % à 40 % de ses actifs en obligations et de 35 % à 40 % de ses actifs en actions ou dans des fonds d'actions communs; le reste devrait être en liquidités, en placements à court terme, en biens immobiliers ou en avoirs hypothécaires. L'affectation de 35 % à 40 % des fonds au marché boursier nécessite une stratégie expressément axée sur le versement de prestations de retraite, puisque c'est là l'objectif financier des placements des caisses de retraite. Une façon d'investir dans le marché boursier consiste à s'aligner sur la composition d'un indice comme le TSE 300. Autrement dit, les gestionnaires des caisses de retraite achèteraient des actions des secteurs des communications, des transports et de la vente au détail (et des autres secteurs) dans la même proportion que ces secteurs sont représentés (pondérés) dans l'indice. Cette stratégie se fonde sur le fait qu'à long terme, tous les indices principaux ont affiché une augmentation de valeur. Toutefois, la composition de l'indice change également au fil du temps et, par conséquent, nécessite une révision de la composition de l'actif d'une caisse de retraite après quelques années. Cette stratégie, entre autres, a été largement utilisée par les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie.

Le RRQ permet d'investir dans les marchés financiers depuis un certain temps déjà, tandis que le

RPC n'a permis d'investir directement dans des actions que récemment.

Quand acheter et vendre

Si les gestionnaires des caisses de retraite décident de vendre des actions afin de réaliser des profits, la croissance annuelle de ces derniers reflétera la croissance annuelle d'un indice du marché boursier (graphique E). La montée du TSE 300 aussi bien que des profits des caisses de retraite se poursuit de façon constante depuis 1992. Dès 1994, les gestionnaires en étaient à vendre rapidement pour tirer parti de la montée du cours du marché, quitte à réinvestir ensuite les profits pour acheter, puis vendre, d'autres actions.

Ces décisions quant à acheter ou vendre sont prises au cours des années, et non au fil des jours ou des mois. Les gestionnaires des caisses de retraite ne suivent pas le marché à la minute près, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas à la recherche de gains à court terme ou de profits qui seraient réalisés en suivant l'évolution quotidienne des cours du marché, même s'ils avaient les moyens de «se permettre» des pertes importantes à court terme. L'investissement en vue de la retraite, qu'il soit fait par les gestionnaires des caisses de retraite ou par des particuliers, est une tâche de longue durée, sans égard à l'état du marché, même si certains secteurs économiques deviennent non rentables ou que les cours sont en baisse dans les marchés boursiers étrangers. La stratégie de l'investissement à long terme dans le marché boursier, conjuguée à des placements dans les marchés plus conventionnels des obligations, est destinée à offrir la sécurité requise par les futurs prestataires tout en procurant une croissance de la valeur des actifs des caisses de retraite.

Graphique E : Si les gestionnaires de caisses de retraite en fiducie vendent lorsque les indices du marché montent, les profits augmentent.

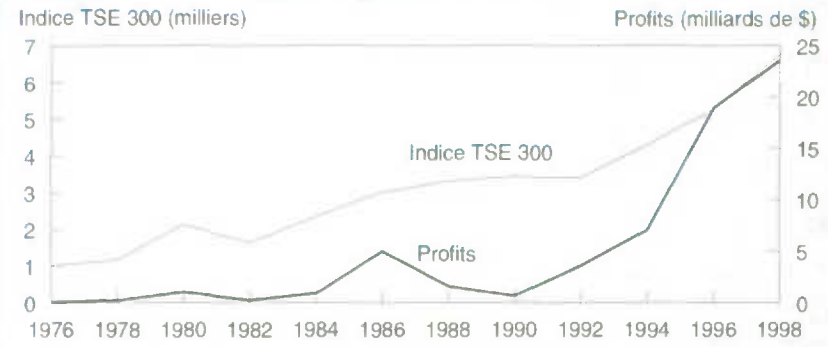

Sources : Recensement des caisses de retraite en fiducie; CANSIM

Flux de trésorerie positif

Les prestations versées aux participants retraités constituent l'élément le plus important des dépenses d'une caisse de retraite en fiducie. D'autres dépenses sont liées directement à la gestion des actifs de la caisse, notamment les frais d'administration. La vente de certaines actions entraîne également des pertes. Il n'en reste pas moins que le secteur des caisses de retraite en fiducie a toujours eu un flux de trésorerie positif, c'est-à-dire que les recettes ont toujours nettement dépassé les dépenses (graphique F).

Graphique F : Les caisses de retraite en fiducie ont toujours eu un flux de trésorerie positif.

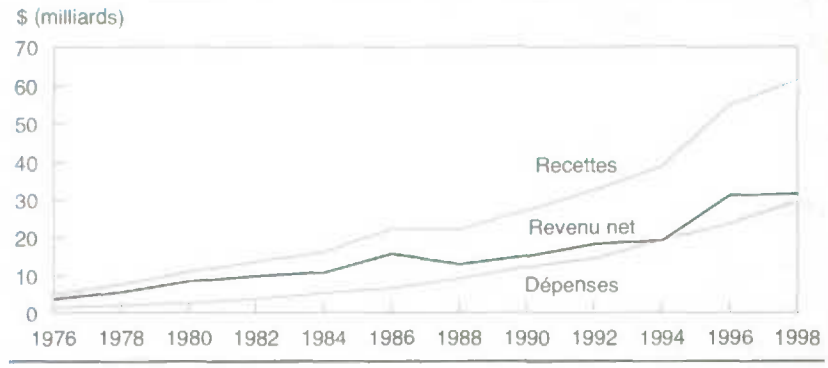

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

Résumé

Les régimes de pension agréés représentent, en dollars, l'élément principal du système de revenu de retraite. La plus grande partie des sommes relevant des RPA se trouve dans des caisses de retraite en fiducie et est activement investie dans les marchés financiers. Ces placements ont permis de réaliser des recettes considérables. Durant les années 70, les revenus provenant des cotisations ont été l'élément moteur de la croissance des actifs des caisses de retraite, suivis des revenus de placements pendant les périodes de taux d'intérêt élevés des années 80 et du début des années 90. Depuis quelques années, les profits tirés de la vente d'actions viennent au premier rang.

Les cours du marché détermineront si les profits de la vente d'actions resteront le moteur principal du revenu net. Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie sont tenus par la loi de s'assurer de la viabilité de la caisse. Ainsi, les cotisations et les revenus de placements tirés d'investissements à faible risque, tels que les intérêts sur obligations et les dividendes en actions, resteront d'importantes sources de revenu pour les caisses de retraite, protégeant celles-ci efficacement contre l'instabilité du marché boursier et garantissant pour ainsi dire les prestations de retraite sur lesquelles comptent les participants au régime.

Perspective

Notes

1 Les données sont celles de 1998, les plus récentes qui existent pour tous les programmes.

2 Toutes les valeurs monétaires sont en dollars courants (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas corrigées en fonction de l'inflation).

3 Depuis avril 1999, le Conseil de placement du RPC investit dans un fonds indiciel constitué de compagnies inscrites au TSE 300.

Document consulté

STATISTIQUE CANADA. *Caisses de retraite en fiducie, statistiques financières*, n° 74-201-XPB au catalogue, Ottawa, 2000.

Vous déménagez?

Veuillez nous faire parvenir votre nom, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client à : **Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**; ou composez le (613) 951-7277 ou sans frais le 1 800 700-1033, ou soumettez votre changement d'adresse par télécopieur au (613) 951-1584.

Veuillez nous aviser quatre semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Revenu des personnes âgées

John Myles

Depuis le début des années 80, presque tous les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont connu au moins une réforme majeure des pensions, un processus loin d'être terminé[1]. Les pressions en faveur de réformes sont bien connues. Le vieillissement rapide des populations, combiné à la lenteur de la croissance économique, a établi un climat d'austérité très différent de la période d'expansion qui s'est écoulée entre les années 50 et les années 70, moment où les régimes les plus contemporains de sécurité de la vieillesse ont été créés. Et les personnes âgées, jadis généralement considérées «trop pauvres», sont maintenant vues par certains comme étant devenues «trop riches» (par rapport à d'autres groupes).

Face à cette toile de fond internationale, le régime de sécurité de la vieillesse du Canada semble avoir atteint une position enviable. Les dépenses publiques pour la sécurité du revenu des personnes âgées sont modestes suivant les normes internationales et devraient atteindre au maximum des niveaux *bien* inférieurs à ceux de la plupart des autres États occidentaux au cours du présent siècle[2]. Néanmoins, les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés mesurés à l'aide de la norme «relative» habituelle (personnes dont les revenus corrigés sont inférieurs à 50 % du revenu médian) sont maintenant parmi les plus modérés de l'OCDE, même lorsqu'on les compare à la Suède égalitaire (Hauser, 1997; Smeeding et Sullivan, 1998)[3].

Adapté de l'article La maturation du système de revenu de retraite du Canada : niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés, *publié par Statistique Canada (n° 11F0019MPF au catalogue, n° 147) et par* La Revue canadienne du vieillissement *(vol. 19, n° 3, version anglaise seulement (p. 287 à 316)).* *John Myles est professeur de sociologie, Florida State University, et était chercheur universitaire invité au sein de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada en 1998 et en 1999. On peut communiquer avec lui à jmyles@garnet.acns.fsu.edu.*

En plus, cette évolution n'est pas simplement un artifice consistant à déplacer un grand nombre de personnes âgées d'un niveau tout juste inférieur aux seuils de revenu à un niveau tout juste supérieur à ceux-ci. Les personnes âgées à faible revenu ont connu une augmentation substantielle de leurs gains. Inversement, il serait extrêmement difficile d'affirmer que les Canadiens âgés sont devenus «trop riches». Bien que le revenu moyen de ces derniers ait augmenté considérablement depuis le début des années 80, presque tous les gains réalisés l'ont été à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition du revenu. Par conséquent, l'inégalité du revenu chez les Canadiens âgés a chuté de manière importante depuis 1980.

Ces résultats révèlent un retournement par rapport à quelques décennies auparavant, lorsque les Canadiens âgés faisaient piètre figure selon les normes américaines et les autres normes internationales[4]. Dans le présent article, on utilise les données tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs afin d'examiner les tendances relatives au niveau et à la répartition du revenu chez les personnes âgées (voir *Source des données et méthodologie*). Cet examen est effectué alors qu'a lieu le principal changement enregistré au sein du système de revenu de retraite du Canada au cours de la période : la maturation des régimes publics et privés de pensions proportionnelles aux gains. Entre 1980 et 1996, le revenu qui provenait des régimes contributifs publics et privés de pensions proportionnelles aux gains est passé d'environ 21 % à 46 % du revenu disponible chez la population âgée de 65 ans et plus. À l'opposé, la part du revenu qui provenait de la sécurité de la vieillesse (SV) et du supplément de revenu garanti (SRG) fondé sur l'évaluation du revenu est demeurée stable dans les années 80 et a légèrement diminué dans les années 90.

L'élargissement du rôle des pensions proportionnelles aux gains est le résultat de changements qui se sont produits dans les années 50 et 60. Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du

Source des données et méthodologie

Les données sont tirées du fichier des familles économiques de l'Enquête sur les finances des consommateurs pour les années 1980, 1981, 1986 ainsi que pour les années comprises entre 1988 et 1996. Conclure des tendances séculaires sur le plan du niveau et de la répartition du revenu exige un examen minutieux des effets associés au cycle économique. Dans les familles comptant des membres en âge de travailler, le principal problème se situe au chapitre de la définition des moments du cycle où les niveaux d'emploi et de chômage sont approximativement les mêmes. Chez les personnes âgées, le principal facteur cyclique déroutant est associé aux taux d'intérêt, qui ont de profondes répercussions sur le revenu de placements (graphique). Le revenu de placements était élevé aussi bien au début qu'à la fin des années 80, lorsque les taux d'intérêt réels étaient à leur sommet, et diminue depuis le début des années 90, à mesure que les taux d'intérêt baissent. Pour définir des tendances séculaires, par conséquent, une grande partie de l'analyse porte sur les années durant lesquelles les taux d'intérêt étaient généralement similaires. L'année 1980 (moment où le taux préférentiel égalait 14,25) et l'année 1990 (moment où il était égal à 14,06) sont deux années comparables. Pour la deuxième période, les années 1991 et 1995 (durant lesquelles les taux préférentiels se situaient à 9,94 et à 8,65, respectivement) sont utilisées.

Le revenu de placements est étroitement lié aux taux d'intérêt.

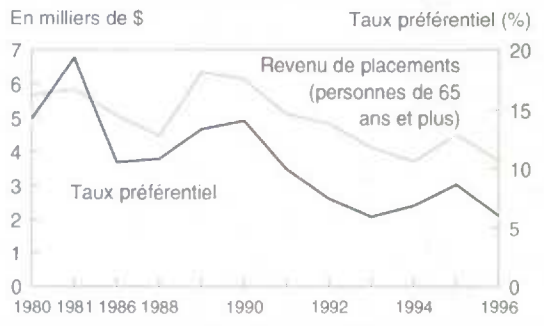

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs; CANSIM

Comme dans le cas du calcul des seuils de faible revenu de Statistique Canada, le revenu est basé sur la *famille économique*, qui inclut toutes les personnes partageant un logement et reliées par le sang, le mariage ou l'adoption. L'unité d'analyse est cependant la personne et comprend toutes celles qui avaient 65 ans ou plus dans les années de référence. Dénombrer les familles (ou les ménages) plutôt que les particuliers aurait donné aux personnes qui étaient incluses dans de gros ménages un poids plus petit qu'aux personnes qui vivaient seules (Hauser, 1997).

Pour calculer le revenu personnel, on a recours à une échelle d'équivalence plutôt que de diviser le revenu familial par la taille d'une famille donnée. On tient ainsi compte des économies d'échelle, c'est-à-dire la capacité des personnes de partager un logement et d'autres frais de subsistance afin d'avoir un niveau de vie plus élevé que si elles vivaient seules. Les résultats peuvent être très sensibles au choix d'une échelle d'équivalence (Burkhauser, Smeeding et Merz, 1996). Cela est particulièrement vrai au chapitre des estimations des différences entre les personnes âgées hors famille économique (par exemple, les femmes seules) et les couples mariés âgés et les autres personnes vivant avec des membres de leur famille. On utilise la «variante centrale» proposée par Wolfson et Evans (1990), qui attribue un poids de 1,0 à la première personne et de 0,4 à chaque personne supplémentaire. Si l'on devait supposer des économies d'échelle moins élevées (en attribuant un poids de 0,6 ou de 0,8 à la deuxième personne, par exemple), les différences entre les personnes âgées seules et les autres personnes âgées seraient plus petites que celles signalées. Toutes les valeurs monétaires apparaissant dans les tableaux et dans le texte sont exprimées en dollars de 1996.

Le choix de la famille économique comme unité de revenu est approprié pour une analyse du *bien-être* économique des personnes âgées, mais cela est différent d'une évaluation des *ressources* économiques du groupe. L'hypothèse veut que les personnes âgées vivant dans des familles à revenu plus élevé jouissent d'un niveau de vie supérieur à celui des personnes âgées vivant dans des familles à revenu plus faible, indépendamment de la source de ce revenu. Les résultats signalés ici reflètent les changements des conditions de logement chez les personnes âgées ainsi que du montant du revenu qu'elles perçoivent à partir de pensions, de placements et, surtout, à partir de gains[5].

Une grande partie de l'analyse porte sur une série unique pour toutes les personnes âgées sans les distinguer selon le type de famille. Cependant, les résultats traitent parfois séparément les femmes seules (célibataires, veuves ou divorcées) vivant hors famille économique, traditionnellement perçues comme faisant partie des gens les plus vulnérables économiquement dans ce groupe d'âge[6].

Aux fins de cette analyse, on utilise le revenu disponible, c'est-à-dire le revenu total moins les impôts. Le revenu total comprend le revenu d'emploi, le revenu de placements, le revenu provenant d'un régime privé de pension, le revenu provenant du RPC ou du RRQ, le revenu provenant de la SV et du SRG, de même que les autres transferts gouvernementaux[7]. Les impôts sont considérés comme une composante du revenu disponible puisque s'ils diminuent, le revenu disponible augmente et vice versa.

Le revenu de placements comprend les revenus de dividendes, d'intérêts, de location et de succession. Le revenu d'un régime privé de pension inclut les pensions de retraite et les rentes. Idéalement, on devrait traiter le revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite séparément du revenu tiré d'un régime de pension d'employeur. Cela n'étant pas possible pour les années antérieures à 1993, les deux genres de revenu sont incorporés au revenu d'un régime privé de pension.

Québec (RRQ) ont été mis en œuvre en 1966 et la première cohorte à recevoir les prestations intégrales du RPC ou du RRQ a eu 65 ans en 1976. L'importance croissante des prestations du RPC et du RRQ depuis ce temps est le résultat de la succession des cohortes chez les personnes âgées, étant donné que les cohortes plus jeunes écartent les cohortes plus âgées, et d'une augmentation spectaculaire de la proportion de femmes qui reçoivent leurs propres prestations du RPC ou du RRQ[8]. Les régimes privés de pension se sont développés rapidement durant les années 50 et 60, atteignant un taux de couverture de 40 % chez les travailleurs rémunérés en 1970. Les cohortes qui ont pris leur retraite aussi tard qu'en 1980 étaient peu susceptibles d'avoir accumulé un nombre important d'années de cotisation (elles sont entrées sur le marché du travail dans les années 30 et 40); le nombre moyen d'années de cotisation et les taux de couverture augmentaient cependant à mesure que la décennie progressait, une tendance notée il y a plus d'une décennie (Oja et Love, 1988).

Pendant les années 80, la hausse du revenu chez les personnes âgées était principalement reliée à la croissance des prestations du RPC et du RRQ. Pour la plus grande partie de la courbe de répartition du revenu (du deuxième au cinquième quintile), les prestations du RPC et du RRQ étaient réparties uniformément. Comme ces résultats décrivent cependant un moment particulier dans l'histoire, il est peu probable que les tendances plus récentes ressemblent à celles des années 80 et du début des années 90. La législation, qui assurait des prestations intégrales après seulement 10 ans de cotisation, a «précipité» le RPC et le RRQ vers la maturité. Toutes les répercussions de l'élargissement de la couverture et de l'augmentation des prestations des régimes de pension agréés (RPA) offerts par les employeurs et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) personnels prendront plus de temps à apparaître.

La réduction de l'inégalité du revenu depuis 1980 signifie simplement que les gains du revenu chez les personnes âgées, particulièrement ceux financés à l'aide des cotisations sociales et autres impôts, ont touché de façon disproportionnelle les personnes se situant dans la moitié inférieure de la courbe de répartition du revenu. Au Canada, comme ailleurs, le revenu moyen chez les personnes âgées a crû plus rapidement au cours des dernières décennies que le revenu moyen chez les familles comptant des membres en âge de travailler. Cette tendance s'explique autant par la faible croissance des salaires réels et par la baisse des salaires relatifs chez les jeunes travailleurs (de moins de 35 ans) que par l'augmentation du revenu de pension chez les personnes âgées[9].

Tendances des niveaux de revenu

Le revenu disponible moyen (après impôt) chez les personnes âgées a augmenté durant les années 80 mais atteignait généralement le même niveau en 1996 qu'en 1989 (graphique A). Au cours des intervalles de temps comparés (1980 à 1990 et 1991 à 1995), le revenu disponible moyen a crû de 10 % et de 3 %, respectivement (tableau 1).

Graphique A : Le revenu disponible moyen des personnes âgées a crû dans les années 80, mais a stagné au début des années 90.

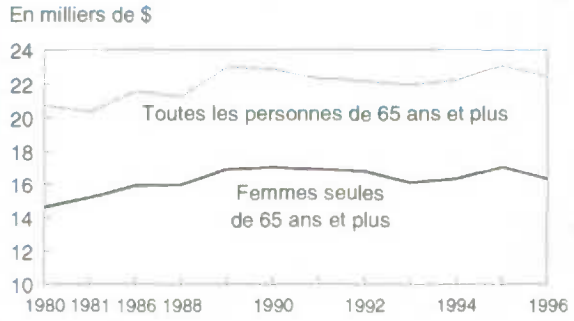

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

L'augmentation du revenu moyen reflète les hausses brusques du revenu de pension, qui faisaient plus que compenser la baisse des gains et l'augmentation des impôts. Ensemble, les revenus qui provenaient du RPC ou du RRQ et d'un régime privé de pension sont passés de 21 % du revenu disponible en 1980 à 44 % en 1995. Les gains les plus importants provenaient des prestations du RPC ou du RRQ (2 020 $) dans les années 80 et des pensions d'un régime privé (1 410 $) dans les années 90. Pendant toute la période (1980 à 1995), la proportion du revenu d'un régime privé de pension a doublé (passant de 13 % à 25 %), tandis que celle des prestations du RPC ou du RRQ a plus que doublé (passant de 8 % à presque 20 %).

Tableau 1 : Variations du revenu corrigé moyen selon la source, population de 65 ans et plus

	Revenu disponible	Revenu d'emploi	Pensions d'un régime privé	Revenu de placements	SV/SRG	RPC/RRQ	Autres transferts	Impôts
1980 à 1990					$			
1980	20 740	6 110	2 650	5 680	5 940	1 700	760	-2 110
1990	22 870	4 450	4 330	6 140	6 560	3 720	1 030	-3 360
Variation	*2 140*	*-1 660*	*1 680*	*450*	*620*	*2 020*	*270*	*-1 250*
Variation en %	*10*	*-27*	*64*	*8*	*10*	*119*	*35*	*59*
Répartition					%			
1980	100,0	29,5	12,8	27,4	28,7	8,2	3,7	-10,2
1990	100,0	19,5	18,9	26,8	28,7	16,3	4,5	-14,7
1991 à 1995					$			
1991	22 310	5 070	4 250	5 120	6 540	3 670	1 080	-3 420
1995	23 080	4 580	5 660	4 500	6 330	4 530	1 100	-3 620
Variation	*780*	*-480*	*1 410*	*-610*	*-210*	*850*	*20*	*-200*
Variation en %	*3*	*-10*	*33*	*-12*	*-3*	*23*	*2*	*6*
Répartition					%			
1991	100,0	22,7	19,0	22,9	29,3	16,5	4,9	-15,3
1995	100,0	19,8	24,5	19,5	27,4	19,6	4,8	-15,7

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les prestations de la SV et du SRG ont augmenté dans les années 80 (de 620 $), puis ont diminué légèrement (de 210 $) dans les années 90. Leur proportion par rapport au revenu disponible a légèrement baissé, d'environ 29 % en 1980 à 27 % en 1995. Les variations reflètent deux tendances qui s'annulent : une augmentation des prestations du SRG en 1984 et une hausse du revenu d'autres sources (par exemple, le revenu de pension), qui a entraîné une baisse des prestations du SRG pour les personnes âgées à faible revenu (au taux de 50 cents pour chaque dollar de revenu additionnel d'autres sources).

Le revenu de placements était légèrement plus élevé (de 450 $) en 1990 qu'en 1980, mais considérablement plus faible en 1995, reflétant la répercussion de l'évolution des taux d'intérêt ainsi que le remplacement possible des pensions par d'autres formes d'épargne. L'une des incidences évidentes de l'importance relative croissante du revenu des pensions proportionnelles aux gains est sa volatilité moins élevée, démontrant une plus grande sécurité pour les personnes âgées.

Chez ce groupe, la part du revenu d'emploi est tombée d'environ 30 % à 20 % du revenu disponible durant les années 80 et est demeurée à ce niveau durant les années 90[10]. La part des impôts sur le revenu est passée quant à elle d'environ 10 % du revenu total en 1980 à presque 16 % en 1995, reflétant à la fois la hausse du revenu et l'évolution des dispositions fiscales (y compris la mise en œuvre de la «récupération» des prestations de la SV en 1989).

Femmes seules

Les femmes «seules» (veuves, divorcées ou célibataires, vivant hors famille économique) font partie depuis longtemps des membres les plus vulnérables économiquement chez les personnes âgées. Le revenu disponible moyen de cette population a augmenté un peu plus (de 17 %) que celui de toute la population des personnes âgées (qui a grimpé de 11 %) entre 1980 et 1995 (tableau 2).

Les prestations du RPC et du RRQ ont joué dans cette augmentation le rôle dominant. La part de ces prestations a grimpé de 8 % à 16 % du revenu total de ces femmes entre 1980 et 1990 et à 23 % en 1995. Celle du revenu d'un régime privé de pension, de son côté, est passée de 12 % à 22 % au cours de toute la période visée. Chez les femmes déclarant ces prestations, plusieurs ont probablement reçu des prestations au survivant.

Même si on utilise souvent les tendances chez les femmes seules comme un indicateur de ce qu'il arrive aux personnes âgées les plus vulnérables économiquement, cette population n'est pas homogène. La

Tableau 2 : Variations du revenu corrigé moyen selon la source, femmes seules de 65 ans et plus

	Revenu disponible	Revenu d'emploi	Pensions d'un régime privé	Revenu de placements	SV/SRG	RPC/RRQ	Autres transferts	Impôts
1980 à 1990					$			
1980	14 630	980	1 690	4 820	6 150	1 230	530	-770
1990	17 060	600	2 420	5 130	7 040	2 750	910	-1 800
Variation	*2 430*	*-370*	*730*	*310*	*890*	*1 520*	*380*	*-1 030*
Variation en %	*17*	*-38*	*43*	*6*	*14*	*124*	*72*	*133*
Répartition					%			
1980	100,0	6,7	11,6	32,9	42,0	8,4	3,6	-5,3
1990	100,0	3,5	14,2	30,0	41,3	16,1	5,4	-10,5
1991 à 1995					$			
1991	16 940	510	2 670	4 800	6 950	2 920	930	-1 840
1995	17 080	520	3 750	3 270	6 770	3 880	850	-1 960
Variation	*150*	*10*	*1 080*	*-1 520*	*-180*	*950*	*-80*	*-120*
Variation en %	*1*	*2*	*41*	*-32*	*-3*	*33*	*-9*	*6*
Répartition					%			
1991	100,0	3,0	15,7	28,3	41,0	17,3	5,5	-10,9
1995	100,0	3,0	21,9	19,2	39,6	22,7	5,0	-11,5

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

section qui suit se penche sur les changements survenus chez les personnes âgées à revenu plus faible et à revenu plus élevé.

Tendances de l'inégalité

L'inégalité du revenu, mesurée à l'aide du coefficient de Gini[11] (graphique B), a diminué de manière substantielle au cours des années 80 (est passée de 0,325 en 1980 à 0,274 en 1990), se stabilisant à un niveau légèrement inférieur au milieu des années 90 (0,266 en 1995).

Graphique B : L'inégalité du revenu disponible corrigé chez les personnes de 65 ans et plus a connu une baisse substantielle.

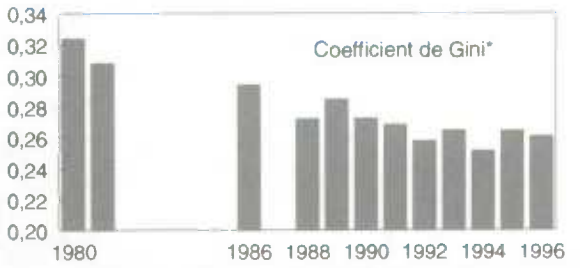

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
** Voir note 11.*

Le revenu moyen des personnes âgées a augmenté dans tous les quintiles de revenu durant les années 80; les gains ont toutefois été inversement reliés au niveau de revenu, grimpant de 31 % dans le quintile inférieur, de moins de 10 % dans le quatrième quintile et de seulement 1 % dans le quintile supérieur (tableau 3). Les variations absolues et relatives dans les années 90 ont été considérablement plus modestes.

Dans les années 80, l'augmentation des revenus dans le quintile inférieur reflétait une hausse substantielle des prestations de la SV et du SRG (de 2 000 $) et des prestations du RPC et du RRQ (de 850 $) (tableau 4). Du deuxième au quatrième quintile, les prestations du RPC et du RRQ étaient la source la plus importante de la croissance du revenu. Les hausses des prestations du RPC et du RRQ étaient semblables du deuxième au cinquième quintile, variant de 2 090 $ à 2 590 $. La baisse du revenu d'emploi dans les quatrième et cinquième quintiles était plus que compensée par un revenu d'un régime privé de pension et des prestations du RPC et du RRQ considérablement plus élevés ainsi que par un revenu de placements supérieur dans le cinquième quintile. Ces gains étaient toutefois

Tableau 3 : Revenu disponible corrigé moyen selon le quintile de revenu, population de 65 ans et plus

Quintile	1980	1990	1991	1995
		$		
Inférieur	8 810	11 570	11 770	12 280
Deuxième	12 490	15 190	14 990	15 550
Troisième	16 330	19 070	18 290	19 330
Quatrième	23 670	25 810	24 580	25 330
Supérieur	42 390	42 720	41 920	42 930

	Variation			
	1980 à 1990		1991 à 1995	
	$	%	$	%
Inférieur	*2 770*	*31*	*510*	*4*
Deuxième	*2 700*	*22*	*550*	*4*
Troisième	*2 740*	*17*	*1 040*	*6*
Quatrième	*2 140*	*9*	*750*	*3*
Supérieur	*330*	*1*	*1 020*	*2*

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

réduits et presque entièrement annulés dans ce dernier quintile par des impôts soudainement plus élevés (qui incluent, depuis 1990, la «récupération» des prestations de la SV).

Les gains réels de revenu dans les années 90 ont été comparativement modestes dans tous les quintiles. L'augmentation des prestations du RPC et du RRQ a favorisé les ménages à plus faible revenu, mais les gains ont été considérablement annulés par la diminution des prestations du SRG qu'on réduit, à dessein, à mesure que les autres revenus augmentent. La hausse des prestations d'un régime privé de pension a été plus rapide que celle des prestations du RPC et du RRQ dans les années 90, profitant principalement aux quintiles supérieurs.

Tendances en matière de faible revenu (et de revenu élevé)

On a observé une augmentation du revenu et une diminution des taux de faible revenu chez les personnes âgées dans la plupart des pays membres de l'OCDE depuis la fin des années 60, inversant ainsi la

Tableau 4 : Revenu corrigé moyen selon la source et le quintile de revenu, population de 65 ans et plus

Quintile	Revenu disponible	Revenu d'emploi	Pensions d'un régime privé	Revenu de placements	SV/SRG	RPC/RRQ	Autres transferts	Impôts
					$			
Inférieur								
1980	8 810	120	230	670	6 430	670	720	-40
1990	11 570	110	220	600	8 440	1 510	940	-250
Variation	*2 770*	*-13*	*-16*	*-61*	*2 000*	*850*	*220*	*-220*
Deuxième								
1980	12 490	440	680	1 760	7 430	1 360	860	-50
1990	15 190	450	1 000	1 960	7 690	3 450	940	-290
Variation	*2 700*	*16*	*310*	*190*	*250*	*2 090*	*80*	*-240*
Troisième								
1980	16 330	2 540	1 770	3 300	6 160	2 080	860	-370
1990	19 070	2 070	3 070	3 900	6 030	4 230	1 080	-1 310
Variation	*2 740*	*-460*	*1 290*	*600*	*-130*	*2 160*	*220*	*-950*
Quatrième								
1980	23 670	7 470	3 610	6 580	5 030	2 050	740	-1 810
1990	25 810	5 930	5 780	6 670	5 420	4 640	1 060	-3 690
Variation	*2 140*	*-1 540*	*2 160*	*91*	*400*	*2 590*	*320*	*-1 880*
Supérieur								
1980	42 390	19 990	6 940	16 100	4 670	2 330	630	-8 270
1990	42 720	13 710	11 610	17 550	5 240	4 750	1 110	-11 240
Variation	*330*	*-6 280*	*4 670*	*1 440*	*570*	*2 420*	*480*	*-2 970*

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

tendance des deux décennies précédentes. Après la Deuxième Guerre mondiale, la situation économique de ce groupe s'est détériorée par rapport à celle de la population en âge de travailler, et ce, pour au moins deux raisons. Premièrement, le déclin rapide après la guerre de la participation au marché du travail chez les hommes de 65 ans et plus s'est produit dans un contexte où les régimes de pensions de vieillesse étaient relativement sous-développés. Deuxièmement, les familles qui comptaient des membres en âge de travailler jouissaient d'augmentations sans précédent des salaires et des gains. Les personnes âgées ont, en effet, raté la marée montante de l'expansion de l'après-guerre. Vers le milieu des années 60, la pauvreté dans ce groupe constituait une préoccupation majeure, et les régimes de pensions de vieillesse ont fait l'objet d'une série importante de réformes législatives (Myles, 1989). Les résultats de ces réformes sont apparus plus tôt dans certains pays que dans d'autres. Au milieu des années 70, les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés étaient bien supérieurs à ceux observés chez leurs homologues américains (Myles et Quadagno, 1994; Smeeding et Sullivan, 1998).

La mesure de faible revenu (MFR) et le seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada sont deux mesures habituelles de faible revenu. Les MFR sont purement des mesures relatives calculées à l'aide d'une estimation du pourcentage de la population faisant partie des familles dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian de toutes les familles. L'une repose sur le revenu avant impôt (MFR) et l'autre, sur le revenu après impôt (MFR-RAI). Ce dernier seuil correspond à la norme utilisée dans les études comparatives à l'échelle internationale mentionnées précédemment. Suivant ce critère, le faible revenu chez les personnes âgées avait pratiquement disparu au Canada vers le milieu des années 90 (graphique C).

Les SFR de Statistique Canada constituent la norme la mieux connue dans le cadre des études canadiennes sur les niveaux de faible revenu. Comme dans le cas des MFR, on calcule deux séries : celle avant impôt (SFR) et celle après impôt (SFR-RAI). On calcule les SFR en estimant le pourcentage du revenu que la famille moyenne consacre aux nécessités de la vie (aliments, vêtements et logement). Étant donné que les dépenses proportionnelles pour les nécessités de la vie diminuent à mesure que le revenu augmente, les familles qui y consacrent considérablement plus que la moyenne (plus de 20 %) sont considérées comme des familles à faible revenu. On rajeunit les SFR de temps

Graphique C : Peu importe la mesure utilisée, les taux de faible revenu chez les personnes de 65 ans et plus ont diminué.

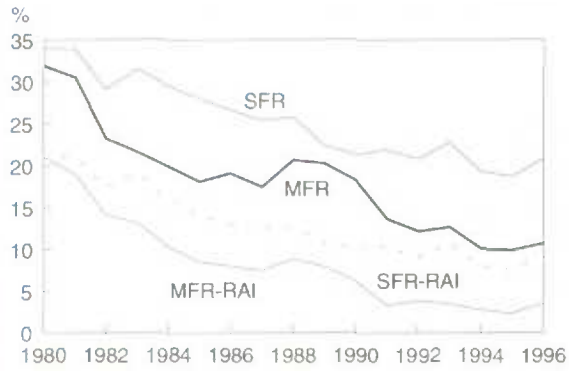

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

à autre pour tenir compte des changements des niveaux de vie réels. Ici, cependant, on n'utilise que la base de 1992, en traitant effectivement les SFR comme des mesures «fixes» du faible revenu[12]. Par contraste, les tendances reliées au niveau de vie chez les personnes âgées par rapport à celles de la population entière sont analysées selon les MFR.

Puisque la plupart des personnes âgées à faible revenu sont groupées à l'intérieur d'une bande de revenus étroite, de petites différences dans le choix du seuil produisent des différences importantes au chapitre du pourcentage de personnes qui tombent sous ce seuil[13]. Compte tenu des changements observés sur le plan fiscal au cours de la période, les diminutions des taux de faible revenu après impôt sont beaucoup plus brusques que les baisses des taux avant impôt. Les tendances relatives au SFR et au SFR-RAI montrent des changements mesurés en dollars réels (constants de 1996), tandis que les tendances ayant trait à la MFR et à la MFR-RAI indiquent des changements quant à la position des personnes âgées par rapport à la population. Les MFR ont tendance à être des mesures anticycliques car le revenu des personnes âgées augmente plus lentement que celui des familles plus jeunes durant les périodes d'expansion économique (lorsque les gains tirés du marché du travail augmentent) et, inversement, diminue beaucoup moins que celui des familles plus jeunes durant les récessions, lorsque les gains décroissent. Pour l'ensemble de la période, cependant, les taux de faible revenu ont baissé, et ce, considérablement, peu importe le choix du seuil.

L'ampleur du faible revenu chez les personnes âgées a aussi diminué au cours de la période. Entre 1980 et 1996, par exemple, la moyenne de l'«écart de faible revenu» (le revenu requis pour amener les personnes au-dessus du seuil, exprimé en pourcentage du seuil) dans ce groupe est tombée de 26 % à 19 % (selon le SFR) ou de 22 % à 17 % (selon le SFR-RAI). En résumé, les niveaux de vie réels des personnes âgées qui se situaient sous le seuil de faible revenu ont augmenté.

Compte tenu de la conception du régime canadien de sécurité de la vieillesse, il est tout à fait possible que les tendances liées au faible revenu soient le produit du supplément de revenu garanti (SRG). Le Canada, contrairement à la plupart des États, possède un régime souple de sécurité du revenu en raison du SRG instauré en 1966. Le SRG est comme un impôt négatif sur le revenu ou, comme son nom l'indique, un revenu garanti. En théorie, il se peut que le niveau de revenu garanti soit tel que toutes les personnes âgées à faible revenu soient concentrées à l'intérieur d'une bande de revenus juste au-dessus des seuils de faible revenu. Dans ce cas, la diminution des taux de faible revenu pourrait être simplement un reflet de ce phénomène.

Même quand on la mesure en la comparant au seuil le plus généreux (le SFR), on trouve cependant peu de choses pour appuyer cette conclusion (tableau 5). C'est de cette façon qu'on en est arrivé à des diminutions du taux de SFR durant la première moitié des années 80.

Tableau 5 : Niveaux de revenu par rapport aux seuils de faible revenu, population de 65 ans et plus

	1980	1986	1990	1996
		%		
Revenu par rapport au SFR				
< 1,0	33,4	26,6	21,3	20,8
1,0 – 1,5	25,4	30,9	28,0	29,4
1,5 – 3,0	29,9	31,9	36,4	35,2
3,0 +	11,3	10,6	14,3	14,6
Revenu par rapport au SFR-RAI				
< 1,0	20,1	12,9	10,3	9,6
1,0 – 1,5	26,0	29,9	25,1	26,8
1,5 – 3,0	38,2	44,3	47,9	48,3
3,0 +	15,8	12,8	16,7	15,3

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

On a augmenté les prestations du SRG en 1984, et dès 1986, le taux du SFR était tombé à environ 27 % par rapport à 33 % en 1980, le changement étant pour ainsi dire entièrement le résultat d'un accroissement de la proportion de personnes âgées juste au-dessus du SFR. Toutefois, au cours de la période entière, ce taux a baissé de 33 % à 21 % et le taux selon le SFR-RAI, de 20 % à 10 %. Environ les trois quarts du changement ayant trait au taux selon le SFR et la totalité du changement se rapportant au taux selon le SFR-RAI étaient le résultat d'une augmentation du pourcentage de personnes âgées dont le revenu correspondait à au moins une fois et demie leur seuil respectif.

Comment les personnes âgées s'en sont-elles tirées par rapport à l'ensemble de la population?

En 1980, presque 40 % de toutes les personnes âgées se situaient dans le quintile inférieur de revenu (tableau 6), ce qui correspondait à deux fois le taux de l'ensemble de la population. En 1995, tout juste plus de 17 % se situaient dans ce quintile, ce qui correspondait à un peu moins que le niveau observé (20 %) pour toute la population. Le pourcentage de femmes âgées seules qui se situaient dans le quintile inférieur est tombé de 70 % à 42 %. Environ 80 % du changement total concernant ce quintile reflétait un déplacement à l'intérieur des deuxième et troisième quintiles dans le cas de l'ensemble des personnes âgées, et à l'intérieur du

Tableau 6 : Répartition des personnes âgées selon le quintile de revenu

Quintile	1980	1990	1995
		%	
Population de 65 ans et plus			
Inférieur	39,7	25,2	17,5
Deuxième	22,1	29,7	32,5
Troisième	12,2	16,2	20,0
Quatrième	13,3	14,9	16,0
Supérieur	12,8	13,9	14,0
Femmes seules de 65 ans et plus			
Inférieur	69,5	53,4	42,0
Deuxième	13,7	26,1	35,4
Troisième	5,6	9,1	11,1
Quatrième	5,7	6,4	7,5
Supérieur	5,6	5,0	4,0

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

deuxième quintile dans celui des femmes âgées seules. La proportion de personnes âgées qui se situaient dans les deux quintiles supérieurs a toutefois peu augmenté. En résumé, la situation des personnes âgées a progressé considérablement au cours de la période, mais le déplacement était, la plupart du temps, du quintile inférieur au quintile du milieu de la répartition du revenu.

Conclusion

Instauré dans les années 60, le système de revenu de retraite a semblé avoir atteint un équilibre fragile au milieu des années 90. Suivant les normes des pays de l'OCDE, les dépenses publiques canadiennes pour la sécurité du revenu des personnes âgées ont été relativement modestes et devraient toucher au maximum des niveaux *bien* inférieurs à ceux prévus dans la plupart des autres États occidentaux au cours du présent siècle (OCDE, 1996). En même temps, les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés ont été réduits. Ces deux faits résument bien le déclin de l'inégalité du revenu chez les personnes âgées depuis 1980 : le revenu réel chez ces dernières a augmenté, mais la majorité des gains ont été réalisés chez celles se situant à l'extrémité inférieure de la courbe de répartition du revenu.

La situation relative des personnes âgées à un moment particulier est le résultat de ce qu'on pourrait appeler un chevauchement de générations. Le faible revenu relatif des personnes âgées dans les années 60 reflétait le fait qu'elles étaient nées trop tôt pour récolter les bénéfices de l'augmentation des salaires et des prestations de retraite, qui sont revenus aux cohortes plus jeunes avec le boom d'après-guerre. Les personnes âgées ont porté les cicatrices économiques des années de dépression jusque dans leurs vieux jours, au moment même où les familles qui comptaient des membres en âge de travailler enregistraient les gains les plus importants sur le plan du revenu réel jamais vus auparavant ou depuis. Les gains relatifs au revenu des personnes âgées depuis 1980 sont, d'un côté, le résultat de leur propre biographie (l'augmentation des salaires et l'amélioration des pensions qui ont suivi la guerre) et, de l'autre, de la stagnation relative des salaires et des revenus des familles qui comptaient des membres en âge de travailler au cours des décennies plus récentes.

En l'absence de modifications législatives, les projections fondées sur les dispositions d'indexation actuelles concernant les prestations de la SV et du SRG laissent supposer une croissance substantielle des taux de faible revenu chez les prochaines cohortes de personnes âgées (Wolfson et Murphy, 1994)[14]. De plus, on ne devrait pas s'attendre à un déclin éventuel de l'*inégalité* du revenu chez les personnes âgées comme celui survenu au cours des années 80. La diminution de l'inégalité du revenu durant cette décennie était le résultat d'une baisse importante du revenu gagné et d'un déplacement vers les revenus de pension, particulièrement les prestations du RPC et du RRQ. En résumé, une source de revenu très concentrée diminuait, mais cette réduction était compensée par une augmentation rapide d'une source de revenu très faiblement concentrée. C'était une période de transition qui ne se répétera probablement pas. La baisse du revenu gagné a une limite inférieure et le RPC ainsi que le RRQ approchent de l'âge de la maturité. La première décennie du présent siècle est plus susceptible de connaître une maturation continue des régimes de pension d'employeurs et des régimes enregistrés d'épargne-retraite personnels[15]. Puisque ces éléments du système de revenu de retraite sont plus fortement concentrés chez les salariés aux gains élevés, la tendance à la baisse de l'inégalité chez les Canadiens âgés ne se poursuivra probablement pas indéfiniment.

Perspective

Notes

1 Pour un examen et une analyse de ces réformes, voir Myles et Pierson (à paraître).

2 L'Organisation de coopération et de développement économiques prévoit que les dépenses pour les régimes publics de pension au Canada passeront à 9 % du PIB en 2040, alors qu'elles représentaient 5 % de ce dernier en 1995 (OCDE, 1996). En comparaison, les dépenses moyennes dans les pays d'Europe continentale atteignaient 10 % du PIB en 1995 et devraient grimper à 16 % en 2040 (Myles et Pierson, à paraître).

3 Suivant la norme internationale habituellement utilisée, les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés étaient tombés à environ 5 % en 1994, comparativement à un taux aux États-Unis de plus de 20 %. Dans le cas de la population âgée de 70 ans et plus, le taux de faible revenu au Canada était inférieur à celui observé en Suède, le «gagnant» habituel à l'échelle internationale en matière de réduction de la pauvreté (Smeeding et Sullivan, 1998).

4 Au milieu des années 70, les taux de faible revenu chez les Canadiens âgés étaient encore bien supérieurs à ceux de leurs homologues américains (Myles et Quadagno, 1994; Smeeding et Sullivan, 1998). Selon les premières études vraiment comparatives des taux de faible revenu chez les personnes âgées pour le début des années 80, le Canada se situait à l'extrémité inférieure à l'échelle internationale (Smeeding, Torrey et Rein, 1987).

5 L'augmentation d'un revenu de pension peut influer de deux façons sur les gains de la famille dans le cas des personnes âgées : elle peut réduire l'offre de main-d'œuvre des personnes âgées ainsi que réduire la propension de ces dernières à vivre avec d'autres membres de leur famille (par exemple, les enfants adultes) qui font partie de la population active. La proportion de toutes les personnes âgées dans la population active est tombée de 10 % en 1980 à 7 % en 1995. Celle des personnes âgées ne faisant pas partie de la population active mais qui vivaient avec un membre de leur famille qui était une personne active est tombée de 19 % à 17 %. Le pourcentage de personnes âgées dans les familles où il n'y avait pas de personne active a grimpé de 71 % à 77 %.

6 Les femmes âgées «seules» constituent un groupe hétérogène. Le revenu des femmes jamais mariées (célibataires) se rapproche davantage de celui des hommes que de celui des femmes veuves ou divorcées. L'incidence du veuvage est un sujet particulièrement important (et complexe) que l'on n'abordera pas ici.

7 Depuis 1989, on «récupère» les prestations de la SV auprès des personnes âgées à revenu élevé.

8 La proportion de personnes mariées au sein des familles qui recevaient au moins une pension du RPC ou du RRQ est passée de 74 % à 93 % entre 1980 et 1996, et celle au sein des familles qui recevaient deux pensions du RPC ou du RRQ a grimpé de 18 % à 55 %. Quelque 65 % des couples recevaient aussi au moins une pension d'un régime privé en 1996, une hausse par rapport à 45 % en 1980. La proportion de femmes âgées seules qui recevaient une pension du RPC ou du RRQ est passée de 44 % à 78 % durant la période; 39 % recevaient une pension d'un régime privé en 1996, une hausse par rapport à 29 % en 1980.

9 Par rapport à la population en âge de travailler, le revenu moyen chez les personnes âgées aux États-Unis est supérieur à celui de leurs homologues canadiens. Cependant, une plus grande inégalité du revenu chez les personnes âgées aux États-Unis signifie que la proportion de personnes âgées ayant un revenu élevé et celle ayant un faible revenu sont également plus importantes aux États-Unis. Les raisons de ces différences sont complexes, mais reflètent en partie une plus grande inégalité du revenu au cours des années de travail, qui se prolonge alors à la retraite, et une protection moindre pour les personnes âgées à faible revenu.

10 On pourrait expliquer environ le tiers de la baisse des gains par des changements reliés aux conditions de logement des personnes âgées, c'est-à-dire par un changement quant à la proportion de personnes âgées habitant avec un autre membre de leur famille qui est une personne active. Il s'agit là d'une estimation maximale, puisqu'elle tient compte uniquement des changements de composition et n'inclut ni les réactions comportementales des personnes âgées ni celles des autres membres de leur famille (par exemple, un conjoint plus jeune ou des enfants adultes plus âgés, qui pourraient réduire leur offre de main-d'œuvre en réaction à l'augmentation du revenu de pension de la personne plus âgée). Chez toutes les personnes à la retraite de 65 ans et plus vivant avec d'autres membres de leur famille faisant encore partie de la population active, le revenu de pension était la seule source d'augmentation du revenu de la famille durant la période de 1980 à 1995. Par conséquent, la part du revenu total de pension dans ces familles a grimpé de 25 % à 38 % du revenu disponible.

11 On peut utiliser le coefficient de Gini afin de calculer une estimation des différences (par exemple, en ce qui a trait à l'inégalité du revenu chez plusieurs groupes) ou des variations quant à l'inégalité au fil du temps. Ce chiffre se situe entre zéro et un, dénotant respectivement l'égalité totale et l'inégalité totale.

12 Le SFR est fixé aux niveaux de 1996, qui reposent sur les révisions apportées en 1992. Les gains sont ensuite calculés en dollars constants de 1996 et les seuils sont appliqués à ces gains.

13 En 1996, le SFR moyen correspondait à environ 56 % du revenu médian avant impôt de toutes les familles et le SFR-RAI, à environ 55 % du revenu médian après impôt. En effet, le déplacement de leur répartition avant impôt à leur répartition après impôt réduit de moitié le taux de faible revenu des personnes âgées. Le transfert du SFR-RAI (55 % du revenu médian) à la MFR-RAI (50 % du revenu médian) réduit encore une fois de moitié le taux de faible revenu.

14 Paradoxalement, cela ne se produira pas si les prochaines cohortes de travailleurs connaissent une croissance très faible des salaires réels.

15 Les diminutions récentes de la protection assurée par les régimes professionnels de pension aux hommes plus jeunes (Morissette et Drolet, 1999) peuvent également avoir des répercussions sur les futurs revenus de retraite.

Documents consultés

BURKHAUSER, R.V., T.M. SMEEDING et J. MERZ. «Relative inequality and poverty in Germany and the United States using alternative equivalence scales», *Review of Income and Wealth*, décembre 1996, vol. 42, n° 4, p. 381 à 400.

HAUSER, R. *Adequacy and Poverty among the Retired*, Paris, 1997, Organisation de coopération et de développement économiques.

MORISSETTE, R., et M. DROLET. *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada*, n° 11F0019MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, n° 138.

MYLES, J. *Old Age in the Welfare State: The Political Economy of Public Pensions*, éd. rév., Lawrence (Kansas), University Press of Kansas, 1989.

MYLES, J., et P. PIERSON. «The comparative political economy of pension reform», *The New Politics of the Welfare State*, publié sous la direction de P. Pierson, New York, Oxford University Press, à paraître.

MYLES, J., et J. QUADAGNO. «The politics of income security for the elderly in Canada and the United States: Explaining the difference», *Economic Security for the Elderly: North American Perspectives*, publié sous la direction de T. Marmor et T. Smeeding, Washington (D.C.), Urban Institute Press, 1994.

OJA, G., et R. LOVE. *Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985*, n° 13-588-MPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1988, n° 2.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Ageing in OECD Countries: A Critical Policy Challenge*, Paris, OCDE, 1996.

SMEEDING, T.M., et D.H. SULLIVAN. *Generations and the Distribution of Economic Well-Being: A Cross-National View*, Luxembourg, CEPS-INSTEAD, 1998, n° 173, «LIS Working Paper Series».

SMEEDING, T.M., B. TORREY et M. REIN. *Patterns of Income and Poverty: The Economic Status of the Young and the Old in Eight Countries*, Luxembourg, CEPS-INSTEAD, 1987, n° 8, «LIS Working Paper Series».

WOLFSON, M.C., et J.M. EVANS. *Seuils de faible revenu de Statistique Canada : problèmes et possibilités méthodologiques*, n° 72N0002F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1990, document de travail.

WOLFSON, M.C., et B.B. MURPHY. «Kinder and gentler: A comparative analysis of incomes of the elderly in Canada and the United States», *Economic Security and Intergenerational Justice: A Look at North America*, publié sous la direction de T.R. Marmor, T.M. Smeeding et V.L. Greene, Washington (D.C.), Urban Institute Press, 1994.

Inégalité du revenu dans les provinces

Dimitri Sanga

L'inégalité dans la répartition du revenu fait l'objet de débats continus. Le Canada, à l'instar d'autres pays, n'échappe pas à cette réalité, qu'elle soit à l'échelle nationale ou provinciale. Il s'agit d'un phénomène qui est toujours d'actualité.

Le présent article traite du degré d'inégalité qui existe dans la répartition du revenu total, du revenu du marché et du revenu après impôt au sein de chaque province, et permet de le comparer au degré d'inégalité du revenu des autres provinces. Dans cette étude, on ne considère pas la province qui possède le revenu moyen le plus élevé ou le plus bas, mais plutôt celle qui connaît la plus grande ou la plus faible inégalité pour ce qui est de sa répartition du revenu. L'article porte sur la période entre 1980 et 1998 (voir *Sources des données et définitions*).

L'étude ne cherche pas à expliquer les raisons ou les sources des inégalités provinciales, mais plutôt à les décrire et déterminer comment elles se comportent à travers le temps.

Les résultats obtenus dans le cadre des études qui se sont attardées sur la question semblent se recouper dans la plupart des cas. Ces études sont unanimes à démontrer qu'il existe des différences dans le degré d'inégalité en ce qui a trait à la répartition du revenu dans les provinces. Certaines abondent dans le sens de la réduction des différences entre ces dernières depuis 1960. D'autres, par contre, relativisent en argumentant que cela dépend du concept de revenu utilisé. Cependant, la plupart semblent indiquer que les inégalités des gains se sont accentuées avec le temps dans la majorité des provinces. De plus, les tendances observées pour l'ensemble des particuliers sont les mêmes pour ce qui est de la répartition selon le sexe ou le groupe d'âge (Finnie, 1998). Par ailleurs, il ressort que les indicateurs de variabilité interprovinciale sont plus élevés pour le revenu du marché que pour le revenu total (Alter et Greenberg, 1990). L'ampleur des écarts est toutefois moindre lorsqu'il s'agit du revenu après impôt plutôt que du revenu total. Les impôts et les transferts gouvernementaux ont donc pour effet de réduire l'inégalité alors que les revenus en capital l'augmentent.

Dans la présente analyse, on examine les inégalités dans la répartition du revenu familial dans chaque province en employant une méthodologie simple basée sur les ratios des quintiles supérieurs et inférieurs. On considère l'unité familiale dans son ensemble sans tenir compte des différences relatives à l'état matrimonial, à la situation sur le marché du travail de ses membres ou encore à la présence ou non d'enfants.

Le revenu du marché présente les plus grands écarts

Au Canada, le plus grand ratio d'inégalité se retrouve dans le cas du revenu du marché, et ce, pour n'importe quelle année de la période couverte par cette étude, tandis que le plus petit ratio est observé dans le cas du revenu après impôt (graphique A). La prise en compte des transferts gouvernementaux et des impôts sur le revenu a ainsi pour effet de réduire les inégalités. L'écart entre le revenu moyen du marché du quintile supérieur par rapport à celui du quintile inférieur est au moins deux fois plus élevé que l'écart du revenu moyen après impôt pour n'importe quelle année. En 1998, par exemple, pour chaque dollar de revenu du marché des 20 % des familles économiques ayant les revenus les plus faibles, les 20 % des familles ayant les revenus les plus élevés avaient en moyenne 14,50 $. Lorsqu'on considère le revenu après impôt, ce montant n'était que de 5,40 $.

Au fil des années, le ratio d'inégalité associé au revenu du marché a connu une tendance à la hausse. Il est passé de 10,70 en 1980 à 14,50 en 1998. La plus grande partie de cette augmentation est survenue durant les récessions du début des années 80 et 90. Les ratios des deux autres mesures du revenu ont, pour

Dimitri Sanga est au service de la Division des prix. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3116 ou à dimitri.sanga@statcan.ca.

Graphique A : Le ratio d'inégalité du revenu du marché est plus élevé que celui des autres mesures du revenu.

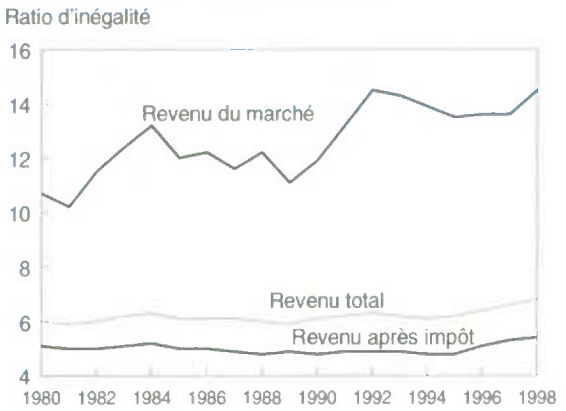

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Le ratio d'inégalité diffère selon les provinces

Afin de jeter un regard comparatif sur les écarts entre les inégalités dans les provinces, on a choisi les provinces ayant le plus grand écart et le plus petit écart en matière d'inégalité selon le revenu après impôt. On a choisi ce dernier parmi les trois mesures parce que les quintiles de revenu ayant permis de calculer les ratios d'inégalité ont été déterminés à partir de cette mesure. En outre, le revenu après impôt est plus proche du revenu disponible à chaque famille.

Ainsi, d'après les inégalités selon le revenu après impôt, l'Île-du-Prince-Édouard est la province qui présentait le plus petit écart alors que l'Alberta est celle dont le ratio d'inégalité était le plus grand en 1998 (graphique B). En effet, pour chaque dollar de revenu après impôt des 20 % des familles ayant les revenus les plus faibles à l'Île-du-Prince-Édouard, les 20 % ayant les revenus les plus élevés avaient 4,20 $. Dans le cas de l'Alberta, cet écart était de 6,10 $. La variation

leur part, enregistré une croissance de moindre envergure : le ratio du revenu total est passé de 6,00 à 6,80 entre 1980 et 1998, alors que celui relatif au revenu après impôt est passé de 5,10 à 5,40. Après être restés relativement stables au début des années 90, ils ont, de fait, enregistré une hausse qui s'est accentuée vers la deuxième portion de la décennie.

On retrouve, à l'échelle provinciale, les mêmes conclusions que celles obtenues au niveau national en ce qui concerne le ratio d'inégalité selon les différentes mesures du revenu étudiées. En effet, pour toute année et toute province, le plus grand ratio d'inégalité se manifeste dans la mesure du revenu du marché, tandis que le plus petit ratio correspond au revenu après impôt (tableau). Les impôts et les transferts gouvernementaux ont donc pour effet de réduire les inégalités, et ce, tant à l'échelle provinciale que nationale.

Graphique B : Dans chaque province, le revenu du marché est celui qui donne lieu à plus d'inégalité.

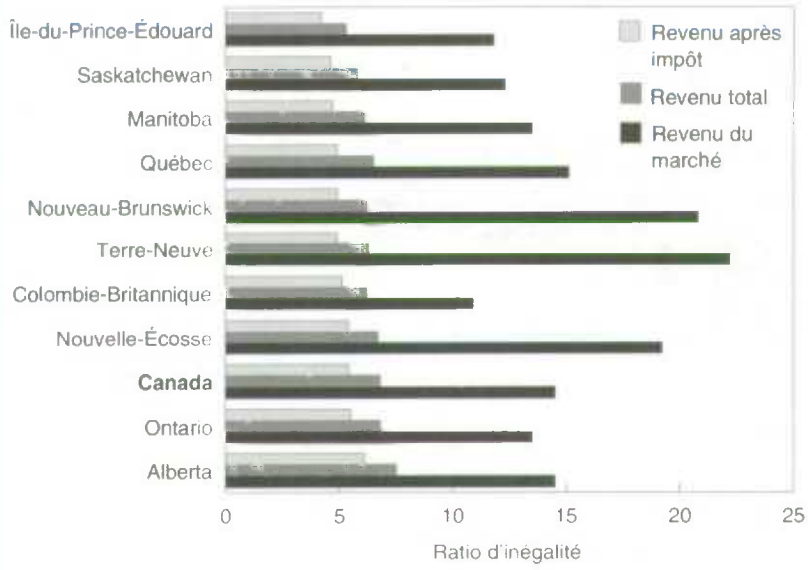

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998

Tableau : Ratios d'inégalité selon la province

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
						$					
Revenu du marché											
1980	**10,70**	16,00	9,30	11,80	13,10	13,00	8,80	10,70	9,40	8,90	9,10
1981	**10,20**	17,90	12,90	13,10	16,40	11,20	8,10	12,00	14,30	8,20	9,60
1982	**11,50**	17,60	12,70	13,80	18,80	11,70	9,50	12,20	12,50	9,20	13,40
1983	**12,40**	14,50	10,30	13,90	20,90	12,30	10,70	12,00	12,10	11,60	12,70
1984	**13,20**	18,50	11,50	15,80	17,30	14,90	10,50	11,00	15,30	12,60	13,90
1985	**12,00**	21,80	10,40	13,00	16,40	13,10	9,50	10,30	15,40	9,60	13,00
1986	**12,20**	16,60	11,20	16,00	15,30	13,60	9,50	11,40	15,80	9,80	13,10
1987	**11,60**	16,90	11,30	13,60	16,60	12,70	9,20	10,50	11,80	10,40	13,50
1988	**12,20**	16,30	10,30	13,80	15,20	14,20	9,30	12,00	13,10	10,90	11,40
1989	**11,10**	15,30	13,60	15,10	14,70	12,40	9,20	10,50	12,30	11,80	9,00
1990	**11,90**	16,90	12,20	13,20	13,80	13,20	9,70	10,90	12,90	10,70	12,60
1991	**13,20**	18,80	12,30	13,40	15,60	15,60	11,90	11,50	10,90	11,00	10,70
1992	**14,50**	22,40	9,80	15,60	16,40	14,20	14,00	12,90	13,50	12,90	11,90
1993	**14,30**	21,70	10,40	18,30	14,60	14,50	13,70	12,00	13,50	11,90	13,70
1994	**13,90**	20,50	9,50	15,90	16,20	15,40	13,30	10,90	13,00	9,80	12,20
1995	**13,50**	30,40*	11,30	14,30	16,40	14,70	12,50	10,50	12,20	9,50	12,40
1996	**13,60**	19,20	9,60	16,80	19,90	15,30	12,90	12,90	13,20	10,40	10,20
1997	**13,60**	20,50	11,80	15,20	20,50	14,10	12,80	12,80	11,70	10,10	10,60
1998	**14,50**	22,20	11,80	19,20	20,80	15,10	13,50	13,50	12,30	14,50	10,90
Revenu total											
1980	**6,00**	6,10	5,00	5,40	5,20	6,00	5,70	6,10	6,00	6,40	5,90
1981	**5,90**	5,90	5,30	5,70	6,30	5,70	5,40	6,60	7,20	5,80	5,90
1982	**6,00**	5,90	5,30	5,60	6,00	5,70	5,60	6,30	6,50	6,20	6,70
1983	**6,20**	6,10	5,60	5,90	6,50	5,70	6,20	6,20	6,30	6,70	6,20
1984	**6,30**	5,80	4,90	6,10	6,20	6,30	6,00	5,80	7,00	6,80	6,50
1985	**6,10**	6,20	4,80	6,00	5,70	5,70	5,80	5,80	7,40	5,80	6,60
1986	**6,10**	5,60	4,80	6,10	5,40	5,90	5,80	6,00	7,50	5,90	6,20
1987	**6,10**	5,80	5,10	5,80	5,70	6,10	5,60	5,60	6,10	6,10	6,50
1988	**6,00**	5,50	4,70	5,60	5,40	5,90	5,70	5,80	6,30	6,00	5,70
1989	**5,90**	5,50	5,20	5,90	5,60	5,70	5,80	5,40	6,20	6,40	5,30
1990	**6,10**	5,70	5,00	5,50	5,40	5,80	5,80	5,80	6,50	6,10	6,70
1991	**6,20**	5,80	5,20	5,50	5,60	6,20	6,10	5,80	6,00	6,50	5,70
1992	**6,30**	6,20	4,70	6,10	5,70	5,70	6,30	5,80	6,60	6,80	6,10
1993	**6,20**	5,90	4,50	6,40	5,40	5,70	6,20	5,90	5,90	6,70	6,60
1994	**6,10**	6,20	4,30	6,10	5,90	6,00	6,10	5,30	5,90	5,90	6,00
1995	**6,20**	6,80	4,60	5,90	6,00	6,00	6,20	5,30	6,30	5,90	6,30
1996	**6,40**	5,90	5,00	6,20	6,10	6,30	6,40	6,10	6,20	6,40	5,90
1997	**6,60**	6,10	5,30	6,20	6,20	6,40	6,50	5,90	5,80	6,40	5,90
1998	**6,80**	6,30	5,30	6,70	6,20	6,50	6,80	6,10	5,80	7,50	6,20
Revenu après impôt											
1980	**5,10**	5,10	4,30	4,60	4,50	4,80	4,90	5,10	5,30	5,40	5,20
1981	**5,00**	5,00	4,60	4,80	5,30	4,80	4,60	5,50	6,10	4,90	5,00
1982	**5,00**	5,00	4,50	4,60	5,00	4,60	4,70	5,30	5,40	5,30	5,60
1983	**5,10**	5,00	4,70	5,00	5,30	4,60	5,10	5,20	5,40	5,70	5,20
1984	**5,20**	4,90	4,30	5,10	5,10	5,00	5,00	4,80	5,90	5,80	5,30
1985	**5,00**	5,10	4,20	5,10	4,80	4,70	4,80	4,90	6,10	5,00	5,50
1986	**5,00**	4,60	4,00	5,00	4,50	4,80	4,80	4,90	6,00	5,00	5,20
1987	**4,90**	4,80	4,20	4,60	4,70	4,80	4,60	4,60	5,00	5,20	5,20
1988	**4,80**	4,60	4,00	4,50	4,40	4,60	4,60	4,50	5,00	4,80	4,70
1989	**4,90**	4,50	4,30	4,70	4,50	4,40	4,70	4,50	4,90	5,10	5,10
1990	**4,80**	4,60	4,20	4,40	4,40	4,50	4,60	4,50	5,20	4,80	5,40
1991	**4,90**	4,70	4,20	4,40	4,50	4,70	4,90	4,50	4,70	5,00	4,60
1992	**4,90**	5,00	3,90	4,80	4,60	4,40	5,00	4,50	5,30	5,40	4,80
1993	**4,90**	4,80	3,80	5,00	4,40	4,40	4,90	4,60	4,60	5,30	5,20
1994	**4,80**	4,90	3,60	4,80	4,70	4,50	4,70	4,20	4,60	4,80	4,80
1995	**4,80**	5,30	3,80	4,70	4,80	4,50	4,80	4,20	4,80	4,80	5,00
1996	**5,10**	4,80	4,20	5,00	4,90	4,80	5,00	4,80	4,90	5,00	5,30
1997	**5,30**	4,80	4,30	5,00	5,00	5,30	5,20	4,70	4,70	5,30	5,00
1998	**5,40**	4,90	4,20	5,40	4,90	4,90	5,50	4,70	4,60	6,10	5,10

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
* *Voir note 2.*

Sources des données et définitions

Les données proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Elles couvrent la période allant de 1980 à 1998. L'EFC était un supplément à l'Enquête sur la population active jusqu'en 1997. La récente publication des données sur le revenu de 1998 dans le rapport annuel *Le revenu au Canada* (Statistique Canada, 1998) a marqué l'introduction de l'EDTR comme source officielle des données annuelles sur le revenu en remplacement de l'EFC. Le présent article utilise les estimations de 1996, 1997 et 1998 de l'EDTR ainsi que celles de 1980 à 1995 de l'EFC. On a révisé ces dernières afin qu'elles soient comparables aux estimations de l'EDTR.

Famille économique : Deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par adoption ou qui vivent en union libre.

Revenu du marché : Somme des gains (provenant d'un travail salarié ou autonome), du revenu de placements, du revenu de retraite (régime privé de pension) et des éléments compris dans «Autre revenu». Il exclut les transferts gouvernementaux. Le revenu du marché est aussi appelé revenu avant impôt et transferts.

Transferts gouvernementaux : Tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. Ils comprennent les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les allocations au conjoint, les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, les prestations fiscales pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les indemnités pour accidents du travail, les crédits pour la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH), les crédits d'impôt provinciaux ou territoriaux, l'assistance sociale et les autres transferts.

Revenu total : Revenu de toute provenance avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu total est aussi appelé revenu avant impôt (mais après transferts). Il comprend le revenu du marché et les transferts gouvernementaux.

Impôt à payer sur le revenu : Somme des impôts fédéral et provincial payés sur le revenu et les gains en capital au cours d'une année donnée.

Revenu après impôt : Revenu total moins l'impôt à payer sur le revenu.

Ratios des quintiles : La plupart des études sur les différences provinciales ont utilisé le coefficient de variation ou le coefficient de Gini comme mesure des inégalités. La présente analyse utilise le ratio du revenu moyen (les moyennes du revenu calculées sont pondérées par les poids échantillonnaux) du quintile supérieur sur celui du quintile inférieur. Ce type de mesure est utilisé dans les analyses accompagnant la publication des estimations de la répartition du revenu de l'EFC.

Les quintiles, pour toute mesure du revenu, sont établis en classant les familles par ordre croissant du revenu après impôt et en divisant l'ensemble de l'échantillon en cinq parties égales. Le quintile supérieur correspond aux 20 % des familles ayant les revenus après impôt les plus élevés, alors que le quintile inférieur est relatif aux 20 % des familles ayant les plus faibles revenus. Ainsi, le revenu moyen du marché du quintile supérieur consiste en la moyenne du revenu du marché des familles étant dans le **quintile supérieur du revenu après impôt**. Cette façon de faire permet de garder constante la composition de chaque quintile.

Le ratio d'inégalité permet de calculer ce qu'ont en moyenne les familles se situant dans le quintile supérieur du revenu pour chaque dollar de celles étant dans le quintile inférieur. Plus ce ratio est élevé, plus l'écart est grand dans la répartition du revenu parmi les familles. Par exemple, un ratio de 5 indique que pour chaque dollar déclaré en moyenne par les 20 % des familles ayant les revenus les plus bas, celles faisant partie des 20 % ayant les revenus les plus élevés avaient 5 $.

entre ces deux provinces diminue en allant du revenu du marché (2,70 $) jusqu'au revenu après impôt (1,90 $), ce qui correspond à la tendance observée à l'intérieur de celles-ci. Des mesures similaires des écarts entre les provinces peuvent être établies en considérant tout groupe de provinces.

Les variations entre les provinces se sont accentuées pour le revenu du marché

L'évolution de la variation entre les provinces en ce qui a trait aux inégalités dans la répartition du revenu à l'intérieur de chacune d'elles est abordée en utilisant les différences entre la province ayant le plus grand écart et celle ayant le plus faible écart pour chaque année comprise entre 1980 et 1998.

Le revenu du marché s'illustre, une fois de plus, en montrant chaque année l'écart le plus élevé relativement au ratio d'inégalité (graphique C)[1]. Pour cette mesure du revenu, l'écart entre la province

Graphique C : Le revenu du marché démontre le plus grand écart* quant aux ratios d'inégalité interprovinciaux.

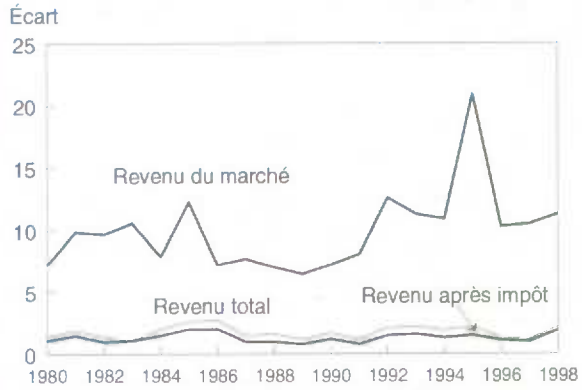

Sources : Enquête sur les finances des consommateurs; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

** Voir note 2.*

ayant le ratio le plus élevé et celle ayant le ratio le moins élevé est, en moyenne, environ sept fois plus grand que le même écart se rapportant au revenu total ou à celui après impôt sur l'ensemble de la période. Quant à la tendance, on remarque que l'écart selon le revenu du marché s'est accentué avec le temps, passant de 7,20 en 1980 à 11,30 en 1998. Le plus grand écart observé est de près de 21 en 1995, selon cette mesure du revenu. Cela est attribuable à un ratio d'inégalité exceptionnellement élevé pour le revenu du marché dans la province de Terre-Neuve (30,40)[2]. L'Alberta possédait le plus petit écart (soit un ratio de 9,50) cette année-là.

Les écarts entre la province ayant le plus petit ratio et celle ayant le plus grand selon le revenu total et le revenu après impôt ont connu une tendance à la hausse malgré une relative stabilité du début de la période à l'étude jusqu'à la moitié des années 90. Entre 1997 et 1998, ils se sont accentués. Au cours de la période entière s'échelonnant de 1980 à 1998, l'écart selon le revenu total est passé de 1,40 à 2,20 tandis que celui du revenu après impôt est passé de 1,10 à 1,90.

Comment évoluent les inégalités à l'intérieur de chaque province?

L'examen de l'évolution des inégalités à l'intérieur de chaque province de 1980 à 1998 confirme les observations retenues concernant les écarts des inégalités entre les provinces. Ainsi, on constate que les inégalités relatives au revenu du marché ont généralement affiché une tendance à la hausse (tableau). Quant aux deux autres mesures du revenu, on remarque une tendance similaire—mais de moindre envergure—pour la majorité des provinces.

Pour ce qui est des ratios du revenu du marché, l'Alberta, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu des augmentations très marquées de 1996 à 1998. Leur ratio a en effet crû de 4,10, 3,00, 2,40, et 2,20 respectivement. Au cours de la même période, on dénote une hausse modérée dans le cas du Nouveau-Brunswick (0,90), de la Colombie-Britannique (0,70), de l'Ontario (0,60) et du Manitoba (0,60). Le Québec et la Saskatchewan ont enregistré une baisse de leur ratio d'inégalité.

Entre 1996 et 1998, seule la Saskatchewan a connu une légère diminution (0,40) de son ratio du revenu total, alors que celui du Manitoba est demeuré stable. Ce ratio a grimpé de 1,10 dans le cas de l'Alberta et de moins de 0,60 dans le reste des provinces. En ce qui a trait au revenu après impôt, le ratio de la Saskatchewan s'est incliné de 0,30, et ceux de la Colombie-Britannique et du Manitoba, de 0,20 et de 0,10 respectivement. L'Alberta a enregistré une hausse de 1,10 alors que l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Québec et Terre-Neuve ont connu des augmentations de moins de 0,60. Les ratios du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard sont restés stables.

Résumé

Les inégalités dans la répartition du revenu dans les provinces suivent une tendance qui se recoupe avec bon nombre d'études réalisées à ce sujet. On a constaté que le revenu du marché donne lieu à plus d'inégalité comparativement aux autres mesures du revenu que sont le revenu total et le revenu après impôt. Cette observation est valable aussi bien à l'échelle nationale que provinciale.

Durant la période à l'étude, l'Île-du-Prince-Édouard est restée la province ayant le plus petit ratio d'inégalité quant au revenu total et au revenu après impôt. Terre-Neuve est demeurée, la plupart du temps, celle ayant le ratio d'inégalité le plus élevé en ce qui concerne le revenu du marché.

Les résultats de cette analyse portent sur la famille économique dans son ensemble, sans prendre en considération la composition familiale. Une avenue possible pour des études ultérieures serait de considérer les

Ratios des quintiles par rapport à ceux des déciles pour le revenu total

Le ratio du revenu moyen du décile supérieur sur celui du décile inférieur permet de décrire ce qu'ont en moyenne les 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés pour chaque dollar des 10 % des familles ayant les revenus les plus faibles. Les ratios selon les déciles sont plus élevés que ceux selon les quintiles.

	Quintile	Rang	Décile	Rang
Colombie-Britannique	7,1	1	14,0	1
Canada	**6,2**		**10,4**	
Ontario	6,0	2-3	10,1	3
Manitoba	6,0		9,7	4
Alberta	5,9	4-5-6-7	10,6	2
Québec	5,9		9,6	5
Saskatchewan	5,9		9,5	6
Nouvelle-Écosse	5,9		8,8	8
Nouveau-Brunswick	5,7	8	9,3	7
Terre-Neuve	5,5	9	8,4	9
Île-du-Prince-Édouard	4,4	10	6,3	10

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, 1997

Ratios des moyennes par rapport à ceux des médianes pour les déciles du revenu total

Les ratios sont calculés en fonction de ce qu'ont en moyenne les familles dans les quintiles ou les déciles appropriés. Ils pourraient tout aussi l'être selon le revenu médian. Les ratios selon les moyennes sont plus élevés que ceux selon les médianes.

	Moyenne	Rang	Médiane	Rang
Colombie-Britannique	14,0	1	9,0	2
Alberta	10,6	2	9,1	1
Canada	**10,4**		**8,7**	
Ontario	10,1	3	8,4	3
Manitoba	9,7	4	8,1	5
Québec	9,6	5	8,3	4
Saskatchewan	9,5	6	7,6	8
Nouveau-Brunswick	9,3	7	7,9	6
Nouvelle-Écosse	8,8	8	7,7	7
Terre-Neuve	8,4	9	7,5	9
Île-du-Prince-Édouard	6,3	10	5,6	10

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, 1997

différences relatives au ratio d'inégalité en tenant compte de ce facteur. Par ailleurs, les ratios pourraient être calculés selon les déciles au lieu des quintiles (voir *Ratios des quintiles par rapport à ceux des déciles pour le revenu total*), ce qui donnerait une idée de l'écart entre les revenus des 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés comparativement à ceux des 10 % des familles ayant les revenus les plus faibles. Une autre option consisterait à prendre le revenu médian au lieu du revenu moyen, basé sur les quintiles ou les déciles (voir *Ratios des moyennes par rapport à ceux des médianes pour les déciles du revenu total*).

Perspective

Notes

1 La tendance pour l'ensemble des provinces est similaire.

2 Puisque les données sont basées sur des enquêtes par sondage, une valeur aberrante peut parfois, comme en 1995, affecter les résultats.

Documents consultés

ALTER, H.E., et T.L. GREENBERG. «Impôts, transferts et disparités régionales», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1990, vol. 2, n° 4, p. 56 à 67.

FINNIE, R. «Différences entre les provinces sur le plan de l'inégalité des gains de 1982 à 1994», *L'Observateur économique canadien*, n° 11-010-XPB au catalogue de Statistique Canada, février 1998, p. 3.1 à 3.12.

STATISTIQUE CANADA. *Le revenu au Canada*, n° 75-202-XPF au catalogue, Ottawa, 1998.

Quoi de neuf?

Études et rapports récents

VIENT DE PARAÎTRE

Femmes dans la main-d'œuvre

En 1999, 55 % de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus occupaient un emploi, comparativement à 42 % en 1976. Par conséquent, les femmes représentaient 46 % de l'ensemble des travailleurs en 1999, comparativement à 37 % en 1976. Quelque 28 % de l'ensemble des employées ont travaillé moins de 30 heures par semaine, comparativement à seulement 10 % des hommes occupés.

La majorité des travailleuses se retrouvent encore dans des professions traditionnellement occupées par des femmes. En 1999, 70 % de l'ensemble des femmes occupées travaillaient dans les domaines suivants: éducation, soins infirmiers et autres professions du domaine de la santé, ou travail de bureau ou administration, vente et services. La proportion travaillant dans des domaines traditionnellement occupés par des femmes a toutefois légèrement diminué depuis 1987, alors que 74 % d'entre elles se trouvaient dans un de ces domaines.

On a cependant constaté ces dernières années un accroissement de la représentation féminine dans plusieurs secteurs professionnels. En 1999, les femmes représentaient 49 % des professionnels de l'entreprise et de la finance, comparativement à 41 % en 1987. Les femmes représentaient également 47 % de tous les médecins et dentistes en 1999, comparativement à 44 % en 1987. Aussi, la proportion des femmes occupant des postes de gestion a augmenté, passant de 29 % à 35 %. Néanmoins, à peine 20 % des personnes travaillant dans les professions des sciences naturelles, du génie et des mathématiques en 1999 étaient des femmes, proportion qui a peu fluctué depuis 1987 (17 %).

Les gains moyens des femmes occupées sont bien inférieurs à ceux des hommes occupés. En 1997, les femmes occupées à temps plein toute l'année affichaient des gains moyens d'un peu moins de 31 000 $, ce qui correspond à 73 % des gains de leurs homologues masculins. Ces chiffres indiquent toutefois une augmentation par rapport à la proportion de 68 % enregistrée en 1990 et à celle d'environ 64 % observée au début des années 80.

La quatrième édition de la publication *Les femmes au Canada* trace un portrait statistique global de l'évolution du statut des femmes au sein de la société canadienne. Cette publication fournit des données sur les caractéristiques de la population, la vie familiale des femmes, la santé, l'éducation, l'emploi, le travail non rémunéré, le revenu, le logement ainsi que les actes criminels commis à leur endroit. Ce rapport de 300 pages renferme également des chapitres distincts sur les femmes immigrantes, celles faisant partie des minorités visibles, les femmes autochtones et les femmes aînées.

La publication *Les femmes au Canada 2000* (n° 89-503-XPF au catalogue, 45 $) est maintenant disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec Colin Lindsay, Division de la statistique sociale, du logement et des familles, au (613) 951-2603; télécopieur : (613) 951-0387; lindcol@statcan.ca.

Mise à jour des études de marché

Depuis 1975, le *Recueil statistique des études de marché* constitue une source autorisée de renseignements socioéconomiques fournissant les caractéristiques clés des marchés national et régionaux. Au moyen de statistiques précises et actuelles permettant de suivre l'évolution du niveau de vie et des caractéristiques démographiques et économiques de la société canadienne, ce recueil offre aux

entreprises un moyen de repérer les marchés cibles, de déterminer leur part du marché et d'évaluer leur position concurrentielle.

L'édition 2000 renferme les données les plus récentes tirées du Recensement de 1996 ainsi que de nombreuses enquêtes. Cette édition comporte certaines caractéristiques visant à en faciliter l'usage : un guide de l'utilisateur, des graphiques annotés, un service d'assistance téléphonique pour chacune des sources de données et des renvois à CANSIM (le Système canadien d'information socioéconomique de Statistique Canada).

L'édition 2000 du *Recueil statistique des études de marché* (n° 63-224-XPB au catalogue, 125 $) est maintenant disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec Serge Bourret, Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales, au (613) 951-0821.

■ *Simulation de politiques sociales*

La Base de données et modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) est un modèle de microsimulation statique fondé sur les microdonnées de 1996. Elle est formée d'une base de données, d'une série d'algorithmes et de modèles relatifs aux impôts et aux transferts, d'un logiciel d'analyse et de la documentation pour l'utilisateur. Produite hors série depuis 1985, elle est largement utilisée pour étudier les changements du système d'imposition et de transferts.

La BD/MSPS permet d'estimer les effets de redistribution du revenu ou les incidences-coûts des changements au régime d'imposition des particuliers et de transferts aux particuliers ainsi que d'analyser les retombées éventuelles des changements sur les impôts, les gains, les tendances démographiques et sur une foule d'autres facteurs. Elle peut servir à étudier l'évolution des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux de 1984 à 2003.

La BD/MSPS permet de répondre à des questions de simulation. Qu'arriverait-il s'il y avait un changement dans les impôts que les Canadiens ont versés ou des transferts qu'ils ont reçus—qui serait gagnant et qui serait perdant? Les ménages monoparentaux d'une province donnée se tireraient-ils mieux d'affaire? Dans quelle mesure? Combien d'argent supplémentaire le gouvernement fédéral ou les provinces toucheraient-ils ou débourseraient-ils?

La Base de données et modèle de simulation de politiques sociales: version 8.0 (n° 89F0002XCB au catalogue, 5 000 $ / 12 500 $) est maintenant disponible sur CD-ROM. Pour plus de renseignements, communiquez avec Susan Carrothers, Division des études sociales et économiques, au (613) 951-1782; spsdm@statcan.ca.

■ *Formation des apprentis enregistrés, 1998*

En 1998, environ 177 700 personnes étaient inscrites aux programmes de formation d'apprentissage, soit 3 % de plus qu'en 1997. Alors que tous les secteurs de la formation des apprentis enregistrés ont connu une augmentation ces dernières années, bon nombre d'entre eux demeurent toujours sous les niveaux de 1991.

Le nombre d'apprentis enregistrés progresse depuis 1995 après avoir connu, au début des années 90, une baisse qui a coïncidé avec la récession. La demande d'apprentis a fléchi au cours de cette période, peut-être à cause de la faiblesse de l'économie et de la diminution du nombre d'occasions de formation en cours d'emploi.

En 1998, le nombre total d'inscriptions à ces programmes était de 8 % inférieur à celui de 1991. La baisse est surtout évidente dans les groupes de métiers comme la construction de bâtiments ainsi que l'électricité et l'électronique et autres métiers connexes. Les métiers de l'alimentation et des services, de même que le groupe des autres métiers divers, sont les seuls à avoir connu une augmentation du nombre d'inscriptions.

Malgré le recul du nombre d'inscriptions dans la plupart des grands groupes de métiers, la main-d'œuvre totale correspondante a progressé et a été plus élevée en 1998 qu'en 1991 dans tous les secteurs.

Pour des renseignements généraux, communiquez avec Sharon-Anne Borde, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-1503; télécopieur : (613) 951-9040; sharon-anne.borde@statcan.ca. Pour en savoir

davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Karl Skof ou avec Bernard Bourgoin, Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, au (613) 951-1529; skofkar@statcan.ca ou au (613) 951-1506; bourber@statcan.ca, respectivement; télécopieur : (613) 951-6765.

■ *Enquête pilote sur les professions reliées aux technologies de l'information, 2000*

Cette enquête auprès des employeurs a été commanditée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Les résultats fournissent des renseignements sur 21 professions reliées aux technologies de l'information pour l'industrie de la conception de systèmes informatiques et des services connexes au Canada, de même que pour l'industrie de l'architecture, du génie et des services connexes au Québec et l'industrie des sociétés d'assurance en Ontario. Les prévisions sur le nombre d'employés et de contractuels sont disponibles, ainsi que certains renseignements sur les postes vacants, la dotation, le recrutement, la rétention et la formation.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Marcel Levesque, Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales, au (613) 951-1020; marcel.levesque@statcan.ca.

■ *Revenus agricoles, 1996 : fermes productrices de pommes de terre*

La série *Vue d'ensemble des revenus agricoles* offre de l'information et des analyses en matière de finances agricoles qui sont fondées sur des données tirées du Programme des données fiscales et de diverses enquêtes agricoles. Le présent numéro fournit une analyse détaillée des fermes productrices de pommes de terre; l'analyse porte notamment sur les revenus, les dépenses et le bénéfice net d'exploitation avant amortissement selon la catégorie de revenu et la province. On y trouvera également des renseignements sur la concentration et la spécialisation de la production ainsi que sur les caractéristiques physiques des fermes productrices de pommes de terre par catégorie de revenu.

Le neuvième bulletin de la série intitulée *Vue d'ensemble des revenus agricoles*, qui est publiée par Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, est maintenant disponible. Le numéro d'août 2000 (n° 21-005-XIF au catalogue, gratuit) est accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous «Produits et services», puis «Publications gratuites» et ensuite «Agriculture».

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Lina Di Piétro ou la sous-section des services à la clientèle, Division de l'agriculture, au (613) 951-3171 ou au (613) 951-5027, respectivement; télécopieur : (613) 951-3868.

■ *Statistiques de l'aquaculture, 1999 (données provisoires)*

Les exploitants aquacoles ont eu des revenus records en 1999, les ventes de produits ayant grimpé à une valeur estimative de 548 millions de dollars, en hausse de 7 % par rapport à 1998. L'augmentation des revenus s'explique principalement par la valeur plus élevée des exportations, qui ont atteint 386 millions de dollars, soit 5 % de plus qu'en 1998 et plus du double du volume annuel des exportations au début des années 90. Ces exportations ont été en grande partie aux États-Unis, où la demande de poisson, en particulier le saumon, est restée vigoureuse. Les ventes au Canada, par ailleurs, sont restées relativement stables.

Les exploitants aquacoles de la Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick sont encore les plus gros producteurs. Ensemble, ces deux provinces ont représenté 85 % des ventes totales des produits de l'aquaculture : la Colombie-Britannique a généré plus de la moitié des ventes et le Nouveau-Brunswick, presque le tiers. L'industrie de ces deux provinces est en grande partie fondée sur l'aquaculture des poissons, qui a constitué une proportion estimative de 91 % des ventes totales au Canada en 1999.

L'Île-du-Prince-Édouard, qui est la plus grande productrice de mollusques et de crustacés au pays, a poursuivi l'expansion de sa production en 1999. Les revenus de la vente de mollusques et de crustacés ont atteint une valeur estimative

de 22 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à 1998. Ce montant représente plus de la moitié de toutes les ventes à l'échelle nationale et, tout comme pour le poisson, l'augmentation des ventes a coïncidé avec une hausse de 10 % des exportations.

La valeur ajoutée brute (la différence entre la production brute et les dépenses pour les produits) à l'économie canadienne par l'industrie de l'aquaculture en 1999 est estimée à 241 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Cela est attribuable à la croissance de la production (y compris les stocks). La dépréciation et les intérêts ont également augmenté quelque peu, pour atteindre 26 millions de dollars et 15 millions de dollars respectivement.

Les statistiques maintenant disponibles sont la production et la valeur par province et par espèce, les exportations et la valeur ajoutée. Les données seront disponibles dans la reliure *Statistiques du bétail : mises à jour* (n° 23-603-UPF au catalogue, 45 $ / 149 $) ou la reliure *Statistiques économiques de l'agriculture* (n° 21-603-UPF au catalogue, 26 $ / 52 $). Les estimations révisées pour 1999 de la valeur ajoutée, de la production et des exportations pour l'industrie de l'aquaculture seront publiées en mars 2001.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Bernadette Alain, Bureau des statistiques agricoles de Truro, au (902) 893-7251; bernadette.alain@statcan.ca ou avec Tony Dupuis, Division de l'agriculture, au 1 800 465-1991 ou au (613) 951-2511; tony.dupuis@statcan.ca.

DDRA : QUOI DE NEUF?

Circonscriptions électorales fédérales

Les Canadiens ont accès gratuitement à une mine de renseignements au sujet de leur circonscription électorale fédérale, et ce, à partir du site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). L'organisme diffuse les profils statistiques des 301 circonscriptions électorales fédérales. Le profil comporte des données du Recensement de 1996 et une fonction cartographique.

Quatre composantes principales y figurent : la population et les caractéristiques démographiques, la scolarité, le revenu et le travail ainsi que les familles et les logements. À titre d'exemple, on y trouve des renseignements sur le niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus ainsi que sur leur profession, leur langue maternelle et la composition de leur famille. Les lecteurs peuvent comparer les données de leur circonscription électorale fédérale aux données nationales et provinciales.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Des renseignements sur les circonscriptions électorales fédérales pour 1998, indiquant l'âge et le sexe de la population ainsi que les tranches et les sources de revenu, sont maintenant disponibles contre recouvrement des coûts. Pour les familles, les renseignements disponibles indiquent également la composition des familles, l'âge et le sexe des membres des familles, leurs sources de revenu et l'importance pour eux des transferts gouvernementaux.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

Revenu en 1998

De 1997 à 1998, le revenu médian des familles nucléaires ou de recensement s'est accru de 2 % pour s'établir à 47 300 $ après le rajustement en fonction de l'inflation. Oshawa (60 000 $) possédait le revenu familial le plus élevé parmi toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR), suivie de Windsor (59 800 $).

Le revenu médian était beaucoup plus élevé pour les familles époux-épouse (52 500 $) que pour les familles monoparentales (22 700 $). Windsor (66 500 $) constituait la région métropolitaine de recensement ayant le revenu médian le plus élevé pour les familles biparentales, tandis que Calgary (28 500 $) dominait pour les familles monoparentales.

En 1998, le revenu total médian des particuliers au Canada était de 20 100 $ après le rajustement en fonction de l'inflation, en hausse de 2,7 % par rapport à 1997. Il y a eu de légères augmentations du revenu total médian pour la population de chaque région métropolitaine de recensement (RMR). Calgary a connu la plus forte hausse (4,3 %), suivie de Chicoutimi-Jonquière (3,7 %) et de Saint John et Sherbrooke (3,6 %).

Les revenus totaux médians les plus élevés se retrouvaient encore à Oshawa (25 900 $) et à Ottawa-Hull (25 200 $). Les plus faibles étaient à Trois-Rivières (17 100 $) et à Chicoutimi-Jonquière (18 200 $), bien que ces deux RMR aient enregistré des accroissements d'une année à l'autre supérieurs à la moyenne des RMR. Cependant, le classement relatif des RMR selon le revenu total médian a connu peu de changement de 1997 à 1998.

Ces renseignements proviennent des déclarations de revenus remplies au printemps 1999. Les données sur le *Revenu familial* (nº 13C0016 au catalogue), le *Revenu des aînés* (nº 89C0022 au catalogue), le *Revenu et la démographie selon les quartiers* (nº 13C0015 au catalogue), le *Profil du revenu de la population active* (nº 71C0018 au catalogue) et le *Profil de dépendance économique* (nº 13C0017 au catalogue) sont offertes pour les itinéraires de facteur, les régions de tri d'acheminement urbaines (les trois premiers caractères du code postal), les municipalités, les villes, les divisions de recensement, les RMR, pour chaque province et territoire ainsi que pour le Canada. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

■ *Données sur les régions postales, 1998*

Les Profils de régions postales offrent des renseignements sur plus de 5 000 collectivités au pays. Tirée des déclarations de revenus de 1998, cette banque de données dresse un portrait détaillé des collectivités.

Les profils contiennent des données réparties en cinq tableaux : déclarants et dépendants, certaines sources de revenu des particuliers, participation à la population active, dépendance économique envers les paiements de transfert, et caractéristiques des familles. Les données de chaque collectivité peuvent être comparées aux données provinciales ou nationales afin d'établir leur situation dans l'ensemble du pays. Elles peuvent également être utilisées pour évaluer les tendances des quatre dernières années. Des règles de confidentialité rigoureuses assurent le parfait anonymat des déclarants et des familles.

Pour commander les Profils de régions postales ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

■ *Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, 1999*

En 1999, les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont atteint leur deuxième niveau en importance. Un nombre record de 6 207 000 déclarants ont cotisé à un REER au cours de l'année d'imposition de 1999, en hausse de 1,4 % par rapport à l'année précédente. Ils ont versé 27,8 milliards de dollars, en progression de 2,6 % comparativement à 1998 (après le rajustement en fonction de l'inflation telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation).

Le nombre de cotisants et le montant de leurs cotisations ont tous deux grimpé après avoir chuté en 1998 pour la première fois depuis 1991. En 1999, les cotisations n'ont pas rejoint le niveau record de 28,2 milliards de dollars atteint en 1997. Environ 29 % de l'ensemble des déclarants ont versé une cotisation, ce qui correspond à 36 % de ceux qui ont le droit de cotiser.

Bien que seulement 37 % des déclarants qui avaient le droit de cotiser étaient de l'Ontario, ils ont versé 11,9 milliards de dollars, soit 43 % du total. Les cotisants du Québec ont déposé 5,9 milliards de dollars, c'est-à-dire 21 % du total. Le nombre de cotisants a augmenté dans toutes les provinces à l'exception de la Saskatchewan, où 197 200 personnes ont cotisé, en baisse de 2,5 %. Le nombre de cotisants dans cette province a atteint un sommet en 1996, mais a diminué depuis ce temps.

En 1999, la cotisation moyenne était de 4 477 $ par rapport à 4 576 $ en 1997 et à 4 424 $ en 1998, après le rajustement en fonction de l'inflation. En général, les déclarants qui possédaient les revenus les plus élevés sont ceux qui ont cotisé le plus. En 1999, la cotisation moyenne de ceux dont le revenu total dépassait 80 000 $ était de 12 535 $, tandis que pour ceux dont le revenu total se situait entre 60 000 $ et 79 999 $, elle correspondait à 6 199 $.

Les banques de données pour les *Cotisants à un REER* (n° 17C0006 au catalogue, prix variable) et les *Déclarants canadiens* (n° 17C0010 au catalogue, prix variable) sont offertes à l'échelon du Canada, des provinces et des territoires, des villes, des régions métropolitaines de recensement, des divisions de recensement ainsi que des régions aussi petites que les régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal) ou les itinéraires de facteur. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec le Service à la clientèle, Division des données régionales et administratives, au (613) 951-9720; télécopieur : (613) 951-4745; saadinfo@statcan.ca.

STATISTIQUE DU TRAVAIL : QUOI DE NEUF?

Nouveautés concernant la population active

Aperçu des salaires moyens et de la répartition des salaires à la fin des années 90

Que les travailleurs soient rémunérés à l'heure ou à la semaine, le salaire moyen en 1999 s'est accru environ deux fois plus rapidement qu'il ne l'avait fait en 1998, selon l'Enquête sur la population active (EPA).

En 1999, les 12 millions de travailleurs du Canada ont gagné en moyenne 16,14 $ l'heure ou 595,62 $ par semaine. Le salaire horaire moyen a augmenté de 39 cents, soit de 2,5 %, par rapport à 1998, ce qui représente plus du double de l'augmentation de 1,2 % par rapport à 1997. Le salaire hebdomadaire moyen s'est accru de 15,73 $, ou de 2,7 %, alors qu'il avait augmenté de 1,4 % en 1998. Cette hausse du salaire hebdomadaire moyen est en partie attribuable à un nombre d'heures légèrement plus élevé.

Les deux augmentations sont supérieures à la hausse moyenne de 1,7 % de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cela signifie que le salaire horaire réel moyen (corrigé en fonction de la croissance de l'IPC) a augmenté de 0,8 %, tandis que le salaire hebdomadaire réel moyen s'est accru de 1,0 %.

Le salaire horaire a augmenté davantage pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, puisque le nombre d'heures de travail des femmes s'est accru et que celui des hommes a diminué, la progression du salaire hebdomadaire moyen a été proportionnellement plus importante pour les femmes.

En Ontario, province où le salaire hebdomadaire moyen a été le plus élevé, les travailleurs gagnaient en moyenne 633,05 $ par semaine en 1999. La Colombie-Britannique est la seule autre province où le salaire moyen (625,22 $ par semaine) a été plus élevé que la moyenne nationale. Dans les quatre provinces de l'Atlantique, le salaire hebdomadaire moyen a été relativement faible. Le salaire horaire a augmenté de 4,0 % en Alberta, constituant ainsi le plus fort taux de croissance parmi les provinces. Le salaire hebdomadaire s'est accentué davantage en Alberta et en Ontario (3,6 %).

Nouvelles embauches et cessations d'emploi permanentes, 1999

Les Canadiens de la région de l'Atlantique trouvaient, perdaient ou quittaient un emploi ou démarraient leur entreprise à un taux plus élevé que dans les autres régions du pays en 1999. L'Ontario et la Colombie-Britannique affichaient les plus faibles taux parmi les provinces. En outre, la mesure dans laquelle les personnes trouvent, perdent ou quittent un emploi ou démarrent leur entreprise varie selon l'âge, le niveau de scolarité et la branche d'activité.

Les jeunes (15 à 24 ans) donnent le ton au dynamisme du marché du travail. La fréquence à laquelle ils changent d'emploi était beaucoup plus importante que celle observée chez les adultes de 25 à 54 ans ou chez les travailleurs plus âgés

(55 ans et plus). En 1999, il y a eu environ 2,6 millions d'embauches chez les jeunes, portant le taux d'embauche à 55 %, soit presque le double de la moyenne nationale (28 %).

Les titulaires d'un diplôme universitaire étaient moins susceptibles d'être mis à pied que les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Selon la branche d'activité, la stabilité d'emploi était relativement faible dans l'hébergement et les services de restauration, dans le commerce de détail ainsi que dans la construction.

Même la période de l'année influe sur les chiffres, surtout à cause du roulement chez les jeunes. Septembre est le mois le plus dynamique, alors que les étudiants quittent leur emploi d'été et que certains emplois saisonniers arrivent à terme. Cependant, le nombre d'embauches est supérieur au nombre de cessations d'emploi au début de l'été.

En 1999, on dénombrait un peu plus de 5,4 millions de personnes nouvellement embauchées, qui représentaient 28 % des emplois occupés par des travailleurs et des propriétaires d'entreprise au cours de l'année (en excluant l'emploi ou l'entreprise secondaire). De plus, on estime qu'il y a eu 5,1 millions de cessations d'emploi permanentes (démissions ou mises à pied permanentes), ce qui représente 26 % du nombre total d'emplois occupés ou d'entreprises à son compte au cours de l'année. De ces cessations d'emploi, 55 % étaient des démissions.

Les articles susmentionnés paraissent dans la publication *Le point sur la population active*, vol. 4, n°s 2 et 3 (n° 71-005-XPB au catalogue, 29 $ / 96 $), qui est maintenant disponible. Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec Martin Tabi, Division de la statistique du travail, au (613) 951-5269; télécopieur : (613) 951-2869; tabimar@statcan.ca.

Données d'Assurance-emploi

Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada ont découvert une erreur dans le calcul du nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi. Cette erreur touche les données de janvier 1997 à avril 2000. Une révision chronologique est en cours pour revoir les données remontant à janvier 1997.

Au cours des prochains mois, ces données seront diffusées uniquement à l'échelon provincial et ne seront pas rajustées pour tenir compte des fluctuations saisonnières. Les séries portant sur les demandes reçues et acceptées, les prestations versées et les semaines payées, qui sont déjà corrigées, continueront de paraître dans *Le Quotidien* et dans CANSIM aux dates déjà prévues.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Justin Lacroix, Division de la statistique du travail, au (613) 951-0775; télécopieur : (613) 951-4087; labour@statcan.ca.

STATISTIQUE DU REVENU : QUOI DE NEUF?

Habitudes de dépenses, 1998

La publication *Les habitudes de dépenses au Canada* présente des points saillants statistiques et des tableaux clés tirés de l'Enquête sur les dépenses des ménages, menée annuellement (anciennement l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager). On retrouve, par exemple, des renseignements sur la façon dont les ménages canadiens dépensent leur argent et sur les appareils ménagers, le matériel de communication ou de divertissement au foyer qu'ils possèdent. On y traite aussi de certaines caractéristiques des logements canadiens—le nombre de pièces, le type de chauffage et l'état, par exemple.

L'enquête recueille des renseignements sur les dépenses des ménages et des familles au Canada concernant une grande diversité de biens et de services : des aliments au logement, en passant par les dépenses pour les animaux domestiques et les droits d'entrée au cinéma. Elle recueille aussi des données sur les caractéristiques des logements, les appareils ménagers, l'équipement de communication et de loisirs, et les véhicules.

Les habitudes de dépenses au Canada, 1998 (nº 62-202-XIF au catalogue, 34 $ ou nº 62-202-XPF au catalogue, 45 $) est maintenant disponible. Pour plus de renseignements au sujet des résultats actuels de l'enquête et des produits et services connexes, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au 1 888 297-7355 ou au (613) 951-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

■ *Régimes de pension, 1er janvier 1999*

Les régimes de pension agréés (RPA) offerts par les employeurs demeurent un élément essentiel d'épargne-retraite des Canadiens, même si leur participation a diminué au cours des années 90. À la fin de 1998, quelque 41 % des travailleurs rémunérés adhéraient à un RPA, en baisse par rapport à 45 % en 1992.

Le nombre de participants a aussi diminué après avoir atteint un sommet de 5,3 millions au début de la décennie. Près de 5,1 millions de travailleurs participaient à environ 14 900 RPA à la fin de 1998. La baisse du nombre d'adhérents semble ralentir ces dernières années; en fait, le nombre d'adhérents s'est accru de 0,1 % par rapport à 1997. À la fin de 1998, près de 2 272 000 travailleuses participaient à un RPA, en hausse par rapport à la fin de 1996 (près de 2 250 000). Au cours de la même période, le nombre de travailleurs participant à un RPA a diminué pour passer de 2 866 000 à près de 2 819 000.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont continué de devancer les RPA en ce qui a trait au nombre de participants et aux montants versés. En 1998, les Canadiens ont versé 62 milliards de dollars dans les trois principaux programmes de revenu de retraite : les régimes de pension agréés, les régimes enregistrés d'épargne-retraite et les régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec (RPC/RRQ). Les RPA représentaient 27 % de ce montant comparativement à 43 % pour les REER et 30 % pour les RPC/RRQ.

En 1998, un peu plus de 6,1 millions de personnes ont cotisé à un REER, alors que 5,1 millions de travailleurs participaient à un RPA. Les RPC/RRQ regroupaient le plus grand nombre de cotisants, soit 13,6 millions, puisque ce programme est obligatoire pour tous les travailleurs.

En 1998, environ 53 % des travailleurs rémunérés à Terre-Neuve faisaient partie d'un RPA, la proportion la plus élevée au pays—reflétant la forte présence de syndicats dans cette province. Quatre autres provinces avaient une participation à un RPA supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit du Manitoba, de la Saskatchewan, du Québec et de la Nouvelle-Écosse. Le Manitoba est la seule province où l'adhésion à un RPA, si un régime est offert, est obligatoire. L'Alberta avait la participation la plus faible, soit 31 %, cela étant en partie attribuable au faible taux de syndicalisation de cette province.

Dans le secteur public, le nombre d'adhérents à un RPA a diminué de 7 % de 1992 à 1998. Cette baisse s'explique par la compression des effectifs des administrations fédérale et provinciales au cours des dernières années. À l'opposé, le nombre d'adhérents du secteur privé s'est légèrement accru de 1 % de 1992 à 1998. Cette hausse a été attribuable à la croissance de la participation féminine aux RPA dans le secteur privé. En 1998, les employeurs des secteurs publics offraient environ 1 200 régimes à leurs employés. Cependant, ces régimes ne représentaient qu'environ 8 % de l'ensemble de tels régimes et regroupaient 46 % du nombre total des adhérents. Dans le secteur public, un peu plus de 56 % de tous les adhérents à un RPA étaient des femmes.

Un rapport intitulé *Régimes de pension au Canada : aperçu statistique et tableaux-clés, 1er janvier 1999* (nº 74-401-SIB au catalogue, 30 $ ou nº 74-401-SPB au catalogue, 40 $) est maintenant disponible. Un tableau portant sur la participation de la population active et des travailleurs rémunérés à un régime de pension agréé est aussi accessible sans frais dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques «Le Canada en statistiques», «La société», puis «Travail, emploi et chômage» et «Assurance-emploi et pensions». Pour obtenir des totalisations supplémentaires, pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au (613) 951-7355 ou 1 888 297-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

Document de recherche

La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite chez les travailleurs canadiens jeunes et d'âge intermédiaire : 1986-1997
R. Morissette et M. Drolet
Série de documents de recherche–Revenu
(n° 75F0002MIF00009 au catalogue)

Ce rapport rassemble des données de plusieurs enquêtes-ménages afin de documenter l'évolution au Canada de la protection offerte par les pensions aux jeunes travailleurs et aux travailleurs d'âge intermédiaire entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Entre 1986 et 1997, la protection en matière de pensions a baissé appréciablement parmi les hommes, a diminué légèrement parmi les jeunes femmes et s'est accrue parmi les femmes d'âge intermédiaire. Le déclin du taux de syndicalisation et les déplacements vers des secteurs à faible protection expliquent en grande partie le recul de la protection offerte par les pensions aux hommes et aux jeunes femmes. Par contre, une bonne partie de l'augmentation de la protection offerte aux femmes d'âge intermédiaire demeure sans explication.

Bien que la protection en matière de pensions ait diminué chez les hommes et les jeunes femmes, les cotisations moyennes réelles versées à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont augmenté appréciablement. Par conséquent, la somme des cotisations versées à des régimes de pension agréés (RPA) et à des REER a connu un accroissement marqué. Même si ces personnes ont pu subir une diminution de leur rémunération totale (à cause d'une baisse de leur protection en matière de pensions), la planification des travailleurs en vue de la retraite semble s'être améliorée à la fin des années 90.

Guide de l'utilisateur : Données du recensement de 1996 sur le revenu
J. Gartley et A. Rashid
Série de documents de recherche–Revenu
(n° 75F0002MIF00010 au catalogue)

Ce guide explique le concept de revenu et définit les diverses sources de revenu ainsi que les variables calculées de revenu. Il comprend en outre de l'information sur les aspects du recensement susceptibles d'influer sur les estimations de revenu du recensement, notamment les questions sur le revenu posées lors du Recensement de 1996 ainsi que les instructions à l'intention des répondants. De plus, le rapport explique brièvement la méthodologie adoptée pour saisir les réponses, les traiter et vérifier leur cohérence, ainsi que pour imputer les données dans les cas de non-réponse. On y décrit aussi les répercussions de ces activités sur les données du revenu.

Le rapport fait état des résultats récapitulatifs d'une comparaison des estimations de revenu du recensement avec celles d'autres sources, telles que les Comptes nationaux et l'Enquête sur les finances des consommateurs. On y trouve également une revue détaillée du contenu et de la couverture du recensement en matière de revenu depuis 1971.

Devrait-on revoir les seuils de faible revenu? Un résumé des commentaires formulés à l'égard du document de travail de Statistique Canada
C. Cotton et M. Webber
Série de documents de recherche–Revenu
(n° 75F0002MIF00011 au catalogue)

Ce rapport résume les commentaires formulés au sujet du document de travail sur les seuils de faible revenu publié en janvier 2000. Les seuils de faible revenu (SFR) sont des seuils à partir desquels on calcule les taux de faible revenu. Pour établir les SFR, on calcule d'abord la part du revenu que les familles consacrent en moyenne à l'alimentation, au logement et à l'habillement. On ajoute à ce chiffre une marge de 20 points de pourcentage. Les taux de faible revenu actuels représentent le niveau de revenu où une famille consacrerait habituellement plus de 55 % de son revenu avant impôt ou 64 % de son revenu après impôt aux trois nécessités mentionnées. Les SFR actuels reflètent les habitudes de dépenses des familles d'après l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) de 1992.

Le document de travail présente trois options quant à la mise à jour des seuils et à la disponibilité des données annuelles sur les dépenses tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), qui remplace l'EDF. L'option 1 fait la promotion du statu quo. Statistique Canada continuerait de produire des données sur le faible revenu en fonction des habitudes de dépenses de 1992 et de 1986 en mettant à jour annuellement les SFR selon l'indice des prix à la consommation (IPC). Ainsi, on reporte à une date ultérieure quelconque la décision de changer l'année de base.

L'option 2 vise à rétablir les SFR selon les habitudes de dépenses de 1997, soit la première année où l'on a mené l'EDM. Les SFR seraient extrapolés rétrospectivement, peut-être jusqu'à 1990. Par souci de continuité historique, Statistique Canada produirait aussi des taux de faible revenu au moyen de la base de 1992, mais éliminerait la base de 1986. Cette approche quant au changement de l'année de base est conforme aux exercices antérieurs de la sorte.

L'option 3 s'appuie sur le fait qu'on dispose maintenant de données annuelles sur les dépenses. Les seuils seraient calculés annuellement à partir des données courantes sur les dépenses. Ces seuils permettraient de produire des taux de faible revenu s'appliquant à une seule année—l'application des taux ne serait ni rétrospective ni prospective. En outre, on maintiendrait la série établie en fonction de la base de 1992 par souci de continuité.

Dans le document de travail, on recommande l'option 3 parce qu'elle permet d'utiliser les données disponibles les plus récentes sans négliger la continuité. Quand les résultats sur le revenu de 1999 seront publiés au printemps de 2001, on aura des données sur les dépenses annuelles tirées de l'EDM pour trois années. La plupart des personnes ayant participé au processus de révision appuient cette option.

Les documents de recherche mentionnées ci-dessus sont accessibles gratuitement dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques «Produits et services», puis «Documents de recherche (gratuits)», puis «Finances personnelles et Finances des ménages», puis «Série de documents de recherche–Revenu». Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu, au (613) 951-7355 ou 1 888 297-7355; télécopieur : (613) 951-3012; revenu@statcan.ca.

Perspective

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Analyses et graphiques sélectionnés

Les graphiques et les textes d'analyse de la présente rubrique s'inspirent d'une ou de plusieurs des sources qui suivent. Pour tout renseignement à cet égard, communiquez avec Joanne Bourdeau au (613) 951-4722; bourjoa@statcan.ca.

Données administratives

Données régionales et administratives
Tirage : annuel
Services aux clients : (613) 951-9720

Enquêtes-entreprises

Enquête annuelle sur les manufactures
Tirage : annuel
Personne-ressource :
Agent de diffusion (613) 951-9497

Enquête sur les perspectives du monde des affaires
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Claude Robillard (613) 951-3507

Recensement

Caractéristiques de la population active
Tirage : quinquennal
Personne-ressource :
Michel Côté (613) 951-6896

Recensement sur le revenu
Tirage : quinquennal
Personne-ressource :
Alain Cregheur (613) 951-5698

Enquêtes sur l'emploi et le revenu

Enquête sur la population active
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Marc Lévesque (613) 951-2793

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Indice de l'offre d'emploi
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Programme de statistiques sur l'assurance-emploi
Tirage : mensuel
Personne-ressource :
Sylvie Picard (613) 951-4090

Grands règlements salariaux
Bureau de renseignements sur le travail (Développement des ressources humaines Canada)
Tirage : trimestriel
Information :
(819) 997-3117 ou 1 800 567-6866

Le revenu du travail
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Anna MacDonald (613) 951-3784

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sur les finances des consommateurs
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sur les dépenses des ménages (remplace l'*Enquête sur l'équipement ménager* et l'*Enquête sur les dépenses des familles*)
Tirage : annuel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête sociale générale

Les études, le travail et la retraite
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Entraide et soutien social
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Emploi du temps
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-5979

Enquêtes sur les régimes de pensions

Enquête sur les régimes de pensions au Canada
Tirage : annuel
Personne-ressource :
Patricia Schembari (613) 951-9502

Enquête trimestrielle des caisses de retraite en fiducie
Tirage : trimestriel
Personne-ressource :
Bob Anderson (613) 951-4034

Enquêtes spéciales

Enquête sur les horaires et les conditions de travail
Tirage : occasionnel
Personne-ressource :
Ernest B. Akyeampong
(613) 951-4624

Enquête sur la formation et l'éducation des adultes
Tirage : occasionnel
Services aux clients :
(613) 951-7355 ou 1 888 297-7355

Enquête auprès des diplômés (études postsecondaires)
Tirage : occasionnel
Personne-ressource :
Bill Magnus (613) 951-4577

Le marché du travail des années 90

L'économie des années 90 a été caractérisée par des mots et des expressions à la mode tels que «rationalisation», «milieu de travail haute performance», «mondialisation accrue», «révolution technologique», «fin du travail» et «économie fondée sur le savoir». Derrière la plupart de ces expressions se cachent des pressions technologiques et de la concurrence qui ont modifié radicalement les processus de production, les stratégies d'embauche et de gestion des entreprises; donc, elles ont eu une incidence considérable et souvent négative sur le marché du travail.

Néanmoins, outre le changement découlant de l'influence de la technologie et de la concurrence sur la demande de main-d'œuvre, des facteurs ont peut-être eu une incidence sur les résultats dans les années 90, notamment une reprise économique faible, les variations du côté offre, l'évolution des institutions du marché du travail et le changement dans la manière dont les entreprises organisent leurs effectifs.

Certains aspects du marché du travail des années 90 sont semblables à ceux des années 80, alors que d'autres sont différents. La compréhension des facteurs de cause qui sous-tendent ces changements est un processus continu, et il semble y avoir un certain nombre d'éléments complexes majeurs reliés aux résultats du marché du travail.

Définitions

Le **produit intérieur brut (PIB)** est la valeur totale en dollars de tous les biens et services produits au Canada au cours d'une année donnée. Il mesure également le revenu généré par la production au Canada.

Le **taux d'embauchage** est la portion de tous les travailleurs d'une entreprise ayant été embauchés au cours d'une année donnée.

Entre deux années données, la **création d'emplois** correspond à l'augmentation de l'emploi observée dans les entreprises qui prennent de l'expansion et la **disparition d'emplois** (ou perte) est la réduction de l'emploi dans toutes les entreprises en phase de contraction.

La **durée moyenne d'emploi** est le temps total qu'un travailleur qui obtient un nouvel emploi peut espérer passer en moyenne auprès de son employeur.

Le **taux d'activité** est le pourcentage de la population active totale (personnes occupées et chômeurs) par rapport à la population âgée de 15 ans et plus.

La **mise à pied permanente** arrive quand un travailleur est mis à pied d'une compagnie et qu'il ne retourne pas avant 12 mois.

Cessation d'emploi permanente : Cessation d'emploi à la suite de laquelle l'employé n'est pas rengagé par son employeur avant la fin de l'année civile suivant celle de la cessation. Celle-ci inclut les mises à pied et les démissions.

Croissance annuelle moyenne du PIB et de l'emploi

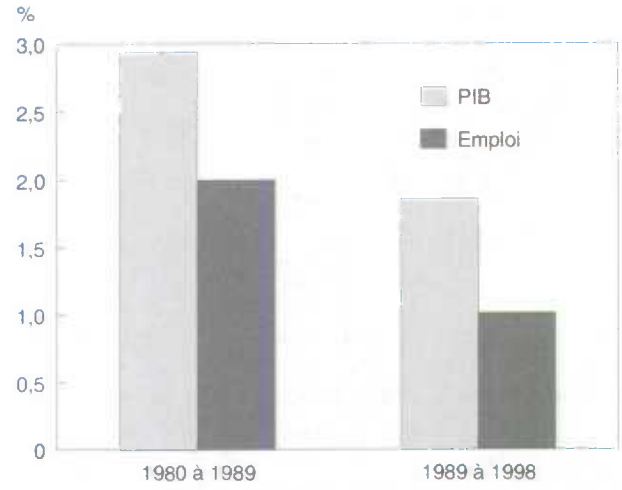

Sources : Enquête sur la population active; CANSIM

Le facteur peut-être le plus important qui a influé sur les résultats du marché du travail dans les années 90 a été la faiblesse de la demande globale. Le produit intérieur brut (PIB) s'est accru à un taux annuel moyen de près de 3 % pendant les années 80 (1980 à 1989), mais seulement de 1,8 % dans les années 90 (1989 à 1998). Cette faiblesse de la croissance du PIB a contribué à la faiblesse de la croissance de l'emploi, qui est passé d'une moyenne de 2 % par année dans les années 80 à seulement 1 % dans les années 90. Par conséquent, cela a peut-être influé sur d'autres résultats, comme la transition vers le travail indépendant et l'affaissement des mouvements du marché du travail.

Apport à la croissance de l'emploi

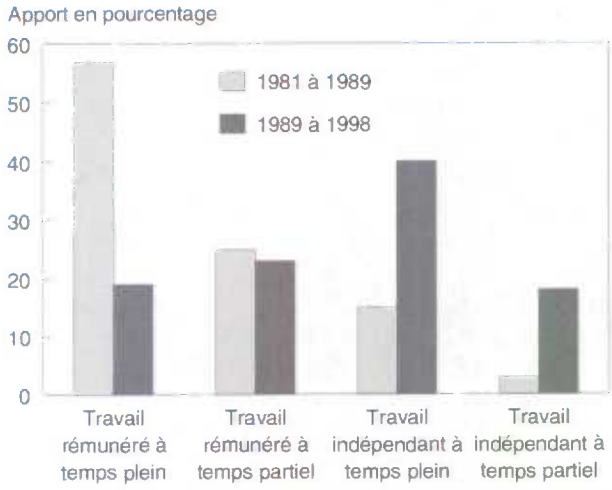

Source : Enquête sur la population active

Pendant la dernière décennie, la progression de l'emploi s'est concentrée dans le travail indépendant (travailleurs s'établissant individuellement à leur compte) plutôt que dans l'emploi rémunéré à plein temps comme par le passé. Durant les années 90, ce dernier est à l'origine de seulement 18 % de la création nette d'emplois contre 58 % dans les années 80 et 75 % aux États-Unis dans la décennie 90. Le travail indépendant a contribué à environ 58 % de la variation nette de l'emploi durant les années 90 contre seulement 22 % durant les années 80 et 6 % aux États-Unis.

Taux d'activité*

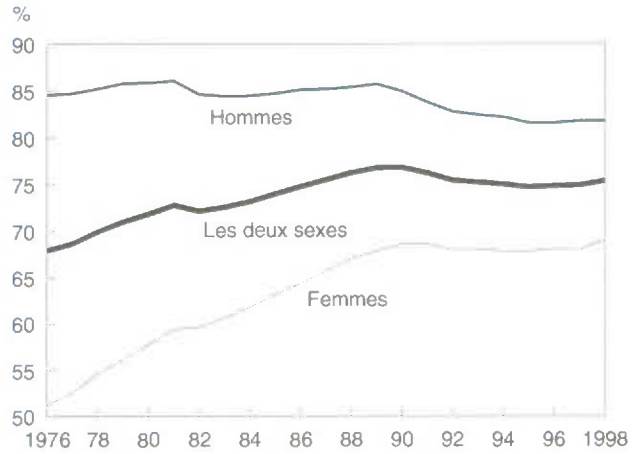

Source : Enquête sur la population active
** Chez les 15 à 64 ans.*

Le taux d'activité a fléchi au début de la décennie 90 pour ensuite demeurer à de bas niveaux jusqu'en 1998. Ce recul tient en majeure partie à des baisses des taux d'activité chez les jeunes et les travailleurs plus âgés. Quarante et un pour cent et 30 % du déficit durant les années 90 (c'est-à-dire la différence entre les valeurs observées et les valeurs à prévoir d'après celles de la dernière crête cyclique en 1989) sont respectivement attribuables aux jeunes travailleurs de sexe masculin et de sexe féminin et 31 %, aux hommes de 55 à 64 ans. Chez les jeunes, il faut surtout y voir l'effet d'une plus forte tendance à rester aux études, qui était probablement liée à la détérioration des possibilités d'emploi et à la croyance voulant qu'il faut avoir un niveau d'instruction plus élevé pour être concurrentiel sur le marché du travail. Le peu de changements dans l'ensemble chez les travailleurs d'âge mûr a masqué une détérioration chez les hommes et des améliorations chez les femmes. Pour les personnes de 25 à 54 ans, le taux d'activité était 36 % moins élevé que le taux prévu chez les hommes en 1998 (selon les modèles de 1989) et 37 % plus élevé chez les femmes.

Taux de chômage dans les années 80 et 90

Source : Enquête sur la population active

Bien que le chômage n'ait pas augmenté entre les années 80 et les années 90, il a été important dans les deux cycles si on le compare aux normes traditionnelles. Le taux de chômage a décru à peu près au même rythme en période de reprise dans les années 90 que dans les années 80, mais il est demeuré élevé plus longtemps pendant la dernière récession. Dans la décennie 90, il a été légèrement plus prolongé pour les durées et un peu inférieur pour les fréquences. Il s'agit néanmoins là de variations modestes. Cependant, si les années 90 ont ressemblé aux années 80 sur le plan du chômage, les travailleurs ayant un degré donné d'instruction et d'expérience ont vu leur taux de chômage augmenter et leurs chances d'occuper un emploi diminuer. Ce n'est qu'en enrichissant leur capital humain que les travailleurs ont pu maintenir leur situation relative sur le marché du travail.

Taux d'embauche et de cessations d'emploi permanentes

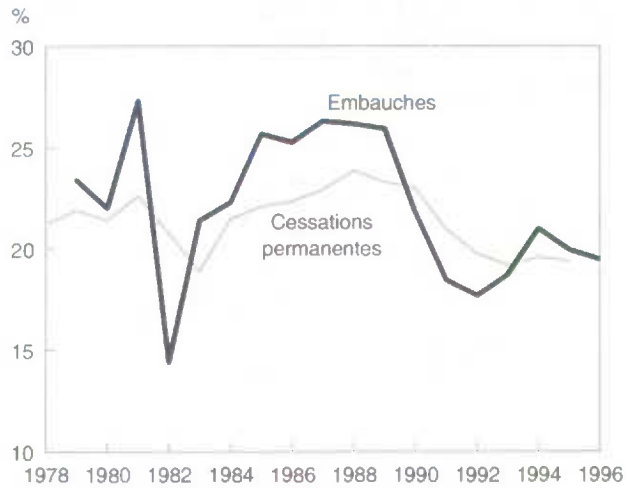

Source : Fichier longitudinal des travailleurs

Les flux de main-d'œuvre se caractérisent par une perte de mobilité, du moins jusqu'au milieu des années 90. Les employeurs ont moins embauché plutôt que de recourir davantage aux licenciements. Les travailleurs nouvellement embauchés après une récession ont figuré pour 20 % de l'emploi au milieu des années 90, comparativement à 24 % au milieu des années 80. Les nouveaux actifs ont probablement été les plus affectés.

Taux de mises à pied permanentes et de démissions

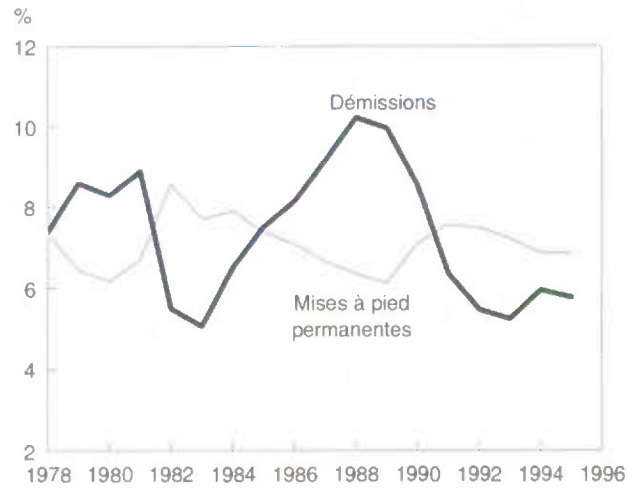

Source : Fichier longitudinal des travailleurs

Si les taux d'embauchage ont été bas, les probabilités de mise à pied permanente n'ont pas monté pendant les années 90. C'est ce que l'on constate même après avoir pris en compte les variations de composition de la population active. Les perspectives d'emploi étant médiocres, les taux de départ ou de cessation sont tombés de 7,4 % de 1983 à 1985 à 5,6 % de 1993 à 1995. Avec des taux de cessation moindres et aucune augmentation appréciable du nombre de mises à pied permanentes, les probabilités qu'un travailleur quitte définitivement une entreprise ont en réalité baissé—passant de 22,0 % de 1983 à 1985 à 19,3 % de 1993 à 1995. Le fléchissement des taux d'embauchage et de cessation permanente a eu pour effet de réduire la mobilité de la main-d'œuvre.

Durée terminée moyenne d'un nouvel emploi

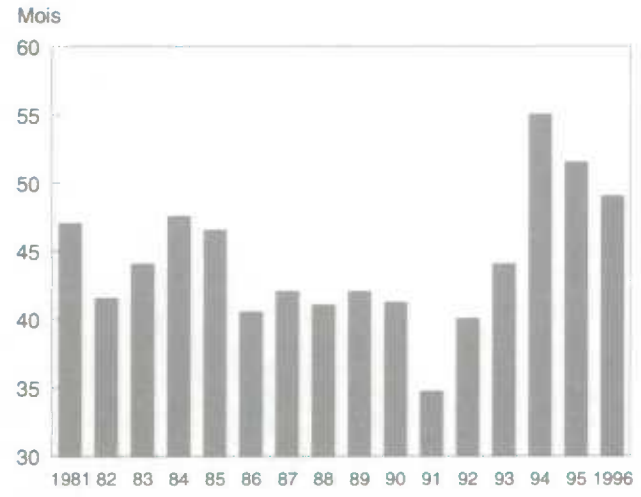

Source : Enquête sur la population active

Quand le roulement de la main-d'œuvre est moindre, les durées d'emploi s'accroissent. Malgré les inquiétudes en matière de stabilité d'emploi, la durée moyenne d'occupation d'un emploi rémunéré a augmenté. La durée totale d'emploi a évolué en hausse, s'établissant en moyenne à 45 mois de 1983 à 1986 contre 50 mois de 1993 à 1996. Voilà qui n'est pas nécessairement un signe positif, car le phénomène s'explique en partie par des taux de cessation et d'embauchage en décroissance sur un marché du travail faible. Néanmoins, cette constatation met en question la croyance voulant que la stabilité de l'emploi ait diminué.

Taux de création et de disparition d'emplois

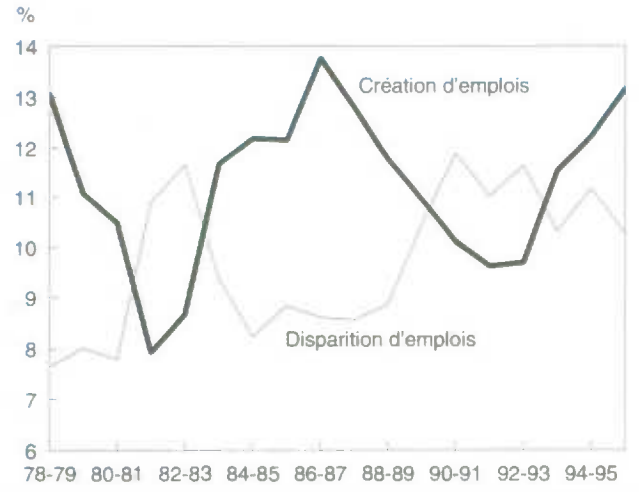

Source : Programme d'analyse longitudinale de l'emploi

Par rationalisation, on doit entendre que les entreprises ont réduit leurs effectifs et leurs coûts de main-d'œuvre pour se rendre structurellement plus concurrentielles, et non pas en réaction à une contraction cyclique de la demande. La croissance de l'emploi rémunéré a été en réalité plutôt faible pendant la plupart des années 90. Plus d'emplois ont disparu dans les années 90 que dans les années 80, effet apparent d'une période d'intensification des mesures de rationalisation. Entre 1984 à 1986 et 1994 à 1996, c'est-à-dire entre deux périodes de reprise économique à peu près comparables, le taux de disparition d'emplois a augmenté de 1,8 point de pourcentage. On s'attendait certes à un accroissement de ce taux pendant la récession, mais celui-ci est demeuré élevé durant la période de reprise dans les années 90. On constate que le gros de ce mouvement a eu lieu à l'intérieur de branches d'activité plutôt qu'à cause d'une variation de composition de l'emploi en faveur d'industries présentant de hauts taux de disparition d'emplois.

Proportion de la population active avec un diplôme universitaire

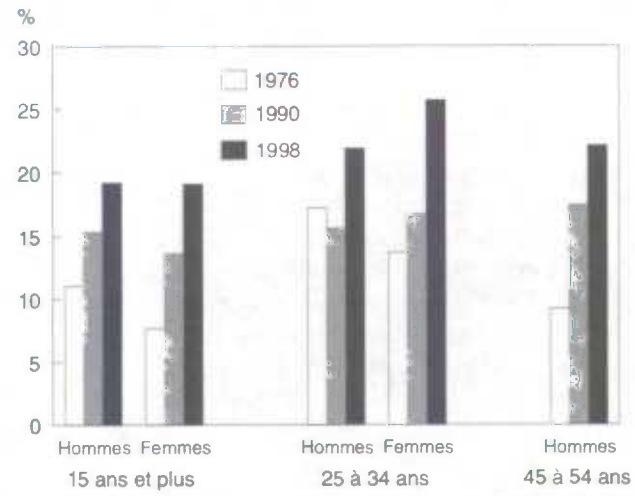

Source : Enquête sur la population active

L'évolution de la situation relative des femmes et des hommes compte parmi les phénomènes les plus marquants du marché du travail des années 90. Comme toile de fond, il y a les progrès de la scolarisation des femmes avec un décalage chez les hommes. Ainsi, de 1976 à 1998, les femmes actives ayant un grade universitaire ont vu leur nombre s'accroître de 7,6 % par an contre 4,2 % chez les hommes. En 1998, l'écart avait disparu. En fait, l'avantage de l'instruction dont bénéficiaient les jeunes hommes (sur les jeunes femmes et les hommes plus âgés) en 1976 était inversé.

Croissance des gains annuels réels moyens, 1986 à 1995

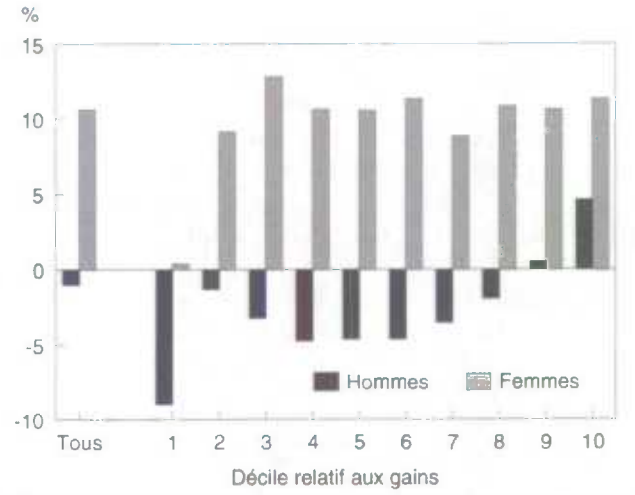

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Les femmes continuent de gagner moins que les hommes, mais l'écart est moindre. Les gains hebdomadaires des femmes qui travaillaient à plein temps se sont élevés de 12 % de 1989 à 1996 et ont un peu diminué chez les hommes. Le taux d'accroissement des gains annuels des femmes a de loin dépassé celui des hommes dans toutes les tranches de répartition du revenu du travail. De 1986 à 1995 (qui sont des années comparables de cycle économique), les gains annuels ont progressé de 11 % chez les femmes et régressé de 1 % chez les hommes. Sauf dans le cas des femmes appartenant aux dernières tranches de répartition de revenu du travail, les taux d'accroissement des gains ont invariablement oscillé entre 9 % et 11 %. Chez les hommes, les gains ont baissé dans toutes les tranches, sauf dans les deux déciles supérieurs. (Chaque décile représente 10 % de toutes les personnes gagnant un revenu; ce dernier suit un ordre croissant.)

Gains annuels réels selon l'âge, hommes travaillant à temps plein toute l'année

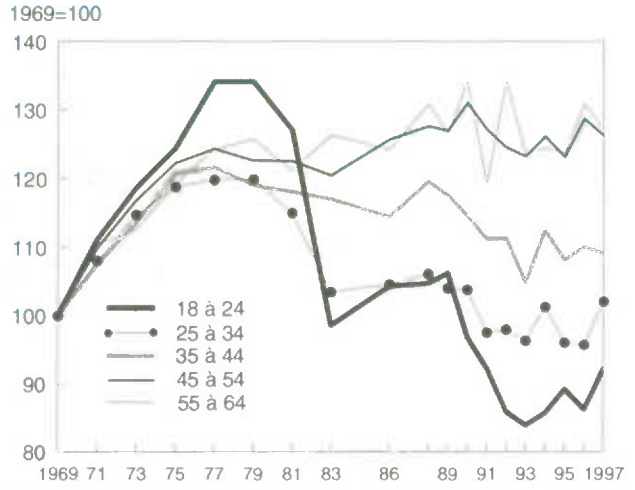

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
Nota : Les données sont pour 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1986 et 1988 à 1997.

Les données transversales indiquent nettement que le fossé s'est creusé sur le plan du revenu du travail entre les plus jeunes travailleurs et ceux plus âgés dans les années 80 et 90, et notamment chez les hommes. Les gains annuels des hommes de moins de 35 ans ont baissé en valeur réelle durant les deux récessions et n'ont pas remonté jusqu'au milieu des années 90. Pendant ce temps, les gains s'élevaient chez les travailleurs plus âgés, creusant davantage le fossé salarial. Les salaires relatifs en hausse chez les travailleurs plus âgés de sexe masculin ne semblaient pas être en raison de l'expérience de travail de ces derniers. Pour les cohortes successives d'hommes entrant sur le marché du travail et acquérant de l'expérience, le profil âge-revenu évoluait en baisse. Les salaires diminuaient pour les jeunes hommes entrant sur le marché du travail et ne rattrapaient pas ceux des cohortes antérieures à mesure que les nouveaux arrivants acquéraient de l'expérience.

Gains annuels réels selon l'âge, femmes travaillant à temps plein toute l'année

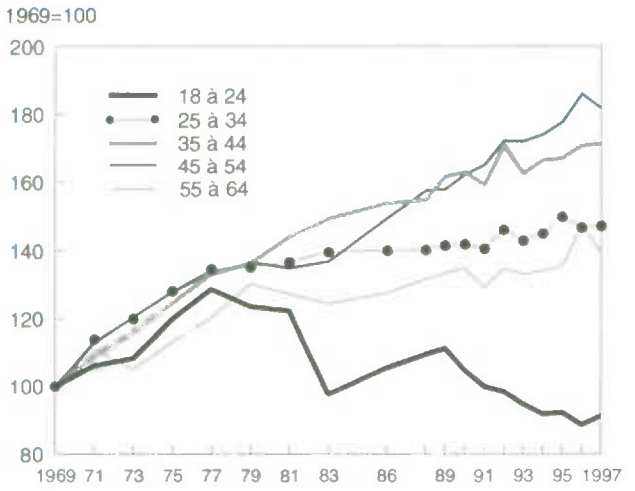

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
Nota : Les données sont pour 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1986 et 1988 à 1997.

Les variations de l'offre de main-d'œuvre n'expliquent pas la baisse du revenu relatif du travail des jeunes, puisque le nombre de travailleurs plus jeunes a perdu du terrain en valeur absolue et aussi par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre au cours des années 90. Le nombre des 25 à 34 ans dans la population active a diminué, alors que celui des 45 à 54 ans s'accroissait de 4,8 % par an. Ces tendances s'appliquaient pour les deux sexes. Si les gains des jeunes ont reculé, c'est peut-être en partie parce que les travailleurs plus âgés ont une meilleure instruction. Ces niveaux d'instruction relatifs changeants expliquaient environ le quart de l'augmentation (données transversales) de l'écart de revenu du travail entre les plus jeunes travailleurs et ceux plus âgés dans les années 80, et le gros de cette différence dans les années 90.

Taux d'emploi relatifs* des immigrants récents

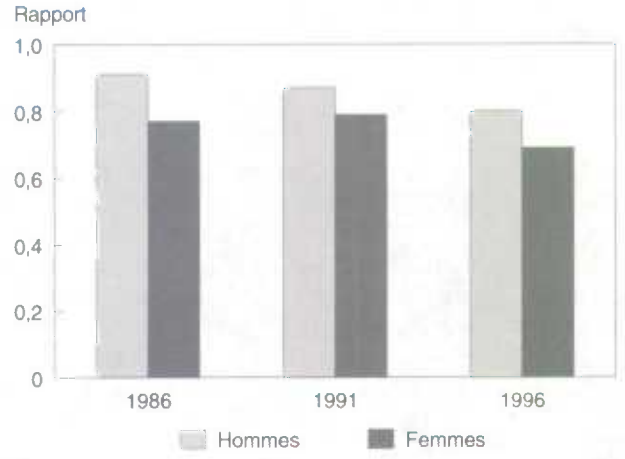

Source : Recensement du Canada

* *Taux d'emploi des personnes détenant un diplôme universitaire, âgées de 25 à 44 ans, ayant récemment immigré (arrivées au pays jusqu'à 5 ans avant les dates indiquées), en proportion des taux pour leurs homologues étant nés au Canada.*

En plus des jeunes, les immigrants récents viennent alimenter en nombre croissant le marché du travail. Leurs taux d'emploi décroissaient de cohorte en cohorte d'immigrants dans les années 80 et 90, notamment chez les hommes. Pour ce qui est des diplômés universitaires de sexe masculin, on peut constater une diminution du taux d'emploi (personnes occupées) par rapport à l'ensemble des travailleurs. Pour les deux sexes, le rapport emploi-population a constamment décru par rapport à celui de leurs homologues canadiens, passant de 91 % en 1986 à 80 % en 1996. Chez les femmes, il a diminué de 1991 à 1996 et, chez les hommes, il a évolué continuellement à la baisse depuis le milieu des années 80. Les immigrants et les jeunes hommes ont vu se dégrader pareillement leurs résultats sur le marché du travail.

Gains relatifs* des immigrants récents

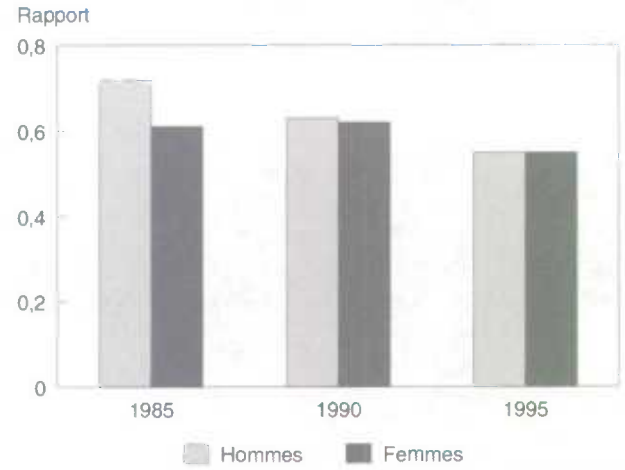

Source : Recensement du Canada

* *Gains moyens des personnes détenant un diplôme universitaire, âgées de 25 à 44 ans, ayant récemment immigré (arrivées au pays jusqu'à 5 ans avant les dates indiquées), en proportion des gains pour leurs homologues étant nés au Canada.*

Tout comme pour l'emploi, la chute des gains était à peu près la même chez les immigrants que chez les jeunes. Encore, pour ce qui est des diplômés universitaires occupés de sexe masculin, on peut constater une diminution des gains par rapport à ceux de l'ensemble des travailleurs. Les gains des hommes immigrants comparés à ceux des travailleurs nés au Canada ont passé de 72 % en 1985 à 55 % une décennie plus tard. Chez les femmes, le ratio est passé de 61 % à 55 %. Les changements de composition pourraient influer sur ces résultats, mais cela paraît improbable car ce groupe particulier (hommes et femmes de 25 à 44 ans ayant fait des études universitaires) demeure comparable dans le temps.

Taux de faible revenu*

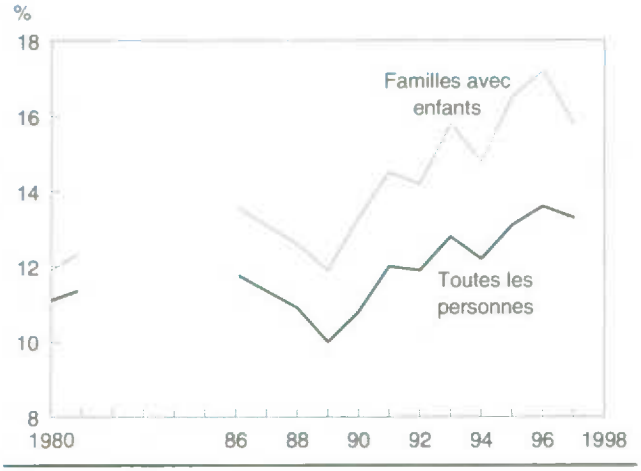

Source : Enquête sur les finances des consommateurs
** Seuils de faible revenu fondés sur le revenu de transfert après impôt.*

Le taux de faible revenu s'est accru de 1989 à 1997 (de 10 % à 13 %). Cette évolution tranche nettement sur celle des années 80 où l'augmentation des transferts publics aux familles à faible revenu a aidé à empêcher ce taux de monter. Ces tendances sont encore plus frappantes dans le cas des familles avec enfants. Les taux de faible revenu ont été stables tout au long des années 80, une contraction appréciable du revenu du travail ayant accompagné deux autres éléments d'évolution, en l'occurrence une augmentation des transferts et une adaptation du mode de vie des familles à un faible revenu en rétrécissement (celles-ci ayant moins d'enfants ou les ayant plus tard, les couples dont les deux conjoints travaillent et l'instruction faisant des progrès). Pour les familles à faible revenu avec enfants, les transferts sociaux, au début des années 90, constituaient les deux tiers du revenu familial et le revenu du travail, l'autre tiers, proportions inverses de celles des années 70. Toutefois, au milieu des années 90, l'adaptation des caractéristiques familiales avait cessé d'entraîner les taux de faible revenu à la baisse (c'est-à-dire que le nombre de familles à deux revenus était en décroissance et que le nombre d'enfants par famille était stable, tout comme la scolarisation) et les transferts avaient diminué plus vite que n'avait augmenté le revenu du travail. Dans un tel contexte, les taux de faible revenu ont nettement été en hausse.

Les graphiques et le texte ont été adaptés de l'article «Le marché du travail des années 1990» (parties I et II), qui a paru dans les numéros de janvier 2000 et février 2000 de *L'Observateur économique canadien* (n° 11-010-XPB au catalogue) et du *Marché du travail des années 1990*, Direction des études analytiques, document de recherche n° 148 (n° 11F0019MPF au catalogue). Pour plus de renseignements, communiquez avec Andrew Heisz, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, au (613) 951-3748; andrew.heisz@statcan.ca.

Index cumulatif

1989 à 2000

Cet index donne une liste des articles publiés dans Perspective *depuis sa création. Il est mis à jour trimestriellement (disponible en version PDF) et publié dans les numéros d'hiver.*

ABSENTÉISME AU TRAVAIL

Absences du travail en 1998—les écarts selon le secteur — Automne 1999
Nouvelles données sur les absences du travail — Printemps 1998
Taux d'absence du travail, 1995 — Automne 1996
Absence du travail et compensation — Automne 1996
S'absenter du travail — Printemps 1995
L'absentéisme : une mise à jour — Printemps 1992
Prendre congé — Automne 1989
Les congés de maternité — Été 1989

ALPHABÉTISME

L'alphabétisation en milieu de travail — Été 1999
Enquête internationale sur l'alphabétisation — Été 1996
Une main-d'œuvre peu alphabétisée — Été 1996
L'alphabétisation en milieu de travail — Printemps 1992
Gail Cook Johnson parle de gestion des ressources humaines — Printemps 1991
Aperçu sur les capacités de lecture et de calcul des Canadiens — Hiver 1990
Formation de la main-d'œuvre : un défi pour les années 90 — Hiver 1990

ANALYSE RÉGIONALE

Inégalité du revenu dans les provinces — Hiver 2000
Origines rurales — Automne 2000
Divergences des gains entre les provinces — Été 2000
Les charges sociales—structure et paramètres législatifs — Été 2000
Disparités régionales et emploi non permanents — Hiver 1997
Emploi et développement industriel dans le Nord — Printemps 1997
Gains et revenus dans le Nord — Printemps 1997
Un job ou la vie? — Été 1996
Mosaïque canadienne du chômage dans les années 90 — Printemps 1996
L'emploi à longueur d'année dans les régions — Automne 1995
Les villes mono-industrielles se diversifient-elles? Un regard sur les collectivités vivant de la pêche, des mines et du bois — Printemps 1992
Minorités visibles dans la population active au Canada — Été 1991
Impôts, transferts et disparités régionales — Hiver 1990
Consommation dans les régions urbaines et rurales au Canada — Automne 1990
Évolution inégale du chômage au Canada depuis les années 60 — Automne 1990
Le bilinguisme et le revenu du travail — Été 1989
Mosaïque du chômage au Canada — Été 1989

CHÔMAGE

Regard kaléidoscopique sur le chômage — Automne 2000
Décrocher un emploi — Printemps 1999
À la recherche d'un emploi — Automne 1998
Évolution de l'assurance-emploi au Canada — Été 1998
Redistribution des heures supplémentaires — Hiver 1997
Retour aux études : un défi d'avenir — Automne 1997
Les différents visages du chômage — Printemps 1996
Mosaïque canadienne du chômage dans les années 90 — Printemps 1996
Qui reçoit de l'Assurance-chômage? — Été 1994
Les personnes sans emploi face à la formation — Printemps 1994
Des mesures différentes du chômage — Hiver 1992
Les travailleurs découragés—que sont-ils devenus? — Automne 1992
Une note sur le chômage au Canada depuis 1921 — Automne 1992
Chômage—la profession fait une différence — Hiver 1991
D'hier à aujourd'hui : le nouveau visage du chômage — Printemps 1991
Évolution inégale du chômage au Canada depuis les années 60 — Automne 1990

Le temps perdu dans l'optique du chômage — Printemps 1990
Les chômeurs et l'assurance-chômage — Hiver 1989
«Travailleurs découragés» — Automne 1989
Mosaïque du chômage au Canada — Été 1989

COMPARAISONS INTERNATIONALES

Fiscalité internationale — Automne 2000
L'impôt sur le revenu au Canada et aux États-Unis — Été 2000
Migration des travailleurs du savoir — Été 2000
Le travail indépendant au Canada et aux États-Unis — Automne 1999
Formation des employés : une comparaison internationale — Printemps 1998
Enquête internationale sur l'alphabétisation — Été 1996
Une main-d'œuvre peu alphabétisée — Été 1996
Indicateurs internationaux (graphiques) — Été 1994
Tendances internationales de l'emploi par secteur—une note — Été 1993
Gail Cook Johnson parle de gestion des ressources humaines — Printemps 1991
Formation de la main-d'œuvre : un défi pour les années 90 — Hiver 1990
L'activité : comparaison internationale — Hiver 1990
Où s'en va l'argent? Dépenses des ménages canadiens et américains — Automne 1990
Le Canada à l'heure de la compétition internationale — Été 1990
Rapports de dépendance : une comparaison entre divers pays — Été 1990
La répartition de la richesse au Canada et aux États-Unis — Printemps 1990

DÉPENSES DES CONSOMMATEURS

Mise à jour des jeux de hasard — Printemps 2000
Jeux du hasard : miser gros — Hiver 1998
Les dépenses des couples sans enfant — Été 1994
Détermination du revenu discrétionnaire — Printemps 1991
Consommation dans les régions urbaines et rurales au Canada — Automne 1990
Où s'en va l'argent? Dépenses des ménages canadiens et américains — Automne 1990

ÉDUCATION

La transition des études au marché du travail — Printemps 2000
Le remboursement des prêts étudiants — Printemps 1999
Retour aux études : un défi d'avenir — Automne 1997
Après le secondaire... — Été 1997
Les diplômés des programmes coop — Automne 1995
Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire — Automne 1995
L'expérience de travail — Été 1995
Les jeunes en attente ... — Printemps 1994
Le marché du travail pour les sortants du secondaire — Hiver 1993
École, travail et décrochage — Été 1993
Les femmes professeures—une minorité croissante — Printemps 1993
L'université au féminin — Hiver 1992
Études et travail rémunéré—un équilibre difficile — Printemps 1992
Formation continue : Qui retourne aux études? — Hiver 1991
Aperçu sur les capacités de lecture et de calcul des Canadiens — Hiver 1990
L'écart salarial hommes-femmes des récents gradués d'université — Été 1990
Les diplômés de 1982 : que font-ils? — Printemps 1990

ENTREVUES

David Foot traite de cheminement professionnel — Hiver 1994
Une entrevue avec Laurence E. Coward — Hiver 1993
Dian Cohen parle de la nouvelle économie — Été 1993
Gail Cook Johnson parle de gestion des ressources humaines — Printemps 1991

FAMILLES

Travail autonome en couple — Hiver 1999
L'emploi après la naissance d'un enfant — Automne 1999
Le revenu familial : 25 ans de stabilité et de changement — Printemps 1999
L'inégalité du revenu familial, 1970-1995 — Hiver 1998
La retraite chez les couples qui travaillent — Automne 1998
Les couples qui travaillent par postes — Automne 1998
Revenu après séparation : conjoints sans enfants — Été 1998
Les pères au foyer — Printemps 1998
L'équité entre les générations au Canada — Automne 1997
Revenu familial après séparation — Été 1997
Paiements de transfert aux familles avec enfants — Automne 1996
Une famille, deux pensions — Automne 1996
Les différents visages du chômage — Printemps 1996
Les femmes comme principal soutien de famille — Hiver 1995
Familles et cumul d'emplois — Été 1995
Les heures de travail des couples — Été 1995
Travail et faible revenu — Été 1995
Les adultes vivant seuls — Hiver 1994
Les familles à revenu élevé — Hiver 1994

Les dépenses des couples sans enfant — Été 1994
Les difficultés des mères seules sur le marché du travail — Été 1994
Concilier le travail et la famille — Printemps 1994
Indicateurs sur la famille (graphiques) — Printemps 1994
Les parents occupés et le partage des travaux domestiques — Automne 1993
Les mères seules et le marché du travail — Printemps 1993
L'évolution des familles comptant deux soutiens — Été 1992
Les pensions alimentaires — Été 1992
Mariage, revenu et retraite — Hiver 1991
Inégalité du revenu des familles dans les années 80 — Automne 1991
Qui s'occupe des enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur? — Été 1991
Rémunération des femmes et revenu des familles — Été 1991
Détermination du revenu discrétionnaire — Printemps 1991
Où s'en va l'argent? Dépenses des ménages canadiens et américains — Automne 1990
Paiements de transfert et revenu des familles — Automne 1990
Travail et pauvreté relative — Été 1990
Les femmes comme principal soutien de famille — Printemps 1990

FEMMES

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années — Hiver 2000
Gains des femmes/gains des hommes — Hiver 1999
L'emploi après la naissance d'un enfant — Automne 1999
Les femmes du baby-boom—hier et aujourd'hui — Automne 1999
Augmentation du taux de syndicalisation chez les femmes — Hiver 1998
L'entrepreneuriat au féminin — Printemps 1996
Les femmes comme principal soutien de famille — Hiver 1995
Le taux d'activité des femmes stagne — Automne 1995
Les femmes et les professions non traditionnelles — Automne 1995
Le harcèlement sexuel et le travail — Hiver 1994
Les femmes du baby-boom — Hiver 1994
Baisse récente des taux d'activité des femmes — Été 1994
Les difficultés des mères seules sur le marché du travail — Été 1994
Concilier le travail et la famille — Printemps 1994
Définition et mesure de l'équité en matière d'emploi — Hiver 1993
Les parents occupés et le partage des travaux domestiques — Automne 1993
Les femmes professeures—une minorité croissante — Printemps 1993
Les mères seules et le marché du travail — Printemps 1993
L'université au féminin — Hiver 1992
Les pensions alimentaires — Été 1992
L'absentéisme : une mise à jour — Printemps 1992
Les femmes et les REER — Hiver 1991
Femmes à l'approche de la retraite — Automne 1991
Qui s'occupe des enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur? — Été 1991
Rémunération des femmes et revenu des familles — Été 1991
Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986 — Été 1990
L'écart salarial hommes-femmes des récents gradués d'université — Été 1990
Les femmes comme principal soutien de famille — Printemps 1990
La syndicalisation et les femmes dans le secteur des services — Automne 1989
Les congés de maternité — Été 1989

FORMATION

L'alphabétisation en milieu de travail — Été 1999
Formation des employés : une comparaison internationale — Printemps 1998
Retour aux études : un défi d'avenir — Automne 1997
Information récente au sujet de la formation — Printemps 1994
L'appui du patron à la formation, ça dépend de la profession — Printemps 1994
Les personnes sans emploi face à la formation — Printemps 1994
La formation offerte par les employeurs — Été 1992
Gail Cook Johnson parle de gestion des ressources humaines — Printemps 1991
Les apprentis : l'expérience des diplômés et des décrocheurs — Printemps 1991
Formation de la main-d'œuvre : un défi pour les années 90 — Hiver 1990

HAUTE TECHNOLOGIE

Programmeurs en informatique — Automne 1998
Programmeurs : un marché en plein essor — Été 1998
Travail et informatisation — Été 1997
L'avenir de la diffusion des données — Été 1996
L'ordinateur en milieu de travail — Été 1991
Le Canada à l'heure de la compétition internationale — Été 1990
La haute technologie dans le domaine du travail — Printemps 1990

HOMMES

Gains des femmes/gains des hommes — Hiver 1999
L'exercise d'un emploi après 65 ans — Été 1999
Les pères au foyer — Printemps 1998
Les gains augmentent-ils jusqu'à la retraite? — Été 1996
Le point sur la retraite anticipée chez les hommes — Hiver 1995
Les parents occupés et le partage des travaux domestiques — Automne 1993
Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986 — Été 1990
L'écart salarial hommes-femmes des récents gradués d'université — Été 1990

IMMIGRANTS

Migration des travailleurs du savoir — Été 2000
Les «nouveaux» travailleurs au Canada — Printemps 1995
Définition et mesure de l'équité en matière d'emploi — Hiver 1993
Le recensement—cent ans plus tard — Été 1991
Minorités visibles dans la population active au Canada — Été 1991
Gail Cook Johnson parle de gestion des ressources humaines — Printemps 1991
Les immigrants fabricateurs de produits — Hiver 1989

IMPÔTS

Fiscalité internationale — Automne 2000
Charges sociales—tendances récentes — Automne 2000
Les charges sociales—structure et paramètres législatifs — Été 2000
L'impôt sur le revenu au Canada et aux États-Unis — Été 2000
L'inégalité du revenu familial, 1970-1995 — Hiver 1998
Régime d'accession à la propriété — Été 1998
Inégalité du revenu des familles dans les années 80 — Automne 1991
Impôts, transferts et disparités régionales — Hiver 1990
Consommation dans les régions urbaines et rurales au Canada — Automne 1990
Où s'en va l'argent? Dépenses des ménages canadiens et américains — Automne 1990

INDUSTRIES

Mise à jour des jeux de hasard — Printemps 2000
Absences du travail en 1998—les écarts selon le secteur — Automne 1999
La stabilité de l'emploi — Hiver 1998
Jeux du hasard : miser gros — Hiver 1998
L'emploi dans l'industrie du vêtement — Printemps 1997
Taux d'absence du travail, 1995 — Automne 1996
«Faites vos jeux!» — Automne 1996
Secteur des services : faible salaire? — Printemps 1996
Évolution récente des gains — Automne 1995
Difficultés d'embauche dans le secteur manufacturier — Été 1995
Le secteur de l'automobile — Printemps 1995
S'absenter du travail — Printemps 1995
Le virage industriel de trois métropoles — Hiver 1994
Qui subit les effets de la récession? — Hiver 1993
La renaissance du travail autonome — Été 1993
Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier — Été 1993
Tendances internationales de l'emploi par secteur—une note — Été 1993
Les villes mono-industrielles se diversifient-elles? Un regard sur les collectivités vivant de la pêche, des mines et du bois — Printemps 1992
Les immigrants fabricateurs de produits — Hiver 1989
L'industrie automobile canadienne de 1978 à 1986 — Automne 1989

JEUNES

Origines rurales — Automne 2000
Le bénévolat à la hausse chez les jeunes — Printemps 2000
La transition des études au marché du travail — Printemps 2000
Après le secondaire... — Été 1997
Les diplômés des programmes coop — Automne 1995
Les jeunes en attente ... — Printemps 1994
Le marché du travail pour les sortants du secondaire — Hiver 1993
École, travail et décrochage — Été 1993
L'université au féminin — Hiver 1992
Études et travail rémunéré—un équilibre difficile — Printemps 1992
Les apprentis : l'expérience des diplômés et des décrocheurs — Printemps 1991
Le travail au salaire minimum — Hiver 1989
Jeunes travailleurs en quête d'emploi — Été 1989

LANGUE

Les immigrants fabricateurs de produits — Hiver 1989
Le bilinguisme et le revenu du travail — Été 1989

MARCHÉ DU TRAVAIL

Indice de l'offre d'emploi — Été 2000
L'activité sur le marché du travail dans les années 90 — Automne 1998

Heures supplémentaires : la situation actuelle — Hiver 1997
Le marché du travail : bilan de la mi-année — Tous les automnes (1989 à 1997)
Le marché du travail : bilan de fin d'année — Tous les printemps (1990 à 1997)
Emploi et développement industriel dans le Nord — Printemps 1997
Une autre mesure de l'emploi — Hiver 1996
Le vieillissement de la main-d'œuvre — Printemps 1995
Dian Cohen parle de la nouvelle économie — Été 1993
Les offres d'emploi : un indicateur avancé? — Automne 1989

MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La stabilité de l'emploi — Hiver 1998
Les mises à pied permanentes — Automne 1997
Évolution de la durée des emplois — Hiver 1996
Difficultés d'embauche dans le secteur manufacturier — Été 1995
Fidèles au poste : l'ancienneté des travailleurs — Hiver 1992
La mobilité de la main-d'œuvre — Hiver 1992
Le roulement de la main-d'œuvre : les démissions — Automne 1992
Le roulement de la main-d'œuvre : les mises à pied — Automne 1992
Le roulement de la main-d'œuvre : les embauches — Été 1992
Le roulement de la main-d'œuvre : une vue d'ensemble — Été 1992

PAIEMENTS DE TRANSFERT GOUVERNEMENTAUX

L'inégalité du revenu familial, 1970-1995 — Hiver 1998
L'équité entre les générations au Canada — Automne 1997
Paiements de transfert aux familles avec enfants — Automne 1996
Le point sur la retraite anticipée chez les hommes — Hiver 1995
Qui reçoit de l'Assurance-chômage? — Été 1994
Inégalité du revenu des familles dans les années 80 — Automne 1991
Dépendance à l'égard des paiements de transfert, 1971 à 1989 — Été 1991
Impôts, transferts et disparités régionales — Hiver 1990
Paiements de transfert et revenu des familles — Automne 1990

PENSIONS

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années — Hiver 2000
Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs — Hiver 2000
Revenu des personnes âgées — Hiver 2000
Utilisation des REER dans les années 90 — Printemps 2000
Épargne-retraite : les REER et les RPA — Été 1999
Régime d'accession à la propriété — Été 1998
Cotisations à un REER et retrait en revue — Printemps 1998
REER : profiter des droits de cotisation inutilisés — Printemps 1998
Cotisation à un REER : le plus tôt possible! — Printemps 1997
REER et faible revenu — Printemps 1997
Le point sur les retraits d'un REER — Hiver 1996
Les transferts dans un REER — Hiver 1996
Une famille, deux pensions — Automne 1996
Régimes de retraite : le vrai et le faux — Été 1996
Le point sur la retraite anticipée chez les hommes — Hiver 1995
Les REER—possibilités inexploitées — Hiver 1995
Qui épargne pour la retraite? — Hiver 1995
Régimes de pension et REER : aide fiscale — Hiver 1995
Éventail de régimes de retraite — Été 1995
Le point sur les cotisations aux REER — Printemps 1995
Le vieillissement de la main-d'œuvre — Printemps 1995
Le vieillissement de la main-d'œuvre (graphiques) — Hiver 1994
Qui retire son REER? — Printemps 1994
REER—nouvelles règles, nouvelle croissance — Hiver 1993
Une entrevue avec Laurence E. Coward — Hiver 1993
Les coûts du RPC/RRQ et les régimes privés de pensions — Automne 1993
À l'approche de la retraite — Printemps 1993
Note sur les cotisations et sur le revenu tiré des REER — Printemps 1993
Les REER—pas seulement pour la retraite — Hiver 1992
Les régimes de pensions d'employeur—qui y participe? — Hiver 1992
La composante non salariale du revenu du travail — Hiver 1991
Les femmes et les REER — Hiver 1991
Mariage, revenu et retraite — Hiver 1991
Femmes à l'approche de la retraite — Automne 1991
La retraite : attitudes, plans et comportements — Automne 1991
Les grandes entreprises offrent-elles de meilleurs emplois? — Automne 1991
Les mesures d'incitation à la retraite anticipée — Automne 1991

Dépendance à l'égard des paiements de transfert, 1971 à 1989 — Été 1991
Impôts, transferts et disparités régionales — Hiver 1990
Les REER : une aide fiscale à l'épargne-retraite — Hiver 1990
Paiements de transfert et revenu des familles — Automne 1990
Le rendement des caisses de retraite en fiducie — Printemps 1990

PRODUCTIVITÉ

Exportations, PIB et emploi — Hiver 1999
Une autre mesure de la productivité — Printemps 1995
À propos de la productivité — Printemps 1993

PROFESSIONS

Le revenu d'emploi des avocats — Printemps 2000
Le revenu d'emploi des médecins — Hiver 1999
Le régime de travail des camionneurs — Hiver 1999
Services de sécurité privés et services de police publics — Printemps 1999
Programmeurs en informatique — Automne 1998
Programmeurs : un marché en plein essor — Été 1998
Les gestionnaires : pas tous pareils! — Hiver 1996
Taux d'absence du travail, 1995 — Automne 1996
Les femmes et les professions non traditionnelles — Automne 1995
L'appui du patron à la formation, ça dépend de la profession — Printemps 1994
Chômage—la profession fait une différence — Hiver 1991
Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986 — Été 1990

RÉGIMES DE TRAVAIL

Les longues heures de travail et la santé — Printemps 2000
Travail autonome en couple — Hiver 1999
Le travail indépendant au Canada et aux États-Unis — Automne 1999
La bipolarisation des horaires à la fin des années 90 — Été 1999
L'exercise d'un emploi après 65 ans — Été 1999
Entrepreneurs basés à domicile — Automne 1998
Les couples qui travaillent par postes — Automne 1998
Cumuler les emplois, une habitude bien ancrée — Été 1998
Travailler chez soi — Été 1998
Disparités régionales et emplois non permanents — Hiver 1997
Travailler plus ou moins ? Que préfèrent les travailleurs ? — Hiver 1997
Heures supplémentaires : la situation actuelle — Hiver 1997
L'emploi rémunéré non permanent — Automne 1997
Le partage d'emploi — Été 1997
Aperçu des conditions de travail, 1995 — Printemps 1997
L'entrepreneuriat au féminin — Printemps 1996
Accroissement des régimes de travail atypiques — Hiver 1995
L'emploi à longueur d'année dans les régions — Automne 1995
Familles et cumul d'emplois — Été 1995
L'expérience de travail — Été 1995
Les heures de travail des couples — Été 1995
Des emplois! Encore des emplois! — Automne 1994
Le cumul d'emplois à la hausse — Automne 1994
Le travail à temps partiel «non choisi» — Automne 1994
Le travail à temps partiel «par choix» — Automne 1994
Les heures consacrées au travail — Automne 1994
Le travail de fin de semaine — Été 1994
Le travail de «9 à 5» — Été 1994
Concilier le travail et la famille — Printemps 1994
L'horaire flexible — Automne 1993
Le temps supplémentaire rémunéré — Automne 1993
Les conditions de travail des Canadiens—un aperçu — Automne 1993
Le travail par postes — Printemps 1993
Les «bourreaux» de travail — Printemps 1992
Les régimes de travail «non standard» — Hiver 1991
Une note sur le Programme de travail partagé — Hiver 1991
Une note sur le travail autonome — Hiver 1991
Le cumul d'emplois — Hiver 1989
Évolution de la main-d'œuvre temporaire — Été 1989

RÉMUNÉRATION

Divergences des gains entre les provinces — Été 2000
Le revenu d'emploi des avocats — Printemps 2000
Gains des femmes/gains des hommes — Hiver 1999
Le revenu d'emploi des médecins — Hiver 1999
La mobilité salariale des Canadiens, 1982-1992 — Été 1999
Gains et revenus dans le Nord — Printemps 1997
Les gains augmentent-ils jusqu'à la retraite? — Été 1996
Secteur des services : faible salaire? — Printemps 1996
Les femmes comme principal soutien de famille — Hiver 1995
Évolution récente des gains — Automne 1995
Les diplômés des programmes coop — Automne 1995
Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire — Automne 1995
Les adultes vivant seuls — Hiver 1994
Qui subit les effets de la récession? — Hiver 1993
L'évolution salariale des syndiqués—une note — Automne 1993
L'évolution des salaires durant sept décennies — Été 1993

L'évolution des familles comptant deux soutiens — Été 1992
La composante non salariale du revenu du travail — Hiver 1991
Les grandes entreprises offrent-elles de meilleurs emplois? — Automne 1991
Minorités visibles dans la population active au Canada — Été 1991
Rémunération des femmes et revenu des familles — Été 1991
Tendances récentes des salaires — Hiver 1990
Le coût de la main-d'œuvre — Automne 1990
L'écart salarial hommes-femmes des récents gradués d'université — Été 1990
Les diplômés de 1982 : que font-ils? — Printemps 1990
Les femmes comme principal soutien de famille — Printemps 1990
Le travail au salaire minimum — Hiver 1989
La syndicalisation et les femmes dans le secteur des services — Automne 1989
Le bilinguisme et le revenu du travail — Été 1989

RETRAITE

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années — Hiver 2000
Revenu des personnes âgées — Hiver 2000
L'exercise d'un emploi après 65 ans — Été 1999
Épargne-retraite : les REER et les RPA — Été 1999
Les variations du revenu à la retraite — Hiver 1998
La retraite chez les couples qui travaillent — Automne 1998
L'âge de la retraite et l'estimation statistique — Été 1997
Les transferts dans un REER — Hiver 1996
Une famille, deux pensions — Automne 1996
Les gains augmentent-ils jusqu'à la retraite? — Été 1996
Le point sur la retraite anticipée chez les hommes — Hiver 1995
Le vieillissement de la main-d'œuvre — Printemps 1995
Le vieillissement de la main-d'œuvre (graphiques) — Hiver 1994
Une entrevue avec Laurence E. Coward — Hiver 1993
Une note sur la récession et la retraite anticipée — Hiver 1993
À l'approche de la retraite — Printemps 1993
Mariage, revenu et retraite — Hiver 1991
Femmes à l'approche de la retraite — Automne 1991
La retraite : attitudes, plans et comportements — Automne 1991
Les mesures d'incitation à la retraite anticipée — Automne 1991

REVENU

Revenu des jeunes retraitées : les 30 dernières années — Hiver 2000
Revenu des personnes âgées — Hiver 2000
Inégalité du revenu dans les provinces — Hiver 2000
Le revenu familial : 25 ans de stabilité et de changement — Printemps 1999
Les variations du revenu à la retraite — Hiver 1998
L'inégalité du revenu familial, 1970-1995 — Hiver 1998
Revenu après séparation : conjoints sans enfants — Été 1998
Revenu familial après séparation — Été 1997
Gains et revenus dans le Nord — Printemps 1997
Paiements de transfert aux familles avec enfants — Automne 1996
Une famille, deux pensions — Automne 1996
Le point sur la retraite anticipée chez les hommes — Hiver 1995
Travail et faible revenu — Été 1995
Les familles à revenu élevé — Hiver 1994
Qui reçoit de l'Assurance-chômage? — Été 1994
Coup d'œil sur le revenu (graphique) — Automne 1993
Les revenus de placements des Canadiens — Été 1993
À l'approche de la retraite — Printemps 1993
Les pensions alimentaires — Été 1992
Les «bourreaux» de travail — Printemps 1992
Inégalité du revenu des familles dans les années 80 — Automne 1991
Dépendance à l'égard des paiements de transfert, 1971 à 1989 — Été 1991
Rémunération des femmes et revenu des familles — Été 1991
Travail et pauvreté relative — Été 1990

SANTÉ

Les longues heures de travail et la santé — Printemps 2000
Travailleurs âgés et santé — Automne 1996
Un job ou la vie? — Été 1996
Les travailleurs fatigués — Été 1995
Préception des risques pour la santé en milieu de travail — Printemps 1994
Définition et mesure de l'équité en matière d'emploi — Hiver 1993
Les lésions au dos subies au travail, 1982-1990 — Automne 1992
Sous l'emprise de l'alcool et des drogues — Automne 1990
L'incapacité et l'emploi — Hiver 1989

SYNDICALISATION

Non-syndiqués assujettis à une convention collective — Automne 2000
Le point sur la syndicalisation — Automne 1999
Augmentation du taux de syndicalisation chez les femmes — Hiver 1998
Aperçu statistique du mouvement syndical ouvrier — Hiver 1997
Le point sur l'adhésion syndicale — Printemps 1996
L'évolution salariale des syndiqués—une note — Automne 1993
Les grandes entreprises offrent-elles de meilleurs emplois? — Automne 1991
Le travail au salaire minimum — Hiver 1989
La syndicalisation et les femmes dans le secteur des services — Automne 1989

DIVERS

Regard kaléidoscopique sur le chômage — Automne 2000
Le bénévolat à la hausse chez les jeunes — Printemps 2000
Exportations, PIB et emploi — Hiver 1999
Le bénévolat chez les aînés — Automne 1999
La saisonnalité de l'emploi — Printemps 1999
Régime d'accession à la propriété — Été 1998
Indicateurs clés de l'emploi et du revenu (graphiques) — Toutes les publications (à partir de 1996)
Se rendre au travail — Été 1994
Indicateurs de l'emploi et du revenu (graphiques) — Hiver 1993
Nouvelles du recensement (graphiques) — Été 1993
Donner son temps — Été 1990

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

Nous vous offrons encore plus!
Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 92,80 $ (taxes en sus)
Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 121,80 $ (taxes en sus)

ENVOYEZ À
Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6

COMPOSEZ
1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis et dans la région d'Ottawa, composez le (613) 951-7277

TÉLÉCOPIEZ AU
1 800 889-9734
(613) 951-1584

COURRIEL
order@statcan.ca

Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone/télécopieur.

Nom
Entreprise — Service
Adresse — Ville — Province
Code postal — Téléphone ( ) — Télécopieur ( )

MODALITÉS DE PAIEMENT *(cochez une seule case)*
☐ **Veuillez débiter mon compte :** ☐ MasterCard ☐ VISA
N° de carte
Signature — Date d'expiration
Détenteur de carte *(en majuscules s.v.p.)*
☐ **Paiement inclus** _____ $
☐ **N° du bon de commande** _____
Signature de la personne autorisée

N° au catalogue	Titre	Abonnement	Canada ($ CA)	Quantité	Total $ CA
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective	1 an	58.00		
		2 ans	92.80		
		3 ans	121.80		

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*.
PF 097042

Total	
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)	
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)	
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)	
Frais de port : États-Unis 24 $ CA, autres pays 40 $ CA	
Total général	

3 0101 00097121 8

DÉCOUVREZ

les tendances du marché du travail en quelques secondes

Que vous ayez besoin d'un instantané du marché du travail

... de réponses rapides ou d'analyses approfondies

... de séries chronologiques

... ou de données sur le marché du travail pour un exposé ou un compte rendu

... le ***CD-ROM de la Revue chronologique de la population active*** est l'outil parfait.

Ce CD-ROM annuel facile à utiliser vous offre :

des données exactes et à jour...

- des séries de données brutes et désaisonnalisées
- sur une base mensuelle ou annuelle

... et des renseignements chronologiques...

- portant sur plus de 20 ans de données (de 1976 à 1999)
- qui vous permettent de déceler rapidement des tendances en parcourant différents tableaux

... présentés dans un format des plus pratiques!

- avec des milliers de séries croisées
- les fonctionnalités permettant d'exporter facilement les données vers tout tableur à des fins de manipulation

Il suffit d'un clic de souris pour accéder à des variables clés, comme :

- les niveaux et les taux d'emploi et de chômage
- les caractéristiques démographiques, dont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les données familiales
- les données nationales, provinciales et relatives aux régions métropolitaines et économiques
- les données relatives aux branches d'activité, aux professions, aux salaires, à l'affiliation syndicale et à l'ancienneté d'emploi
- les données sur la taille du lieu de travail, le nombre d'heures de travail... et beaucoup plus.

Tout comme les autres chercheurs, les économistes, les analystes, les consultants et les planificateurs du secteur privé et du secteur public, vous apprécierez cette source de renseignements exhaustive pour vos questions, analyses et prévisions liées au marché du travail.

Pour plus de précisions sur ce CD-ROM, visitez notre site Web à l'adresse http://www.statcan.ca/francais/ads/71F0004XCB/index_f.htm

Le ***CD-ROM de la Revue chronologique de la population active*** (n° 71F0004XCB au catalogue) est offert à seulement 195 $. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port : Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 $. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 $.

Vous pouvez commander le CD-ROM par TÉLÉPHONE au 1 800 267-6677, par TÉLÉCOPIEUR au 1 877 287-4369 ou par la POSTE à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Vous pouvez aussi commander par COURRIEL à order@statcan.ca ou en communiquant avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus proche au 1 800 263-1136.

856M/SC99011

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010530176

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

N° 75-001-XPF au catalogue HIVER 2000 Vol. 12, n° 4

Pour connaître ...

- le niveau d'instruction et la formation professionnelle des travailleurs
- la répartition du revenu et la tendance des salaires au pays
- les dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu
- les nouveaux indicateurs du marché du travail et du revenu

... il vous faut

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue) de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que 58 $.

Pour vous abonner, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Vous pouvez aussi faire parvenir votre demande par télécopieur au **1 (613) 951-1584** ou **1 800 889-9734**, ou composer sans frais **1 800 267-6677** et porter la commande à votre compte VISA ou MasterCard. Courriel : **order@statcan.ca**